Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14907 – 7 F

JEUDI 31 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Importantes réductions des arsenaux stratégiques

MM. Bush et Eltsine vont signer le traité START 2

Le président George Bush devrait signer avec son homologue russe, M. Boris Eltsine, le traité de désarmement START 2 lors de leur dernière rencontre au sommet, les 2 et 3 janvier. Américains et Russes ont réglé, mardi à Genève, les dernières dispositions de ce traité, qui prévoit une réduction des deux tiers des arsenaux stratégiques d'ici dix ans.

WASHINGTON

de notre correspondant

Sauf accroc de dernière minute, le président George Bush devrait achever son mandat sur un spectaculaire succès diplomatique : la signature avec la Russie d'un accord supprimant les engins nucléaires les plus dangereux, tout en laissant un singulier avantage stratégique aux Etats-Unis. A quelques semaines de son départ de la Maison Blanche, ce serait, assurément, une assez belle «sortie». Cet accord est «l'enfant chéri» du président américain, qui a souvent claironné que la fin de la guerre froide devait d'abord signifier *«la fin du cauchemar nucléaire»*. Il en avait longuement débattu en juin dernier à Washington lors d'une visite de son homologue russe, M. Boris Eltsine.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 4

Un pari

EN d'autres temps, l'accord de désarmement auquel sont parvenus, mardi 29 décembre, Américains et Russes aurait été salué comme un événement «historique». Il l'est par les quantités d'armement concernées, puisqu'il devrait entraîner une réduction des deux tiers des arsenaux stratégiques des deux parties d'ici au début du siècle prochain. L'accord conclu à Genève marque aussi un tournant parce qu'il prévoit d'éliminer les armes les plus dangereuses : celles qui autorisaient chacun à penser qu'il pouvait se rendre maître de la situation en frappant le premier.

Encore faut-il que le futur traité START 2 soit effectivement appliqué. Dans la confusion qui règne en Russie, c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme que de s'engager sur un programme de dix ans, difficile à remplir tant pour des raisons économiques que politiques. Déjà un journaliste russe avait affirmé que des armes chimiques continuaient d'être fabriquées en 1992, malgré les engagements pris. Qu'est-ce qui garantit que les silos des missiles SS-18, qui vont être évacués mais préservés aux termes du traité, ne seront pas rendus à leur ancien usage dans le cas d'un retour en force à Moscou des nostalgiques de la puissance perdue?

D'AUTRE part, la position des autres Républiques nucléaires de l'ex-URSS – Biélorussie, Kazakhstan, Ukraine – pose également un problème, surtout dans le dernier cas. Dès mardi, un responsable ukrainien a fait savoir que certaines dispositions du dernier traité, signé en 1991 entre la Russie et les Etats-Unis (START 1), «ne reflètent pas pleinement les intérêts actuels de l'Ukraine».

Kiev veut non seulement recevoir de Washington une aide financière et des garanties concernant sa sécurité, mais aussi disposer des composants nucléaires des armes démantelées et s'assurer «que les armements stratégiques offensifs stationnés sur son territoire ne seront pas actionnés de l'extérieur sans l'accord de la direction de la République». De belles complications en perspective si l'on songe que les armes stratégiques ukrainiennes ne seront pas rapatriées vers la Russie avant plusieurs années.

CONFIANT dans la bonne volonté de ses interlocuteurs et aussi dans la capacité croissante des moyens américains de détection, M. Bush a passé outre à ces inquiétudes. De toute manière, et quel que soit son gouvernement, la Russie ne sera pas capable de retrouver sa puissance perdue avant très longtemps, a fortiori son agressivité. Mais il suffirait d'un faible regain de l'une et de l'autre pour compliquer singulièrement la tâche des Etats-Unis, qui, en cas de vetos russes, ne pourraient plus utiliser le parapluie des Nations unies. A court terme, rien de tel ne s'annonce. La firme Lockheed, autrefois «bête noire» des généraux soviétiques pour avoir fabriqué tant d'avions espions U-2 et SR-71, ne vient-elle pas de signer un accord avec le bureau d'études Khrounitchev, fleuron du complexe militaro-industriel soviétique, pour commercialiser la fusée russe Proton?

L'éviction de M. Panic, premier ministre yougoslave

Les nationalistes de Serbie renforcent leur position

Le renversement, mardi 29 décembre, du premier ministre yougoslave, M. Panic, par les députés des deux Chambres du Parlement fédéral, annonce un durcissement de la politique de la Serbie, où les nationalistes renforcent leur position. Battu par M. Milosevic lors de l'élection présidentielle, M. Panic, qui incarnait une politique de compromis pour mettre un terme à la guerre en Bosnie, a été accusé par les élus socialistes (ex-communistes) et ultranationalistes d'avoir voulu brader les intérêts serbes dans les négociations de paix, qui doivent reprendre le 2 janvier, à Genève.

BELGRADE

de notre correspondante

Renforcés par leur victoire écrasante aux élections du 20 décembre, les socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et leurs alliés ultranationalistes du Parti radical (SRS) de M. Vojislav Seselj ont, sans doute, voulu donner une leçon à l'homme qui avait osé les défier en dénonçant l'intransigeance de la politique de Belgrade et en prêchant la conciliation pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine et à l'isolement international de la Serbie.

A leurs yeux, la défaite de M. Milan Panic à l'élection présidentielle en Serbie n'était pas suffisante : ils voulaient aussi l'humilier et le discréditer. Les socialistes, qui ont la majorité absolue au Parlement fédéral, ont exigé que la motion de censure déposée avant les dernières élections par les députés du SRS soit mise à l'ordre du jour de la session de mardi 29 décembre. Les deux tentatives précédentes des ultranationalistes de renverser le gouvernement fédéral avaient échoué en septembre et en novembre derniers grâce à l'opposition des députés monténégrins favorables à la politique modérée de M. Panic.

Les députés monténégrins de la Chambre des Républiques, où la Serbie et le Monténégro disposent chacun de 20 sièges, ont cette fois-ci changé d'avis. Sur les 37 députés présents, 30 ont voté la motion de censure.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3

Au Brésil

La déchéance de M. Collor

M. Fernando Collor de Mello, qui avait été élu président du Brésil en 1989 en promettant une lutte sans merci contre la corruption, n'a pu se ménager une sortie honorable de la scène politique. A une écrasante majorité, *le Sénat l'a* reconnu coupable, mercredi 30 décembre, d'avoir *«toléré et bénéficié d'un réseau de trafic d'influence et de corruption entachant la dignité de sa charge»*. L'ancien chef de l'Etat a été condamné à la suspension de ses droits civiques pendant huit ans.

La Chambre haute avait décidé de mener le procès de M. Collor à son terme bien que ce dernier eut, la veille, démissionné de ses fonctions. Président par intérim depuis la suspension de M. Collor fin septembre, M. Itamar Franco a été officiellement investi mardi. Ces événements ont donné lieu à des scènes de liesse dans plusieurs villes du pays, où la démission de M. Collor a été saluée comme une *«victoire des citoyens»*.

Lire page 5 l'article de DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Les «touristes bancaires» du Luxembourg

De nombreux Allemands vont placer leurs économies dans le Grand-Duché avant l'instauration, le 1er janvier, d'une taxe de 30 % sur les revenus de l'épargne

par Eric Le Boucher

Cela porte un nom : le tourisme bancaire. Depuis des mois, des voitures aux plaques allemandes remplissent chaque jour les rues de Luxembourg. Des hommes, souvent seuls, en descendent avec une petite mallette, selon un rituel immuable. Direction : la filiale locale de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank ou de la Commerzbank, les trois «grands» établissements germaniques. Parfois, le voyage s'effectue en avion, et pour plus de commodité les banques ont ouvert des guichets directement à l'aéroport.

Chaque soir, des camions de transport de fonds affrétés par ces mêmes banques traversent la frontière dans l'autre sens. Ils vont à Trèves où se trouve la succursale la plus proche de la Bundesbank, la banque centrale allemande. Les millions de billets reviennent au pays.

Ce curieux trafic a pris une ampleur considérable. La Dresdnerbank Asset Management SA Luxembourg, par exemple, ouvre environ quatre-vingts nouveaux comptes par jour avec un dépôt moyen de 300 000 marks. Depuis le début de l'année, ses fonds ont triplé pour atteindre 14 milliards de marks, selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Ceux de la Deutsche Bank Investment Management SA se montent à 27 milliards. Fin novembre, M. Johann Wilhelm Gaddum, membre du directoire de la Bundesbank, dénonçait : *«Ce que nous observons n'est pas une fuite définitive de capitaux ou une désaffection vis-à-vis du mark, mais quelque chose qui ressemble à un blanchiment d'argent.»*

Le civisme des Allemands s'arrête à leur bas de laine. Le tourisme bancaire s'explique par leur crainte de devoir payer, à partir du 1er janvier prochain, la taxe de 30 % sur les revenus de l'épargne qui sera introduite par le gouvernement. Les fonds cachés au Luxembourg y échapperont.

Lire la suite page 16

Rencontre entre M. Dumas et M. Arafat



Le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, s'est entretenu, mercredi 30 décembre, à Genève, avec M. Yasser Arafat, du sort des Palestiniens expulsés au Liban. Le chef de l'OLP devait également rencontrer le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

page 6

Les développements de l'affaire Botton

Tandis que le juge d'instruction poursuit ses auditions, le gendre du maire de Lyon n'hésite plus à mettre en cause ses coïnculpés, parmi lesquels M. Charles Giscard d'Estaing.

page 8

Vaste opération de police à Mogadiscio

Avant l'arrivée du président Bush en Somalie, les militaires américains ont saisi diverses armes et menacé de mort toute personne qui tirerait sur la force multinationale.

page 6

Une «année noire» pour l'Italie

Les députés italiens ont choisi de soutenir, en 1993, la politique de rigueur salariale et budgétaire engagée par le gouvernement.

page 17

Davantage d'autonomie pour la Banque d'Espagne

Pour se préparer à l'Union monétaire européenne, l'Espagne accorde davantage d'autonomie à sa banque centrale.

page 22

ARTS ET SPECTACLES

■ Le vignoble bordelais visité par l'architecture ■ Jane Birkin, une Anglaise dans la chanson française ■ Danse : Angelin Preljocaj au Théâtre de la Ville ■ La sélection de la semaine.

pages 9 à 15

Les réquisitions dans l'affaire de Port-Fréjus

Le parquet général de Lyon, qui a requis un non-lieu en faveur de M. Léotard et des cinq autres inculpés dans l'affaire de Port-Fréjus (*le Monde* du 30 décembre), précise, dans ses réquisitions, que *«les conditions dans lesquelles* [l'ancien maire de Fréjus] *a pu acquérir, à des conditions indiscutablement avantageuses, une propriété située sur sa commune, sur un terrain objet d'un projet de lotissement, méritent la qualification d'ingérence»*, mais que ce délit est prescrit.

Il estime d'autre part que l'information n'a apporté *«aucun élément démontrant l'existence d'une éventuelle corruption, qui, au demeurant, aurait été prescrite»*.

Lire page 7 l'article de ROBERT MARMOZ

M 0147 - 1231 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Vichy

Pas coupable, mais responsable...

par Daniel Bensaïd

SOUS le titre « La République n'est pas coupable », Jean-Pierre Chevènement intervient dans la controverse sur le rapport entre l'Etat français et le régime de Vichy, relancée par le fleurissement présidentiel (*« geste malencontreux »*, selon l'auteur) de la tombe du maréchal Pétain à l'île d'Yeu : *« Faut-il réhabiliter juridiquement Vichy pour mieux condamner politiquement et moralement la France ? »* L'ex-ministre de la défense vole ainsi à la rescousse des propos télévisés du président de la République le 14 juillet dernier, au nom d'une conception partagée de la raison d'Etat. Admettre la continuité de l'Etat français, malgré la discontinuité entre la République et Vichy, reviendrait à *« répudier la Résistance »*, à refaire des résistants des *« terroristes »* et des collabos de la LVF des *« anciens combattants »*. En dépit de ses limites, l'ordonnance du 9 août 1944 rend hommage à la légitimité. Tant mieux. Mais, avec ou sans elle, dans la défaite comme dans la victoire, les résistants seraient restés des résistants et les collabos des collabos du point de vue de la morale politique, qui prime le juridique.

Faire de Vichy *« un moment de l'histoire de France »* serait donc une autre manière d'accepter en le retournant le vieux slogan selon lequel *« Pétain, c'est la France »*. Pétain n'est sans doute pas *la* France. Pas plus que la République n'est *la* France. Mais Pétain, c'est *aussi* la France et la France, c'est *aussi* Pétain. Cet *aussi* pluraliste invite à un travail de mémoire prenant en compte l'actualité toujours possible d'un passé refoulé. Il exclut la responsabilité collective aussi bien que l'idée confortable selon laquelle la collaboration se réduirait à l'égarement de *« fonctionnaires-et-magistrats sans honneur »*.

Conjurer le retour de la catastrophe

L'épisode vichyste ne serait qu'une fâcheuse parenthèse effacée à jamais de la légende dorée républicaine. Certes, le maréchal fut investi par la majorité parlementaire après exclusion des élus communistes. Mais *« le peuple ne peut être dessaisi* [de sa souveraineté] *par aucune Assemblée »*. De quoi s'agit-il concrètement ? De la permanence de l'Etat français, de la société, de sa culture, par-delà le changement des régimes.

Pour J.-P. Chevènement, *« la promulgation dès octobre 1940 du statut des juifs montra clairement à ceux qui pouvaient encore en douter que Vichy non seulement n'avait rien à voir avec la République, mais prenait le contre-pied de ses principes les plus sacrés »*. De ses principes proclamés ? Mais ces principes n'avaient-ils pas été violés pratiquement sous la République elle-même ? Bien sûr, la législation de Vichy constitue une rupture qu'il importe de souligner. Il importe tout autant d'insister sur les continuités qui ont permis, par-delà cette rupture, la permanence fondamentale du personnel et des grands corps de l'Etat. Bien plus que la *« mauvaise préparation militaire de la France à la guerre »*, les penchants traditionnels de la droite xénophobe, la non-intervention en Espagne et les lâchetés des gouvernements de Front populaire avaient frayé la voie du pire. De R. Paxton à H. Rousso, la continuité du personnel politique, juridique, administratif, entre la IIIe République et le régime de Vichy, a été largement établie.

Les ordonnances de 1944 nient juridiquement et symboliquement ces continuités. Elles ne peuvent les abolir politiquement et historiquement. En intronisant le maréchal, les députés auraient trahi leurs mandants ? Mais comment se manifeste cette souveraineté populaire inaliénable ? Face à la forfaiture parlementaire de juillet 1940, il ne s'agit plus de légalité parlementaire ni plébiscitaire. A la manière du droit d'insurrection contre l'oppression énoncé par la Constitution de l'an II, le droit de résistance se ressource dans la force. La légalité se redéfinit dans la lutte.

A refuser de les penser ensemble, continuités et discontinuités de l'Etat français, l'argument juridique dans l'argutie idéologique de la continuité de l'Etat, nous ne sommes certainement pas coupables. Nous en sommes cependant comptables et responsables.

« La République n'est pas coupable » ? A fausse question, fausse réponse. Pour J.-P. Chevènement, la polémique autour de Vichy relèverait d'un complot visant à *« dissoudre l'exceptionnalité française »* dans les eaux cosmopolites d'une Europe fédérale, ou encore à réduire la grandeur française au pauvre 1 % de la part hexagonale dans la population mondiale. S'il serait inadmissible de *« confondre la France avec la collaboration »*, il n'en demeure pas moins qu'il y eut une France collabo, avec des dénonciations, une milice, des déportations bien de chez nous. Pour conjurer le retour de la catastrophe, mieux vaut regarder ces réalités en face et en démonter les mécanismes. Si complot il y a, faudrait-il en conclure que *le Chagrin et la Pitié*, *Français si vous saviez* et autre *Affiche rouge* en faisaient partie ? Eduquer, tirer les leçons, c'est au contraire admettre une histoire sans héros positifs ni sens unique, sans fétiches ventriloques, sans abstractions d'un seul tenant, mais avec des réalités plurielles : des Français et des Allemands avec leurs diversités et leurs contradictions, *des* résistances, *des* France, *des* Républiques.

Des Républiques, oui. J.-P. Chevènement s'indigne à l'idée que l'on puisse songer à *« inculper la République qui est depuis deux siècles constitutive de l'identité* [du peuple français] *et reste au principe de ses redressements »*. Assez de fantômes et de spectres ! Il ne s'agit pas d'inculper la République. Pas plus que l'Histoire, ou que la France, elle n'est un personnage. L'allégorie et la prosopopée sont certes des formes littéraires respectables. Mais il s'agit ici de politique. Ce sont les individus, les classes, les partis qui agissent. Derrière le mythe d'une République unique et singulière, identique par-delà ses métamorphoses, drapée dans son immaculée dignité, il y eut des Républiques différentes, voire contraires. Celle, révolutionnaire, de 1793 et celle, thermidorienne, de 1795. Celle de Varlin et celle de Jules Ferry. Il y eut la République qui abolit l'esclavage et celle des cannonières, du Tonkin, de Madagascar, ou de Sétif. Celle des droits de l'homme et celle de la torture en Algérie. Pourquoi les mettre dans le même sac ? Les secondes n'existent que par l'écrasement des premières.

Ce rang n'est pas le nôtre

Les principes républicains tels que le droit à l'existence, la citoyenneté universelle, la laïcité sont toujours à défendre, rénover, étendre. Il est toujours utile de creuser aux sources révolutionnaires de la République pour renouer le fil de son inachèvement. Il est en revanche confus et douteux de vouer un culte à la République une et sans épithètes. Sous le marbre de cette Marianne, se révèle une République très particulière, la IIIe, celle qui a subordonné la citoyenneté à la nationalité, celle de l'école gratuite et obligatoire en même temps que des guerres coloniales et de Panama. Elle ne saurait constituer le modèle du « pacte républicain ». Aujourd'hui comme hier, la prendre en bloc, au lieu d'y déchiffrer les fractures et les conflits, ce serait paver la voie de nouvelles unions sacrées aux sinistres relents.

Quand il s'est agi de dire non à la guerre du Golfe et non à Maastricht, nous nous sommes trouvés du même côté que Jean-Pierre Chevènement, en partie avec des arguments communs, en partie avec des arguments divergents. Ainsi va l'apprentissage du pluralisme et du respect mutuel. Il déclare dans son article redouter au bout du chemin *« l'abdication du rang de la France »*. Comment ce précieux rang a-t-il été atteint ? Par les déclarations universelles de liberté, d'égalité, de solidarité, lancées naguère au monde ? Sans doute. Mais plus prosaïquement par deux siècles de conquêtes et pillages, par les guerres du Vietnam et d'Algérie, par la détention de l'arme nucléaire et l'inscription au club fermé du G7, par les assassinats d'Ouvéa. Sous prétexte de tenir ce rang (plus trivialement de défendre la place de la France au Conseil de sécurité permanent de l'ONU), les troupes françaises courent derrière la bannière étoilée américaine, du désert irakien au désert somalien. Ce rang n'est pas le nôtre.

« La nation est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse à l'extrême droite » ? C'est vrai. Mais cela ne suffit pas à dire comment on la lui dispute. On a déjà vu comment le nationalisme de droite se contente d'ajouter *« avec des français »* au *« produisons français »* d'un nationalisme de gauche, et comment les quotas à l'immigration au nom des intérêts de la France appellent les « camps de transit ». Il ne s'agit donc pas de combattre le nationalisme par le nationalisme, ni de nier les nations dans un cosmopolitisme abstrait, mais d'ingérer le moment de la nation dans l'horizon de son dépassement international. Ainsi, Péguy se disait internationaliste parce que les crimes commis en Afrique par l'armée française lui étaient une injure et une offense personnelles.

Ils ne le blessaient pas seulement en tant qu'homme en général, mais précisément, spécifiquement, singulièrement, en tant que Français en particulier dans la mesure où ils étaient perpétrés en son nom, sans son consentement, et sous couvert de la France. En cette fin de siècle obscure, c'est le seul bon usage concevable de ce qu'on appelait jadis l'honneur national. Il oblige à s'indigner des expéditions à Ouvéa, dans le Golfe ou ailleurs, comme des exclusions et humiliations à domicile envers les immigrés. Nous en sommes toujours responsables même si nous n'en sommes pas coupables. Il oblige aussi à relancer le principe de citoyenneté hérité de la Révolution en ses heures créatrices pour l'appliquer à tous ceux qui vivent et qui travaillent dans ce pays, sans distinction de nationalité, de race ou de religion. Il oblige enfin à refuser la petite Europe égoïste de Maastricht, non pour tourner le dos à l'Europe au nom d'une France hautaine, perchée sur une illusoire grandeur et murée dans sa bonne conscience, mais pour tracer résolument la voie d'une autre Europe, libre association politique de peuples et de nations dans le respect de leurs identités.

▶ **Daniel Bensaïd est universitaire et écrivain.**

Vietnam

Les dettes d'un francophone

par Alain Dugrand

L'ACADÉMIE FRANÇAISE se serait fourvoyée en remettant son Prix de la francophonie, sa plus haute récompense, à l'intellectuel vietnamien Nguyen Khac Vien. L'« affaire » fait grand bruit et, de ci, de là, par bribes, les qualificatifs s'accumulent : *« Chantre du régime tortionnaire de Hanoï »* (*le Monde*). *« Glorificateur du nazime »* (*Tin Tuc*, mensuel vietnamien édité à Paris). Un comité somme l'Académie française de reconsidérer sa décision.

Mais qui est donc le Dr Nguyen Khac Vien ? Né en 1913 dans une famille de mandarins du centre du Vietnam, il arrive en France en 1937 pour y poursuivre des études de médecine. De santé fragile, le carabin pauvre, tuberculeux, est l'un de ces nationalistes qui, à l'instar de tant de ressortissants de l'empire français, assiste, éberlué, à la débâcle et aux victoires fulgurantes de l'Allemagne. En accord avec un groupe d'amis, il établit une liaison avec les services nazis compétents et organise le départ pour l'Allemagne, en 1943, d'étudiants vietnamiens nationalistes. D'autres grandes figures de l'indépendance vietnamienne choisiront le voyage vers Tokyo... Khac Vien, qui n'est pas encore stalinien, pratique déjà le fameux précepte léniniste à l'usage des colonisés. *« Allie-toi avec le diable s'il menace ton propre ennemi. »* Il écrira même en août 1944 : *« La pensée humaine arrive au stade où dans quelques pays, quelques leaders proclament la nécessité d'un système de dictature absolue. »*

Après cette réflexion sépulcrale, aux lendemains de la Libération, Nguyen Khac Vien soutient, de la plume, les Vietnamiens indépendantistes, souvent trotskistes. On connaît mal l'histoire de ces vingt-cinq mille travailleurs « requis », transportés en France depuis 1939 et « logés » dans les camps sordides du sud de la France, viviers du mouvement anticolonial. Nouvelle aventure, nouvel engagement. Le Dr Vien épouse le PCF en 1949 et une nouvelle orthodoxie. Il calomniera l'« aventurisme trotskiste », le « traître » Tito, les « espions » dissidents et compare le Hongrois Rajk au fasciste Doriot. Un itinéraire tristement stalinien, mais conforme à la mode de l'époque. De 1955, où il est désigné comme président de la très officielle Union des Vietnamiens en France, à 1981, le Dr Vien restera inébranlablement un homme du parti.

Dans les années 60, à Hanoï, il créera les efficaces Editions en langues étrangères. Décidée par le Parti communiste, cette structure est chargée de diffuser dans les grandes langues, dont le français, les arguments chocs de la guerre anti-américaine. On appelait ça l'agit-prop. A ce titre, l'affable Dr Vien sera chargé d'être le contact obligé des envoyés spéciaux de la presse mondiale de passage au Nord. « Patron » de l'hebdomadaire *le Courrier du Vietnam* au plus fort moment de l'escalade américaine, il avait tous les pouvoirs en matière de contacts facilitant la tâche des reporters. Qui aurait eu l'idée d'entendre à Hanoï ou à Paris les quelques dissidents vietnamiens qui relataient à cette époque les monstruosités de la réforme agraire « maoïste » au Vietnam et ses quinze mille victimes de 1954-1957 ? Ou encore les plaintes des centaines d'intellectuels, francophones pour la plupart, incarcérés ou détenus dans les camps pour s'être opposés à la ligne culturelle « jdanovo-maoïste » du parti en 1956, lors du soulèvement humaniste des revues *Nhân Van* et *Giai Phâm*.

Le Dr Vien, bien sûr, tout à la *« lutte patriotique »* et à la séduction des représentants de la presse internationale, ces *« idiots utiles »*, n'en souffla mot, et les « amis » progressistes, soutiens inconditionnels de *« la lutte héroïque du peuple vietnamien »*, ne surent entendre les voix ténues des victimes du régime.

Le talent du polémiste

Et puis, coup de tonnerre en 1981. Parviennent à Paris des copies dactylographiées de lettres adressées par le Dr Vien à l'Assemblée nationale vietnamienne. Sous le style littéraire, on reconnaissait le talent du polémiste, celui-là même qui se permettait de larges citations de Gabriel Marcel dans ses justifications de la « pacification » du Sud après 1975.

C'était lui qui s'interrogeait enfin : *« Comment faire pour se débarrasser de cette pensée de Mao ? »* Lui encore, l'« intouchable » grâce à son combat historique, qui dénonce, critique la bureaucratie. Le Dr Vien prenait enfin sa place dans le mouvement engagé par d'autres – en des temps où l'on risquait la prison et, pis, la mort, comme celle du poète Vu Anh Kanh. Il ne précédait pas le mouvement, mais s'ébranlait enfin, rejoignant d'autres, convaincus de la déliquescence de la nomenklatura et du puits sans fond où le Vietnam risque de basculer avec la Corée du Nord et Cuba. Le mur de Berlin, les morts de Tiananmen, l'extradition d'Erich Honecker tétanisaient les successeurs d'Ho Chi Minh, la corruption emportait les autres.

Se plaçant, par l'autorité de sa propre histoire cahotante, au premier rang des oppositions, le Dr Vien réclame aujourd'hui l'adoption du pluripartisme et des élections enfin démocratiques. Avec d'autres hommes nés avec le siècle, il est l'un des influents défenseurs des jeunes intellectuels qui par dizaines publient dans le pays, en France et surtout aux Etats-Unis de grands romans où ils s'attachent à remplir de noir les taches blanches de l'histoire vietnamienne. Le Dr Vien s'exprime largement dans la presse vietnamienne, qui se débarrasse de la rhétorique *ad hoc*, réclame l'ouverture du pays et dénonce chaque jour les concussionnaires de la nomenklatura. Aux Etats-Unis, au Japon, à Taïwan, Nguyen Khac Vien est interviewé dans les journaux les plus prestigieux. En France, les traductions de ses articles et de ses lettres ne sont publiées que dans la presse diasporique.

« Vous avez devant vous un vieillard usé, à bout de souffle, et voilà qu'à ce vieil homme échoit la lourde tâche de relever, pour un moment, le drapeau de la francophonie dans un pays loin, très loin de la France », déclarait récemment le Dr Vien dans les salons de la légation de France à Hanoï. On ne se défait pas facilement de l'usage de certaines métaphores... Mais qu'il soit permis enfin à ce familier de Rousseau, Montesquieu, Durkheim et Sartre d'achever sa vie dans l'honneur et la dignité. Le Dr Nguyen, qui publia dans *les Temps modernes* et chez Maspero, dit-il, à *« payer* [ses] *dettes »*. L'histoire est étrange. Le vieil homme se consacre au Centre de psychologie infantile, dont il est le fondateur, la première ONG vietnamienne du pays ; il traduit Apollinaire en vietnamien, ferraille avec les tenants de la dictature du prolétariat. Un parmi des milliers d'autres.

C'est la grâce de l'Académie française d'avoir provoqué ce scandale-là en replaçant le Vietnam au rang de nos dettes à régler.

▶ **Alain Dugrand est écrivain.**

Le Monde

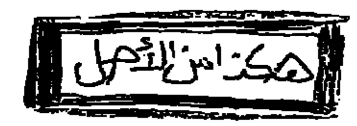
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Mgr Duval n'est plus hostile à une intervention militaire « appropriée » en Bosnie

Menée par le président de la conférence des évêques de France et archevêque de Rouen, Mgr Joseph Duval, une délégation de quatre évêques français – la première depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie – s'est rendue du 26 au 30 décembre en Croatie, à l'initiative du Secours catholique. De retour en France, les évêques devaient lancer un appel *« afin que l'on s'attaque enfin à la source de la guerre »* et que *« l'opinion française puisse faire comprendre au gouvernement cette nécessité »*.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

« Il faut faire cesser la guerre, a martelé Mgr Duval, mardi 29 décembre, devant la presse croate. *Et se préoccuper davantage de faire cesser la source de la guerre que d'acheminer seulement l'aide humanitaire. »* Après quatre jours de visite dans les villages détruits par la guerre, au plus près de la ligne de front, et surtout dans les camps de personnes déplacées ou réfugiées, les évêques français se sont forgé deux intimes convictions. D'une part, que les pays d'Europe *« ont trop tardé à réagir »* – la France en particulier – et à discerner l'agresseur de l'agressé. D'autre part, et surtout, que l'embargo seul, décrété par les Nations unies, ne saurait réellement avoir d'effet.

En conséquence, Mgr Duval ne rejetait plus l'idée d'une intervention militaire *« appropriée et ponctuelle »*, en cas de non-réponse serbe à un ultimatum formulé en bonne et due forme par l'ONU. Il y a quatre mois encore, le président de l'épiscopat français estimait qu'une intervention militaire serait *« irréaliste et inadéquate »* (*le Monde* du 9 septembre).

« J'ai perçu l'horreur de la guerre », a confié l'archevêque de Rouen, qui, ayant participé en novembre 1991 à une délégation interreligieuse (juive, catholique, protestante, orthodoxe et musulmane) à Belgrade et Zagreb, a mesuré le chemin parcouru par les communautés, et surtout le ressentiment accumulé par les Croates envers les pays occidentaux. *« Cela me laisse un certain sentiment de honte. Ce n'est pas une guérilla, c'est une guerre. Que ce soit les destructions de villages, la vision des personnes déplacées, les procédés utilisés pour faire fuir les populations, je me demande : la communauté internationale a-t-elle assez conscience de ce qui se passe sur le territoire de l'ex-Yougoslavie ? »*

Manifestement très impressionnés par ce qu'ils ont vu dans les villages frappés par la guerre comme dans les camps de réfugiés, les évêques l'ont été aussi par ce qu'ils ont entendu : en premier lieu les propos du cardinal Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb. Auteur d'un rapport alarmant sur la situation en Bosnie-Herzégovine qu'il a remis au pape l'été dernier, celui-ci dénonce aujourd'hui avec force les viols systématiques de femmes musulmanes dans des camps spéciaux en Bosnie.

Les évêques ont surtout relevé *« la part d'hypocrisie »*, selon eux, qui consiste, pour la communauté internationale, à rejeter sur la Croatie la charge des 700 000 réfugiés et personnes déplacées qui sont actuellement accueillis sur le sol croate dans des familles, dans des camps ou dans les infrastructures hôtelières.

A Zagreb enfin, la délégation s'est préoccupée du bon acheminement de l'aide alimentaire : des entrepôts de l'association caritative catholique Caritas aux réseaux de distribution paroissiaux, comme par exemple à Remete, sur les hauteurs de la capitale (7 500 habitants accueillant 1 700 réfugiés). Les responsables du Secours catholique ont ainsi pu constater, sur place, le bon acheminement des 80 000 colis alimentaires préparés en France à l'occasion des fêtes de fin d'année. Mais déjà ils notent les besoins nouveaux : produits hygiéniques, langes et couches pour enfants, lessive, matériel de reconstruction et aussi, poêles à bois.

JEAN-MICHEL DUMAY

Médecins du monde lance une campagne contre la « purification ethnique »

Sur une affiche de quatre mètres sur trois, deux photos. L'une montre Adolf Hitler, l'autre Slobodan Milosevic. En dessous, cette question : *« Les discours sur la purification ethnique, ça ne vous rappelle rien ? »* Une autre affiche présente deux photos de camps de concentration. L'une date de la seconde guerre mondiale, l'autre, toute récente, est prise en Croatie. Et là aussi, une question : *« Un camp où l'on purifie les ethnies, cela ne vous rappelle rien ? »*

A partir du 1er janvier, ces messages s'étaleront sur 3 000 panneaux publicitaires à Paris et dans les villes de plus de 100 000 habitants. Ils seront diffusés en deux spots sur TF1, France 2, France 3, Canal Plus et Canal Jimmy, et repris à la radio par les voix de Jane Birkin et Michel Piccoli. Enfin, ils se retrouveront sur des cartes postales que les Français seront invités à adresser à l'Elysée.

Ce dispositif médiatique est déployé par l'association humanitaire Médecins du monde (MDM), afin d'appeler à une mobilisation en faveur des populations victimes de la *« purification ethnique »* dans l'ex-Yougoslavie. *« Après deux années passées à convoyer des camions, il nous a semblé que nous étions allés au bout de ce que nous pouvions faire dans le domaine humanitaire, et même au-delà »*, a expliqué le Dr Pierre Pradier, directeur général de MDM, en présentant cette campagne, mardi 29 décembre. *« Il nous a semblé nécessaire d'appeler à une action plus vigoureuse. Laquelle ? Ce n'est pas à nous de la définir. Mais le ballet diplomatique actuel évoque irrésistiblement celui qui avait cours pendant la guerre d'Espagne. Il faut utiliser nos forces à faire cesser les massacres. »*

Le coût total de cette campagne s'élève à 11 millions de francs. Mais déduction faite de tout ce qui a été offert par les différents acteurs de l'opération (médias, propriétaires d'espaces publicitaires, comédiens), le coût supporté par Médecins du monde se limitera à 1,5 million de francs.

Mise en garde britannique à la Serbie

Dans un article publié, mercredi 30 décembre, dans le quotidien britannique *Daily Telegraph*, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, avertit les Serbes que leur *« cruauté sanguinaire »* incite la communauté internationale à entreprendre une action militaire en Bosnie-Herzégovine.

La Grande-Bretagne a maintes fois recommandé la plus grande prudence avant toute intervention armée en Bosnie, mais M. Hurd note que la férocité de la guerre et le risque de la voir se propager *réduisent la force des arguments* qui vont à l'encontre d'une opération militaire. Ce changement de ton britannique fait suite à des informations selon lesquelles le président George Bush a mis en garde, par écrit, le président serbe Slobodan Milosevic contre le risque d'une intervention militaire occidentale en cas d'affrontements au Kosovo entre la minorité serbe et les Albanais de souche.

En Bosnie, Sarajevo a connu, mercredi, son jour le plus froid de ce début d'hiver, avec une température extérieure de – 12 degrés, mais on n'observait aucun signe de l'offensive croato-musulmane dont on parle depuis quelques jours et qui serait destinée à desserrer l'étau serbe autour de la capitale de la Bosnie-Herzégovine. – *(Reuter.)*

□ **MM. Dumas et Kozyrev donnent *« la priorité à une solution politique »*.** – A l'issue d'une rencontre impromptue de près d'une heure et demie, mardi 29 décembre, à l'aéroport de Vienne, avec M. Roland Dumas, le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a déclaré que les deux pays accordent *« la priorité à une solution politique »* du conflit dans l'ex-Yougoslavie. Ils ont estimé que les résolutions de l'ONU concernant une interdiction de survol de la Bosnie devaient être *« absolument respectées »*. *« Si nécessaire, nous prendrons des mesures communes pour punir ceux qui les violent »*, a souligné M. Kozyrev, en notant toutefois qu'il y avait *« des violations »* des résolutions de toutes parts. – *(AFP.)*

Les nationalistes serbes renforcent leur position

Suite de la première page

Quelques heures plus tôt, la Chambre des citoyens avait voté la destitution de M. Panic par 95 voix contre 2 et 12 abstentions. *Ce vote a mis manifestement* les députés de la République méridionale dans une situation délicate avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu le 10 janvier, et qui opposera le président sortant, M. Momir Bulatovic, *ancien allié de M. Milosevic* devenu favorable à M. Panic, au candidat des anciens combattants de la guerre en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, M. Branko Kostic, considéré comme l'« homme » de Milosevic. Pour préserver la *partie de son électorat qui reste* fidèle à M. Milosevic, le président Bulatovic a, semble-t-il, renoncé à s'engager dans une nouvelle confrontation avec le président serbe.

Chef du parti ultranationaliste, qui a obtenu 73 des 250 sièges du Parlement serbe et 34 des 108 sièges réservés à la Serbie à la *Chambre basse du Parlement yougoslave*, M. Vojislav Seselj avait fortement insisté au cours des débats sur la nécessité d'*« écarter immédiatement »* M. Panic afin de *« l'empêcher de continuer à provoquer un plus grand chaos dans le pays »* pendant le mois qui lui restait à être à la tête du gouvernement. Plus impétueux que jamais, il a accusé M. Milan Panic d'avoir appelé *« les puissances étrangères à s'ingérer dans les affaires »* du pays et à *« occuper la Yougoslavie »* et d'avoir également *« sapé »* la puissance militaire du pays en faisant visiter à des journalistes étrangers *une base militaire « ultra-secrète »*. M. Seselj, qui veut mettre le premier ministre yougoslave *« en prison »*, a de surcroît accusé le premier ministre de *« détournement de fonds publics »*.

Dans une interview accordée, mardi soir, à la télévision britannique WTN, M. Panic a préféré ignorer les attaques de M. Seselj, estimant que le leader ultranationaliste était *« la honte de la Serbie »* et qu'il devrait *« être examiné par les médecins »*. Il s'est néanmoins déclaré *« décidé à rester en Yougoslavie pour aider* [son] *pays »* qui est au bord du *« désastre »*. *« Je vais essayer de coaliser tous les partis d'opposition comme j'ai commencé à le faire avant les élections du 20 décembre »*, a-t-il précisé, en exprimant quelques regrets : *« L'opposition serbe aurait pu davantage me soutenir mais elle a longtemps pensé que j'étais une marionnette de M. Milosevic. Maintenant elle a compris. Mais, hélas, il est peut-être trop tard. »*

La destitution de M. Panic, qui avait finalement obtenu le soutien *de Washington et de Moscou*, laisse penser que les dirigeants de Belgrade choisissent la politique du pire. Dans son dernier communiqué publié lundi soir 28 décembre, le cabinet de M. Panic estimait notamment *« indispensable »* que la nouvelle Yougoslavie fournisse des *« preuves concrètes »* qu'elle honore les engagements pris à la conférence internationale de Londres et insistait sur *« l'importance majeure »* d'une participation active de la Yougoslavie au processus de négociations à Genève.

M. Vojislav Seselj et les leaders ultranationalistes se moquent publiquement des menaces militaires étrangères et affirment que personne n'osera tenter une intervention contre un peuple *« guerrier et courageux »*. A Belgrade cependant, l'inquiétude est manifeste. De retour de Genève, le président yougoslave, M. Dobrica Cosic, avait déclaré, dans la nuit de lundi à mardi, qu'*« il y avait de forts risques pour qu'une intervention militaire ait lieu en Bosnie-Herzégovine »*. Par ailleurs, le chef d'état-major des forces armées, le général Zivota Panic – qui avait déclaré la semaine dernière que l'armée yougoslave ne resterait pas indifférente en cas d'intervention contre les Serbes de Bosnie – a précisé, mardi, en adressant ses vœux de nouvelle année aux membres de l'armée fédérale, qu'*« une ombre de menace et d'agression flotte au-dessus de notre patrie, nous devons être prêts à défendre notre liberté (...), une liberté que nous ne devons à personne »*. Dans la journée, le Conseil suprême de défense s'était réuni pour examiner *« la défense du pays et des plans devant être mis en œuvre conformément à la situation »*. Les médias indépendants avaient annoncé, la semaine dernière, que 600 000 ordres de mobilisation venaient d'être imprimés à Belgrade.

FLORENCE HARTMANN

□ **BULGARIE : manifestation à Sofia.** – Près de 20 000 partisans de l'Union des forces démocratiques (UFD) ont manifesté, mardi 29 décembre, devant le Parlement bulgare à Sofia. Les manifestants dénonçaient la troisième tentative en cours, depuis la chute du gouvernement minoritaire de l'UFD, le 28 octobre, pour former un cabinet. Elle est menée, sans plus de chances de succès, à l'initiative du troisième parti parlementaire, celui de la minorité turque, par M. Luben Berov, conseiller économique du président, M. Jeliou Jelev. Si le Parlement refuse aussi ce cabinet, de nouvelles élections doivent être organisées, deux mois après sa dissolution. – *(AFP, Reuter.)*

TADJIKISTAN

Les communistes ont pris le contrôle de la frontière afghane

Les forces « communistes », qui ont repris le pouvoir dans la *majeure partie* du Tadjikistan, ont annoncé, mardi 29 décembre, avoir pris le contrôle de la région de Piandj, autour du principal poste frontalier avec l'Afghanistan, tenu par les gardes-frontières russes. Les représentants des autorités locales *de la ville de Piandj, accusés* d'avoir organisé la résistance au profit des forces de la coalition islamique et démocratique, ont été arrêtés, selon l'agence Itar-Tass.

Cette nouvelle avancée des forces communistes, soutenues par des unités et des hélicoptères fournis par l'Ouzbékistan voisin, a provoqué un nouveau passage en masse en Afghanistan des dizaines de milliers de réfugiés bloqués à la frontière. Des rencontres entre *représentants des autorités* afghanes et tadjikes ont commencé, mardi, à Douchanbé, d'où les organisations humanitaires (CICR et MSF) n'ont pas été autorisées à se rendre dans le Sud.

De nouvelles offensives sont par ailleurs annoncées aux frontières entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, dans le Caucase, où les combats ont repris avec force début décembre. Dans le conflit opposant Géorgiens et Abkhazes, le long de la mer Noire, Tbilissi a annoncé, mardi, avoir réussi, après une offensive, à ouvrir la route menant à Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

SIERRA-LEONE

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée

Le gouvernement militaire a annoncé, mardi 29 décembre, avoir déjoué la nuit précédente une tentative de coup d'Etat menée par des militaires récemment limogés, partisans de l'ancien président Joseph Momoh. Dans un communiqué, le gouvernement a *précisé que sept personnes ont* été tuées au cours des combats, dont quatre putschistes.

La résidence présidentielle de Cobasa Lodge, où habite le capitaine Strasser – au pouvoir depuis huit mois à la suite d'un coup d'Etat contre le général Momoh, – a été attaquée. Le communiqué gouvernemental fait état de plusieurs arrestations, dont celles de deux officiers en retraite, le lieutenant-colonel Kawuta Dumbuya et le commandant Alpha Jalloh. Le capitaine Strasser a annoncé à la radio que les détenus allaient être *« immédiatement »* traduits devant le *« tribunal militaire spécial »* créé il y a onze jours. Il a déclaré : *« L'Afrique a été habituée aux dictateurs et je n'ai pas l'intention de marcher sur leurs traces, mais la démocratie ne doit pas être confondue avec de la faiblesse. »* – *(AFP, Reuter.)*

YÉMEN

Attentats à la bombe contre des hôtels à Aden

Presque au même moment, deux attentats à l'explosif ont été commis, mardi 29 décembre, dans deux hôtels d'Aden, faisant un tué et trois blessés. Deux de ces derniers, selon la police, sont des Yéménites, musulmans intégristes, *qui s'apprêtaient à déposer une* bombe à l'hôtel Aden, où résident une centaine de militaires américains de l'opération « Restore hope » (Rendre l'espoir) en Somalie. L'un des deux hommes a eu le bras déchiqueté par l'explosion de l'engin qu'il transportait dans une valise.

L'autre attentat a eu lieu à l'hôtel Gold Mehur, à l'autre bout de la ville, l'explosion tuant un ressortissant autrichien, M. Herveth Denes, soixante-dix ans, et blessant son épouse au visage. La déflagration, d'une très grande violence, a provoqué de sérieux dégâts matériels. Une troisième bombe, découverte dans un véhicule, a été désamorcée *à temps. Dans les trois cas il* s'agissait de *« bombes à retardement »* programmées pour exploser au même moment. – *(AFP.)*

EUROPE

Tchécoslovaquie : l'heure de vérité en Slovaquie

A la veille de la partition, on a conscience, à Bratislava, que le chemin sera difficile...

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

Le visage fermé, Rudolf Wurm hésite à raconter *« la séparation »*. La partition de son pays, pourtant, il l'a vécue de très près : directeur économique de l'agence de presse slovaque, il a fait partie de la commission créée pour diviser les biens de la radio-télévision et de l'agence de presse fédérales. L'expérience, visiblement, lui a ouvert les yeux, mais il faut lui arracher chaque phrase avant qu'il ne finisse par admettre, au vu des chiffres qu'il vient de fournir : *« Non, le partage ne nous est pas du tout favorable. »*

D'ailleurs, la commission, qui a souvent fonctionné *« dans une ambiance de tempête »*, n'a pas réussi à terminer son travail dans les délais impartis. *« Mais je ne veux pas médire. Nous avons constaté nos désaccords, et c'est maintenant à nos gouvernements de régler les points de litige. »* Et si ces litiges ne sont pas réglés à l'avantage des Slovaques ? *« Si nous n'avons pas la chance de remporter ce que nous voulons,* répond-il, *alors nous n'aurons plus qu'à serrer les dents et encaisser. »* Rudolf Wurm n'est pas un politicien, il a près de cinquante ans, une tête de M. Tout-le-Monde et une Skoda moyenne. Il a l'air si peiné par toute cette affaire qu'on n'ose même pas lui demander ses opinions politiques, mais, peut-être, était-il fédéraliste ou pour l'indépendance ? *« J'étais pour la fédération jusqu'à ce que je fasse partie de cette commission. Là, j'ai compris qu'il valait mieux, pour nous, être indépendants. »*

Comme Rudolf Wurm, la Slovaquie, pleine d'appréhension mais déterminée, va serrer les dents à partir du 1er janvier. Est-ce un symbole ? Les seuls a émettre l'espoir qu'après une période de séparation Tchèques et Slovaques pourraient se rapprocher au point de se réunir, sous une forme ou une autre, sont des Slovaques. Ceux-là mêmes qui – disent les Tchèques – ont provoqué la partition de la Tchécoslovaquie en réclamant la souveraineté de la Slovaquie... Surpris par la rapidité d'un processus qui, sous l'impulsion du premier ministre tchèque Vaclav Klaus, les a libérés plus tôt et les a poussés plus loin qu'ils ne l'auraient souhaité, les Slovaques sont aujourd'hui conscients que le chemin sera beaucoup plus difficile pour eux que pour leurs voisins de Bohême-Moravie, dont on trouve ici qu'ils ont bien vite fait de passer les « frères slovaques » par pertes et profits. *« Mais on va enfin cesser de pleurer, de chercher des excuses sur le dos des autres,* assure Peter Weiss, le jeune et dynamique chef du Parti de la gauche démocratique, anciennement Parti communiste. *On va pouvoir identifier précisément ce que nous voulons et ce que nous sommes capables de faire. »* Pour la Slovaquie, l'heure de vérité a sonné.

Conflits intersiovaques

Le handicap de ce petit pays d'un peu plus de cinq millions d'habitants, appelé Haute-Hongrie lorsqu'il faisait partie de l'Empire austro-hongrois, est d'abord économique, mais aussi politique. La structure de son économie – industrie lourde, industrie d'armement, agriculture – est peu adaptée aux exigences de l'intégration dans l'économie de marché occidentale ; par sa taille, la Slovaquie souffrira davantage de la réduction du marché intérieur ; elle aura aussi davantage à débourser que l'Etat tchèque pour créer tous les attributs d'un Etat indépendant. Handicap politique aussi, car si la République tchèque a, pratiquement, hérité de l'Etat et de la classe politique tchécoslovaques, la Slovaquie, elle, doit se construire une démocratie. *« Nous, nous devons tout construire de zéro, à commencer par les édifices »,* remarque le président du Parlement de Bratislava, Ivan Gasparovic.

De démocratie, il est beaucoup question en ce moment en Slovaquie, où les intellectuels d'opposition s'interrogent sur les méthodes de l'homme fort du pays, le premier ministre Vladimir Meciar. Ce cinquantenaire est un fonceur, qui travaille seul, agit en suivant son instinct, déteste la critique et réagit de façon émotionnelle, sans évaluer à l'avance, apparemment, la portée des propos qu'il va formuler. Deux affaires ont, depuis les élections de juin, préoccupé les intellectuels : les tendances autoritaires de M. Meciar à l'égard des journalistes, qu'il encourage vivement à *« s'autoréguler »* au lieu de le critiquer, et une vive polémique qui a suivi les tentatives du gouvernement de fermer une université indépendante créée à Trnava où M. Vaclav Havel, alors président, avait nommé l'un de ses amis au poste de recteur.

Robert Kotian, commentateur politique du grand quotidien d'opposition *Smena*, accuse M. Meciar d'avoir *« normalisé »* la télévision slovaque et de chercher à renforcer son pouvoir au sein des médias. Certes, les têtes ont valsé à la télévision, et les représentants de Robert Hersant n'ont pas réussi à acheter *Smena*, dont le sort n'est pas tout à fait réglé. Mais pour l'heure, Robert Kotian écrit librement, et il existe en Slovaquie une presse d'opposition, qui critique M. Meciar quand bon lui semble. Certains membres de l'opposition n'hésitent d'ailleurs pas à blâmer eux-mêmes le manque d'expérience professionnelle des journalistes de la télévision pour expliquer le faible niveau de celle-ci. Quant à l'université, *« il y a eu des maladresses »*, reconnaît M. Gasparovic, un proche de M. Meciar, et une solution provisoire a été trouvée, permettant aux étudiants de continuer à y suivre leurs cours. L'un des points faibles de la Slovaquie, estime un diplomate est-européen, *« c'est qu'elle n'a ni élite politique ni tradition d'intelligentsia »*. Les hommes du parti de M. Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), sont rarement des personnalités d'envergure, et, quand c'est le cas, ils entrent en conflit avec lui, tels Milan Knazko, ministre des affaires étrangères, ou Rudolf Filkus, vice-premier ministre fédéral jusqu'au 31 décembre. Ces deux hommes exposent désormais ouvertement leurs différences avec M. Meciar – comme l'a fait, dans une interview donnée à *Smena* à la mi-décembre, M. Knazko, évoquant l'importance de *« la liberté d'expression, de la presse et de l'enseignement »* pour l'image de la Slovaquie.

« S'il a de l'instinct... »

De son côté, M. Filkus nous a déclaré qu'en Slovaquie, dernièrement, *« plusieurs erreurs ont été commises, en politique intérieure et extérieure. Il était inutile de politiser les relations avec l'Université, comme ce fut une erreur de publier des déclarations sur l'attitude que doivent avoir les journalistes à l'égard du gouvernement »*. Sans le nommer, M. Filkus critique M. Meciar pour son comportement lors de sa visite en Allemagne et à son retour de Hongrie, ainsi que ses méthodes de travail : *« Il faut savoir travailler en équipe, celui qui décide seul le fait au détriment du bien commun. »*

L'attitude du premier ministre slovaque face à ces critiques dans les mois qui viennent sera très révélatrice. M. Meciar a montré qu'il était capable d'écouter d'autres points de vue et de changer d'avis, par exemple, en se pliant aux exigences du FMI ou en adaptant la politique économique slovaque à celle de la République tchèque – retirant d'ailleurs à M. Klaus, mais trop tard, l'un de ses principaux arguments en faveur de la partition. Cessera-t-il de vouloir dicter leur conduite aux journalistes, acceptera-t-il de laisser M. Knazko mener la politique étrangère slovaque comme il l'entend, fera-t-il élire un président de la République de son propre parti, quelle attitude adoptera-t-il à l'égard des députés fédéraux qui demandent à être intégrés dans le Parlement national ? Autant de tests pour M. Meciar, qui chez lui, reconnaît Robert Kotian, *« jouit encore d'une énorme popularité »*, mais doit surmonter la méfiance de l'Occident. L'indépendance de la Slovaquie libère un nouveau maillon en Europe centrale, et les voisins, tout particulièrement la Hongrie, en appréhendent l'effet déstabilisateur, attendant avec anxiété de voir la direction que ce ce maillon prendra pour s'amarrer, est ou ouest.

L'écrivain Martin Simecka, féroce critique des hommes de M. Meciar, qui le lui rendent bien, a fait le choix de rester en Slovaquie où il a grandi, bien que fils d'un grand écrivain dissident tchèque. *« Je ne suis pas sûr que tous ces signes annoncent un régime autoritaire,* dit-il. *Il y a maintenant des tentatives de créer une société indépendante, de la part d'intellectuels, dans les milieux d'affaires, dans les villes. L'équipe de Meciar va avoir du mal à gouverner, elle aura besoin du soutien de la société. Alors, s'il a de l'instinct, peut-être... »* Comme en écho, le cardinal Korec, chef d'une Eglise catholique qui reprend rapidement pied en Slovaquie, affirme ne pas avoir d'inquiétude pour la liberté de la presse : *« Mais s'il devait y en avoir,* s'empresse-t-il d'ajouter, *nous aurions notre mot à dire. »* A bon entendeur...

SYLVIE KAUFFMANN

DIPLOMATIE

MM. Bush et Eltsine vont signer le traité START 2

Suite de la première page

A grand renfort de publicité, les deux hommes avaient alors annoncé la conclusion d'un document de principe devant permettre de signer ce fameux START 2 en septembre, une fois réglés, par les experts, quelques derniers « détails ». Ce ne fut pas aussi facile : les pourparlers ont traîné et les militaires russes se sont montrés réticents.

Mais M. Bush voulait « son » accord, et le président élu, M. Bill Clinton, espérait bien hériter d'un dossier bouclé en arrivant à la Maison Blanche le 20 janvier. Les Etats-Unis étaient prêts à quelques concessions et elles furent faites lors des entretiens que le secrétaire d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, vient d'avoir à Genève avec le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev. Si les deux présidents n'y trouvent rien à redire, un accord définitif devait être annoncé mercredi dans un communiqué commun publié à Moscou et à Washington. Il devrait être signé lors du sommet qui, selon la présidence russe, réunira MM. Bush et Eltsine les 2 et 3 janvier à Sotchi, sur la mer Noire.

START 2 est, comme son nom l'indique, dans la lignée de START 1 : il s'agit d'un accord qui ne se borne pas à fixer des « plafonds » au développement des arsenaux nucléaires mais qui supprime des catégories entières d'armes. Il va, cependant, beaucoup plus loin qu'aucun autre accord sur le désarmement en prévoyant le démantèlement de certaines des armes les plus terrifiantes.

START 1, signé en juillet 1991 à Moscou et ratifié en octobre dernier par le Sénat américain, était un bon début : il ramenait de 22 500 à quelque 15 000 le nombre de têtes nucléaires sur engins intercontinentaux (stratégiques) possédés par les deux Grands. En gros, chacun restait, avec 7 000 ogives environ, capable d'atteindre le territoire de l'autre.

Cependant, une catégorie entière d'armes, les missiles intercontinentaux basés au sol et équipés de plusieurs ogives (MIRV, multiple independently targeted re-entry vehicles), restait intacte (parmi d'autres). La Russie conservait ses SS-18 (dix têtes) et SS-19 (six têtes), les Etats-Unis leurs 50 MX Peacekeeper et 500 Minutemen III, engins jugés les plus déstabilisants de la panoplie des deux Grands. La puissance qu'ils représentent, leur précision et leur vulnérabilité (ils ne sont pas cachés ou à peine) en font des engins qui incitent à une « première frappe » – pour s'en servir ou pour les rayer de l'arsenal de l'autre... Ces monstres incarnent la « terreur nucléaire » : un SS-18 embarque dix ogives qui peuvent atteindre dix cibles différentes aux Etats-Unis et dont chacune recèle une capacité de destruction cinquante fois supérieure à la bombe d'Hiroshima.

START 2 prévoit non seulement de diminuer encore le nombre de têtes nucléaires en possession des Américains et des Russes (de 15 000, on passerait, cette fois, à 7 000 ; environ 3 500 ogives de chaque côté) mais encore d'éliminer entièrement la catégorie des MIRV basés au sol. Quantitativement et qualitativement, l'accord représenterait ainsi un pas de géant dans le désarmement nucléaire. En 2003, la Russie devra avoir démantelé ses 150 SS-18 et 170 SS-19 ; les Etats-Unis s'étant débarrassés de leur MX et ayant transformé leurs Minutemen en engins à une seule ogive. Au sol ne resteraient plus, de part et d'autre, que des missiles à une seule tête ; les engins « mirvés » ne subsisteront plus qu'à bord des sous-marins, moins déstabilisants parce que moins repérables et plus imprécis.

La composition des arsenaux nucléaires serait ainsi modifiée : on s'orienterait vers des systèmes privilégiant les engins nucléaires de représailles (missiles à bord des sous-marins et des bombardiers) aux dépens des armes incitant à « une première frappe » (fusées « mirvées » basées au sol). Autant, sinon plus, que la réduction du nombre d'ogives, c'est cette restructuration des arsenaux qui devrait « stabiliser » le jeu de la dissuasion et éloigner, comme dit M. Bush, le spectre du *« cauchemar nucléaire »*.

Des aménagements pour les Russes

Seulement, c'est un marché qui paraît davantage demander aux Russes qu'aux Américains. Les premiers ont toujours privilégié les engins au sol ; leurs batteries de SS-18 et SS-19 représentent le « cœur » de leur arsenal nucléaire. Ces gros missiles dans leurs silos faisaient la fierté des généraux soviétiques. Les Etats-Unis, eux, ont, depuis longtemps, donné la préférence à leurs missiles Trident embarqués à bord des sous-marins. START 2 s'en prend donc à l'essentiel du dispositif nucléaire de Moscou et, apparemment, cela n'a pas été facilement accepté par les militaires russes.

Ils ont fait valoir que START 2 leur imposait, pour rester au niveau des Américains, de développer entièrement un nouveau type de missile à tête unique avec son silo, opération extrêmement coûteuse, sauf à pouvoir obtenir certains aménagements de l'accord. C'est ce dont ils ont discuté à Genève. START 2 prévoyait la destruction des silos des SS-18 ; les Russes voulaient pouvoir conserver ces silos et les aménager pour y placer leurs missiles SS-25 (à une ogive). START 2 stipulait encore que les SS-19 seraient démantelés ; les Russes entendaient pouvoir les modifier, les faire passer de six têtes nucléaires à une seule. Dans un cas comme dans l'autre, les Etats-Unis craignaient que les Russes ne puissent très vite reconstituer un arsenal de fusées à têtes multiples.

Aucune précision n'a filtré sur les compromis conclus à Genève. Mais à en croire une déclaration du ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, rapportée par l'agence Interfax, Moscou a obtenu quelques satisfactions. La Russie pourra conserver *« des »* sites de lancement, aménagés, de SS-18 et y mettre des SS-25. Les Russes pourront également transformer certains de leurs SS-19. Un autre litige aurait été réglé : les Russes contestaient la marge laissée aux Américains pour convertir l'armement conventionnel de leurs bombardiers stratégiques B-1 et B-52 en armement nucléaire.

Une mise en œuvre difficile

Il reste que la mise en œuvre de START 2 paraît encore problématique et pourrait laisser intouchés des pans entiers de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS. Le précédent de START 1 incite, ici, à la plus grande méfiance. D'une part, les Russes ont déjà du mal à tenir le rythme prévu de démantèlement des armes que leur impose START 1. Cela tient essentiellement au côut de l'opération : la Russie n'a pas plus les moyens de la course au désarmement que de la course aux armements. Bref, s'ils veulent voir les Russes tenir les engagements autrement plus contraignants de START 2, les Etats-Unis pourraient bien être obligés d'augmenter l'aide de 400 millions de dollars qu'ils ont déjà accordée à Moscou au titre du désarmement.

D'autre part, les Russes n'ont plus le monopole des armes nucléaires de l'ex-URSS ; celles-ci, et notamment certains des fameux SS-18, sont aussi aux mains de trois autres Républiques, Ukraine, Kazakhstan et Biélorussie. Or, bien qu'ayant signé un protocole les engageant à respecter la part qui leur revient dans l'application de Start 1 et à se défaire de tous leurs engins nucléaires d'ici à l'an 2000, aucune des trois autres Républiques « nucléaires » ne paraît, aujourd'hui, disposée à se séparer facilement de ses missiles. Elles entendent en « marchander » plus cher le démantèlement – contre davantage d'aide occidentale et contre des garanties de sécurité face à la Russie. En somme, START 1, déjà mal ou à peine appliqué, augure très mal de la mise en œuvre d'un START 2 autrement plus ambitieux.

ALAIN FRACHON

L'Ukraine réclame 2 milliards de dollars pour réaliser le désarmement prévu par START 1

Au moment où les chefs de la diplomatie américaine et russe annonçaient la conclusion d'un nouvel accord de désarmement stratégique START 2, l'Ukraine a annoncé qu'elle chiffrait à plus de 2 milliards de dollars le coût pour son pays du démantèlement, prévu par l'accord START 1, des missiles stratégiques basés sur son territoire.

La semaine dernière, le président Bush avait annoncé que les Etats-Unis – où 400 millions de dollars ont été débloqués l'an dernier pour aider au désarmement dans l'ex-URSS – sont prêts à aider les Ukrainiens à concurrence de quelque 175 millions de dollars. Le président ukrainien avait alors indiqué que son pays entendait démanteler sur place 46 missiles à propulsion solide fabriqués en Ukraine et envoyer les 130 restants – à propulsion liquide – en Russie.

M. Konstantin Grichtchenko, responsable du désarmement au ministère ukrainien des affaires étrangères, a en outre demandé, mardi 29 décembre lors d'une conférence de presse à Moscou, l'ouverture *« urgente »* de négociations avec Moscou pour permettre à Kiev de conserver la matière fissile des missiles devant être démantelés aux termes du traité START 1. *« La Russie doit admettre sans ambiguïté que les composants nucléaires de ces armes nous appartiennent »*, a-t-il déclaré, en expliquant que l'Ukraine a besoin de l'uranium, et *« peut-être à un stade ultérieur »* du plutonium, pour alimenter ses centrales nucléaires civiles.

Kiev envisage aussi de vendre, probablement aux Etats-Unis, la matière fissile qu'il conserverait, si l'argent de cette vente se révèle un moyen plus efficace pour augmenter les approvisionnements énergétiques du pays, a encore indiqué le responsable ukrainien. La veille, Washington avait annoncé la conclusion du premier accord d'achat aux Russes de plutonium-238 pour utilisation dans des engins spaciaux.

M. Grichtchenko a, enfin, rappelé que l'Ukraine a *« annoncé son intention »* de devenir un Etat non nucléaire. Avec la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie, elle a adhéré le 23 mai dernier au traité START 1 en signant un protocole d'application. Mais le Parlement ukrainien, où une partie des députés s'opposent au désarmement nucléaire de l'Ukraine, ne l'a toujours pas ratifié et *« risque de ne pas le faire avant fin mars 1993 »*, a indiqué, lors de la même conférence de presse, l'ambassadeur d'Ukraine à Moscou, M. Vladimir Krijanovski. Le département d'Etat américain a déjà averti Kiev que ce retard peut nuire aux relations entre Kiev et Washington. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

Malgré l'opposition du HCR

Le Bangladesh a entrepris le rapatriement « volontaire » de milliers de réfugiés rohingyas vers la Birmanie

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Plus de cinq mille Rohingyas originaires de Birmanie, sur plus de deux cent cinquante mille regroupés dans des camps de réfugiés au Bangladesh, ont été rapatriés en l'espace de trois mois. Ces retours *« volontaires »* sont désapprouvés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui menace de retirer son assistance, d'un montant de 20 millions de dollars, aux vingt camps où les réfugiés ont été regroupés à proximité de la frontière birmane.

Fin 1991 et début 1992, les Rohingyas, minorité musulmane installée dans l'Etat birman d'Arakan, ont fui une sévère répression militaire et se sont réfugiés au Bangladesh. Des négociations entre Dacca et Rangoun ont abouti à un accord sur leur rapatriement le 7 mai dernier. Mais le HCR a refusé de s'associer à cette opération faute de garanties sur le volontariat des retours et sur l'accueil réservé aux Rohingyas, pour l'essentiel des ruraux, par les autorités birmanes. Après six mois de délai, ces retours se sont néanmoins amorcés en septembre, par petits groupes, sans la participation du HCR. Les opérations sont émaillées d'incidents. Des réfugiés ont affirmé être rapatriés contre leur gré, ce que Dacca nie formellement. Début décembre, selon la presse bangladaise, une cinquantaine de personnes ont été blessées lorsque des réfugiés ont manifesté dans un camp contre leur rapatriement. D'autres incidents du même type avaient déjà fait, les semaines précédentes, quinze morts et des centaines de blessés.

Fin novembre, Dacca a néanmoins donné le feu vert au rapatriement de 22 835 Rohingyas, progressivement transférés dans des camps de transit avant d'être renvoyés en Birmanie. Le Bangladesh a également fourni à Rangoun les noms et adresses de 131 275 Rohingyas susceptibles d'être rapatriés. Mais des employés du HCR auraient trouvé dans des camps de transit des Rohingyas affirmant leur hostilité à leur rapatriement. Parce que la présence d'un quart de million de réfugiés sur son sol est une lourde servitude, le Bangladesh continue, à ce jour, de passer outre aux avertissements du HCR.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **AFGHANISTAN : réunion de la Choura.** – La session électorale de la Choura, ou grande assemblée, qui doit choisir un nouveau président afghan, s'est ouverte, mardi 29 décembre, à Kaboul. Le chef de l'État intérimaire, M. Burhannudin Rabbani, a prononcé le discours d'ouverture devant 1 315 délégués, souhaitant que *« les décisions sages »* de la Choura mettent fin *« aux ressentiments et inimitiés »* entre factions de moudjahidins. Mais, sur les neuf principales factions, seules quatre étaient représentées, et le chef des fondamentalistes du Hezb-e-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, était absent. – *(AFP.)*

□ **CHINE : Pékin veut mettre fin au commerce de troc avec la Corée du Nord.** – L'agence Chine nouvelle a annoncé, mardi 29 décembre, qu' *« à partir de 1993, le commerce sino-nord-coréen sera réglé en espèces, ce qui favorisera les échanges bilatéraux. (...) Bien que des problèmes puissent se poser au début, ce nouveau système, pratiqué à travers le monde, sera un pas en avant positif »*. Par ces propos, la Chine entend mettre fin au commerce de troc jusqu'alors pratiqué avec la Corée du Nord, qui connaît actuellement une sévère crise économique.

□ **Métro de Canton : Paris exprime ses « regrets ».** – Le ministère français des affaires étrangères a exprimé, mardi 29 décembre, ses *« regrets »* après la décision chinoise d'exclure les firmes françaises du projet de métro de Canton, en réponse à la vente de Mirage 2000-5 à Taïwan (*le Monde* du 30 décembre). *« Nous regrettons tout ce qui pourrait priver la France et la Chine des moyens de leur coopération »*, a déclaré le porte-parole adjoint du ministère, M. Maurice Gourdault-Montagne, ajoutant que le Quai d'Orsay en avait pris connaissance par la presse.

AMÉRIQUES

BRÉSIL : malgré sa démission à l'ouverture de son procès

L'ex-président Collor a été suspendu de ses droits civiques pour corruption

Le Sénat brésilien a reconnu coupable de corruption, mercredi 30 décembre, M. Fernando Collor de Mello, élu président en décembre 1989, et l'a condamné à huit ans de privation de ses droits civiques. Dans l'espoir d'éviter ces sanctions, M. Collor, suspendu de ses fonctions présidentielles depuis le 29 septembre, avait démissionné, peu après l'ouverture de son procès devant le Sénat. *Pour l'empêcher de quitter le* Brésil avant son procès de droit commun (pour forfaiture et corruption), qui doit s'ouvrir en février, la justice étudie la possibilité d'une mise en détention préventive de M. Collor, auquel on prête l'intention de passer le Nouvel An à Paris.

ÊTES-VOUS FORCÉ DE PARTIR ?
LE BRÉSIL VIT AU-DESSOUS DE MES MOYENS...
PANCHO

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le rideau est tombé. Après sept mois d'une crise aux multiples rebondissements, le président Collor a subi, malgré sa démission mardi, une ultime et humiliante défaite, en se voyant condamné dès le lendemain par le Sénat, par un vote de 76 voix contre 3. Toutes ses manœuvres procédurières pour retarder ou éviter son jugement ont tourné court.

M. Collor avait annoncé sa capitulation dans une brève lettre, lue par son avocat vingt minutes après l'ouverture du procès devant la Chambre haute. Cette déclaration avait motivé une suspension de séance pour permettre l'intronisation officielle de M. Itamar Franco, l'ancien vice-président de M. Collor devenu chef de l'Etat intérimaire depuis le 2 octobre.

De longs et difficiles débats ont ensuite agité le Sénat. Il s'agissait de décider si la démission de M. Collor mettait fin ou non aux poursuites contre lui, sur lesquelles les sénateurs devaient se prononcer à la majorité des deux tiers. Cette question n'était pas de simple rhétorique juridique, la condamnation de M. Collor devait en effet entraîner non seulement sa destitution définitive, mais aussi la suspension de ses droits civiques pendant huit ans. La réponse apportée par le Sénat, réuni sous la direction du président de la Cour suprême, a été sans appel : 73 sénateurs se sont prononcés pour la poursuite du procès, 8 seulement s'y opposant.

Cloîtré toute la journée de mardi dans sa résidence privée – comme depuis sa suspension par l'Assemblée nationale le 29 septembre, – M. Collor avait prévu de prononcer un discours aussitôt après sa démission, à l'heure où il espérait encore éviter le *«procès politique»* qu'il n'a cessé de dénoncer. Jusqu'au dernier moment, cette crise n'aura donc cessé de surprendre M. Collor, comme à ses tout premiers jours lorsque au milieu du mois de mai, son propre frère l'accusait de bénéficier d'un vaste réseau de détournement de fonds publics, dont l'entrepreneur et ancien trésorier de sa campagne électoral, M. Paulo Cesar Farias, était le cerveau.

M. Collor a aussi été pris de court, quand son chauffeur a expliqué à la commission d'enquête parlementaire, formée au début du mois de juillet, l'existence de chèques sortant des caisses des entreprises de M. Farias, pour aboutir par des voies détournées dans les comptes privés de M. Collor. L'ancien président s'est montré tout aussi démuni lorsque des industriels ont expliqué l'origine des fonds alimentant ces *«chèques de fantômes»* en dénonçant *«le racket effectué sur la passation de marchés publics ou les trafics d'influence»*.

M. Collor n'a présenté qu'une fragile défense : les dépenses incompatibles avec son revenu ou son patrimoine – pour un montant prouvé de plusieurs millions de dollars – venaient, avait-il affirmé, d'un emprunt effectué en Uruguay au moment de la campagne électorale. Les intérêts et le «résidu» des quelque 5 millions de dollars de prêt lui permettaient de soutenir son train de vie. Cette «opération uruguayenne» a été accueillie avec un scepticisme qui ne s'est pas dissipé, en dépit de la présentation de quelques preuves matérielles de son existence.

M. Collor n'a pas cessé de soutenir que ce qu'il appelait *«un lynchage politique»* provenait de l'opposition, d'un certain nombre d'acteurs politiques et économiques hostiles à son programme de modernisation et d'ouverture. La thèse, parfois invoquée par ses fidèles, d'un *«complot destiné à l'écarter du pouvoir»* ne tient pas, même s'il apparaît que beaucoup de responsables économiques voyaient d'un mauvais œil ce changement de cap après trente années de protectionnisme. Il est tout aussi vrai que *«la croisade contre la corruption»* menée dans l'affaire Collor a souvent été soutenue par des politiciens dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne présentent pas toutes les qualités requises pour mener un tel combat.

Les limites d'une «révolution morale»

A cet égard, la manière dont la commission parlementaire chargée d'enquêter sur les conditions de privatisation de la compagnie aérienne VASP a conclu son non-lieu, en dépit des multiples irrégularités constatées, en dit long sur les limites de la *«révolution morale»* en cours.

Mais c'est avant tout pour n'avoir pas perçu à temps la gravité des faits reprochés, pour avoir négligé la frustration de politiciens qu'il a souvent méprisés et pour avoir largement sous-estimé la réprobation d'une majorité de la population, que M. Collor a été acculé à la démission et condamné. *«Ce n'est pas le temps qui a manqué à la défense de M. Collor, mais les arguments»*, souligne le député Benito Gama.

Les accusations formulées à l'encontre de Mme Rosane Collor, l'épouse de l'ex-président, sur sa gestion douteuse de la Légion brésilienne d'assistance (organisation caritative) ou sur les fêtes privées qu'elle avait organisées sur des fonds publics n'ont pas contribué à améliorer l'image de celui qui s'était présenté, lors de sa campagne électorale, comme un *«chasseur de maharadjahs»*, les profiteurs des deniers publics.

La chute de M. Collor est donc avant tout celle d'un homme qui, par négligence ou par calcul, s'est cru au-dessus des lois. L'exemplaire stabilité de l'ensemble des institutions brésiliennes pendant toute cette crise a démontré que la démocratie, avec laquelle les Brésiliens ont renoué en 1984 après trente ans de régime militaire, n'était ni aveugle ni dupe. Reste que cet épisode tombe au plus mal pour le pays.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis le mois de mai n'ont fait qu'expédier les affaires courantes. La mise en œuvre de la politique de modernisation et de redressement économique est bloquée depuis le printemps, et les récentes décisions du gouvernement de M. Franco (suspension du programme de privatisation, triplement prévu du salaire minimum) font douter de sa poursuite. A un moment où le Brésil affronte une situation difficile, avec un taux mensuel d'inflation à 27 %, M. Franco – un sexagénaire connu pour son caractère difficile et son indécision – a laissé entendre qu'il comptait d'abord se préoccuper du sort des quelque 65 millions de miséreux de son pays de 155 millions d'habitants. Le chef de l'Etat devait prononcer mercredi son premier discours de politique générale. C'est lui, désormais, qui aura à affronter le jugement de la nation jusqu'à la prochaine élection présidentielle, prévue pour décembre 1994.

D'ici là, les Brésiliens auront à se prononcer par référendum, le 21 avril, sur le futur régime politique du pays. Ils seront invités à choisir entre un système parlementaire, présidentiel ou une monarchie constitutionnelle.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

CUBA

La plupart des passagers d'un avion détourné sur Miami ont demandé l'asile politique aux Etats-Unis

Un avion cubain effectuant une liaison intérieure a été détourné, mardi 29 décembre au matin, et s'est posé sur l'aéroport international de Miami. Une cinquantaine de personnes se trouvaient à bord et la plupart ont demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a-t-on appris de sources officielles américaines. Selon les services d'immigration, cinq personnes, dont le copilote, veulent repartir vers Cuba. L'appareil, un Antonov-26 de la compagnie Aero-Caribbean, est actuellement retenu sur une des pistes de l'aéroport : les autorités cubaines devraient pouvoir, comme cela a été le cas auparavant, venir récupérer l'appareil.

La Havane a condamné ce détournement, qui *«s'inscrit dans une longue série d'actes de terrorisme et découle de l'hostilité qui oppose depuis plus de trente ans les Etats-Unis à Cuba»*. En janvier 1992, trente-cinq Cubains s'étaient déjà réfugiés aux Etats-Unis à bord d'un hélicoptère. Le 19 décembre dernier, un ancien pilote de l'armée de l'air castriste, qui avait fui son pays en 1991 avec un Mig-23, est revenu chercher sa femme et ses fils à bord d'un petit avion de tourisme. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAÏTI : élections sénatoriales et législatives partielles le 18 janvier.** – Le premier tour des élections en vue du renouvellement d'un tiers du Sénat haïtien et de quatre sièges de députés a été fixé au 18 janvier, ont annoncé, mardi 29 décembre, les autorités de Port-au-Prince. Le deuxième tour est prévu pour le 25 janvier. L'opposition proche du président renversé Jean-Bertrand Aristide a dénoncé le caractère *«anticonstitutionnel»* de ce scrutin. Les parlementaires soutenant le premier ministre Marc Bazin, dont les socialistes du PANPRA, appuient en revanche la tenue du scrutin, soulignant que l'absence de consultation pourrait entraîner *«la disparition du Parlement»*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'affaire des Palestiniens expulsés

Près de deux semaines après l'exil imposé par Israël à 415 Palestiniens – qui ne seraient que 413 selon leur propre décompte, – la Ligue arabe a décidé, mardi 29 décembre, de tenir un conseil ministériel extraordinaire le 11 janvier, au Caire, pour discuter de cette question. L'Egypte de son côté, a rappelé son ambassadeur en Israël pour consultations.

Quant à la France, malgré la fin de non-recevoir opposée par le Liban et l'Etat juif à sa proposition d'envoi d'une mission médicale auprès des expulsés, elle *« poursuit ses contacts »* avec les deux gouvernements, a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Maurice Gourdault-Montagne. *« Nous ne pouvons pas laisser perdurer cette situation. Dans l'attente d'une solution politique, dont nous espérons qu'elle sera trouvée à force d'insistance et de pressions, toute solution, qu'elle soit française ou autre, qui peut permettre l'acheminement de moyens humanitaires sera la bienvenue »,* a ajouté le porte-parole, à quelques heures d'une rencontre prévue à Genève entre le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et le dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat. Ce dernier a déclaré à l'agence Reuter à Tunis que la question *« relève désormais de la responsabilité du Conseil de sécurité de l'ONU ».*

Les dirigeants israéliens ont du mal à faire admettre leur point de vue

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Les soldats sont venus, ils ont dit qu'ils voulaient interroger mon fils ; le lendemain je l'ai vu à la télévision parmi les autres, dans la montagne, au Liban. » Abou Hazem Siouri est le père du plus jeune des expulsés palestiniens. A Hébron, en Cisjordanie occupée, où il vit, son fils Bassem, seize ans, est devenu la mascotte locale. Son nom est sur toutes les bouches. Il fait partie des dix Palestiniens expulsés par erreur.

Le chef d'état-major, le général Ehud Barak, a été contraint de reconnaître, mardi 29 décembre, non sans embarras, que le processus d'expulsion avait été *« un peu rapide »* et que des erreurs d'identification avaient été commises. Puis, se ressaisissant, il a affirmé : *« Ces dix Palestiniens ne sont pas des innocents, mais des activistes soupçonnés de meurtre et d'incitation à la violence. »*

Abou Hazem, entouré de ses proches, écoute avec inquiétude les propos du chef d'état-major retransmis par la radio. *« Bassem était employé chez un cordonnier de Hébron, il avait l'habitude de revenir directement à la maison, sans même jeter des pierres sur les soldats. Il n'allait pas non plus prier à la mosquée et il était trop jeune pour se laisser pousser la barbe comme les musulmans religieux. »* Le père, qui compte demander des dédommagements à l'Etat, refuse cependant de faire appel séparément devant la Cour suprême. *« Tous les déportés doivent revenir, ou aucun »,* estime-t-il. La famille acquiesce cependant que la radio continue de diffuser les propos du général : *« Si nous décidons de les ramener en Israël, plusieurs d'entre eux seront condamnés à des peines de prison supérieures aux deux ans du bannissement. »*

Un rapport « très critique »

Le problème de ces dix hommes, de même que celui du rejet par le Liban de la proposition israélienne de « compromis » sur l'aide humanitaire aux expulsés (*le Monde* du 30 décembre), a été abordé mercredi matin, lors d'une deuxième série de rencontres à Jérusalem entre l'émissaire spécial des Nations unies, M. James Jonah, et le premier ministre M. Itzhak Shamir ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès.

Le refus de Beyrouth est *« une preuve supplémentaire que le Liban ne recule devant rien pour exploiter la situation des expulsés à des fins de propagande »,* s'est empressé de déclarer le porte-parole du premier ministre, M. Gad Ben Ari, soucieux de détourner les critiques internationales vers les Libanais.

Les Israéliens appréhendent plus que jamais que le rapport de M. Jonah, qu'ils prévoient *« très critique »* à leur égard, n'entraîne une nouvelle condamnation du Conseil de sécurité. *« Vous avez envoyé les activistes du Hamas vers le froid. Vous ne pouvez à présent vous en laver les mains et contraindre les Libanais à les accueillir »,* aurait déclaré en privé M. Jonah à M. Rabin.

Les Israéliens ont eu, il est vrai, quelques difficultés à expliquer à leur interlocuteur que les proscrits se trouvent sur un territoire sous contrôle libanais. *« Si les Libanais étaient vraiment souverains dans ce secteur, nous n'aurions pu leur expédier quatre cent quinze Palestiniens »,* murmurent même de hauts fonctionnaires dans les couloirs du ministère des affaires étrangères.

Ce qui n'empêche pas M. Pérès de déclarer que *« toute la logique de l'expulsion consiste à avoir envoyé ces Palestiniens de l'autre côté de la frontière, sur une terre qui n'est pas israélienne, vers un gouvernement qui n'est pas israélien, et de les avoir remis entre les mains d'une armée qui n'est pas celle d'Israël. Ainsi en a décidé notre gouvernement et notre Cour suprême. Nous nous y tenons ».* – *(Intérim.)*

□ **Fausse alerte à la bombe à la Knesset.** – Alors que le Parlement israélien discutait le budget, un interlocuteur anonyme se réclamant du Hezbollah (mouvement intégriste musulman, qui semble ne pas exister en Israël et dans les territoires occupés) a annoncé par téléphone qu'une bombe allait exploser. Quelques minutes plus tard, un second avertissement téléphonique a été adressé à la garde de la Knesset. La fouille de l'édifice a révélé qu'il s'agissait de fausses alertes. – *(AFP.)*

« Nous voulons rentrer chez nous »

MARZ-EZ-ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

« Le problème humanitaire que nous affrontons ne doit pas faire oublier la question de fond de notre déportation et j'ai peur que toute cette agitation ne soit qu'un moyen de détourner les esprits du seul objectif qui nous intéresse : rentrer chez nous. » Employé d'hôtel à Bethléem, Nasser, un proche du Jihad islamique, se fait l'interprète de plusieurs de ses compagnons d'exil, qui s'inquiètent de voir l'ONU se mobiliser sur cette seule question, alors que *« nul,* dit-il, *ne songe à contraindre Israël à appliquer la résolution 779 votée par le Conseil de sécurité »* et exigeant le retour des exilés palestiniens.

Accusant, dans un communiqué lu dans leur camp, la communauté internationale de pratiquer une politique de « deux poids deux mesures » lorsqu'il s'agit d'Israël, les expulsés palestiniens ont exhorté le monde a faire appliquer la résolution 779. *« La communauté internationale attend-elle de voir nos cadavres pour agir ? Nous resterons ici, dans ce no man's land proche de notre patrie, jusqu'à ce que nous soyons autorisés à rejoindre nos familles. »,* ont-ils ajouté. L'annonce par Israël que dix d'entre eux, bannis *« par erreur »,* pourraient être autorisés à rentrer, n'a fait que renforcer leurs soupçons sur la volonté de l'Etat juif de faire oublier leur déportation massive.

« C'est mon rêve de rentrer », affirme avec un large sourire Bassem Salim Sioury, seize ans, l'un de ces dix ; mais *« nous partageons le même rêve et tous nous devons regagner la Palestine ».* Arrêté chez lui, cet ouvrier dans une usine de chaussures d'Hébron n'a jamais eu affaire à l'armée israélienne et ne sait pas pourquoi il est là : *« Ils ne m'ont pas donné l'occasion de leur poser la question, alors... »* Fonctionnaire « jordanien » des Wakfs (Biens religieux), Abdel Magid Bandoury, lui, sait depuis son arrestation qu'il est là par erreur. *« L'homme qu'ils voulaient s'appelle Abdel Hamid,* dit-il. *Je le leur ai dit, mais ils m'ont répondu :* « Abdel Magid ou Abdel Hamid, c'est la même chose. » *Alors que faire ? »*

Au treizième jour de leur exil, par un temps glacial malgré le soleil, les exilés palestiniens continuent de s'organiser et ont loué un mulet pour le transport des jerricans d'eau du ruisseau, à 500 mètres en contrebas. Livrés frauduleusement par des villageois des localités voisines, de la nourriture, des vêtements et un peu de kérosène parviennent depuis trois jours au campement à travers la montagne, mais cette voie d'accès pourrait s'interrompre rapidement, l'armée libanaise y ayant renforcé sa présence.

Demande d'un sommet arabe

Toujours aussi déterminé dans son refus d'être impliqué dans cette affaire, le Liban a opposé une fin de non-recevoir à l'émissaire de l'ONU, M. James Jonah, qui s'est entretenu mardi avec le président de la République, M. Elias Hraoui, et le premier ministre, M. Rafic Hariri. *« Le monde entier doit se concentrer sur Israël et non sur le Liban. Nous ne pouvons pas faire autrement pour des raisons d'indépendance et de souveraineté »,* a réaffirmé M. Hariri, pour qui la visite de M. Jonah à Beyrouth *« est un voyage pour rien ».*

Le gouvernement libanais a reçu, mardi 29 décembre, l'appui du Parlement qui a voté à l'unanimité des présents une motion demandant *« la tenue urgente d'un sommet arabe pour examiner les moyens d'assurer le retour dans leur patrie »* des bannis. Même si cette demande n'a que peu de chances d'être retenue, le fait que le Parlement soit unanime sur une question autrefois si controversée est une preuve supplémentaire du nouvel état d'esprit qui règne à Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le mouvement Hamas lutte pour la création d'un Etat islamique en Palestine

A trop jouer avec le feu on finit par s'y brûler. Israël doit amèrement regretter aujourd'hui d'avoir dans les années 70 et 80, lorsque l'OLP était considérée comme le principal ennemi à abattre, encouragé les mouvements islamistes dans les territoires occupés.

Le Hamas, Mouvement (palestinien) de la résistance islamique, n'est certes pas une création de l'Etat juif. Mais, si c'est le 14 décembre 1987 seulement, au moment du déclenchement de l'Intifada dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, qu'il s'est fait connaître publiquement comme tel, il n'est pas pour autant né *ex nihilo*. Il résulte en fait d'un courant islamiste inspiré par les Frères musulmans, sur les activités desquels les dirigeants israéliens ont, longtemps, complaisamment fermé les yeux.

Le Hamas, acronyme, en arabe, de Mouvement de la résistance islamique – *Harakat Al Moukawama Al Islamiya*, – lutte pour la constitution d'un Etat islamique dans toute la Palestine. Il est donc hostile à la reconnaissance d'Israël et, par voie de conséquence, aux négociations de paix avec l'Etat juif.

Subsides iraniens

Son dirigeant spirituel, cheikh Ahmad Yassine, a été condamné en octobre 1991 à la prison à perpétuité, après qu'un tribunal militaire israélien l'eut convaincu de meurtres, d'incitation à la violence et de détention d'armes. Cheikh Yassine avait créé en 1978 une association à but non lucratif, sous le nom d'Al Mujamaa al islami (le Collectif islamique), dont les activités sociales, culturelles, politiques et idéologiques servaient un seul objectif, le prosélytisme islamiste. Le soulèvement palestinien a entraîné un changement non seulement dans l'appellation, mais aussi dans le but et les méthodes.

La branche armée du Hamas est le groupe Ezzedine Al Kassam, du nom d'un dirigeant nationaliste palestinien, qui a revendiqué l'enlèvement le 13 décembre, à Lod, en plein cœur d'Israël, d'un garde-frontière israélien, Nissim Toledano, dont le corps avait été retrouvé deux jours plus tard en Cisjordanie (*le Monde* du 17 décembre). C'est cet assassinat qui est à l'origine de l'expulsion par Israël de quatre cent quinze Palestiniens présumés militants ou sympathisants du Hamas.

Le Hamas n'est pas membre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui groupe les principales formations palestiniennes, et dont il conteste la stratégie. Il a été invité, une nouvelle fois, la semaine dernière, à adhérer aux structures de la centrale, mais, outre les divergences politiques sur le processus de paix, il pose des conditions à son ralliement. Il réclame 40 % des sièges du Conseil national palestinien (CNP – Parlement en exil), un prix que les autres formations de l'OLP jugent exorbitant.

Au printemps dernier, des affrontements sanglants avaient opposé les partisans du Hamas et ceux du Fath de M. Yasser Arafat, dans la bande de Gaza. Un « pacte d'honneur », conclu en juin et en vertu duquel les deux parties devaient résoudre leurs problèmes par le dialogue, avait permis de mettre fin au conflit. S'il est difficile de donner des évaluations chiffrées sur l'audience du Hamas dans les territoires occupés, une chose est certaine : le mouvement est très bien implanté dans la bande de Gaza et dans la ville de Hébron, en Cisjordanie. Lors des élections syndicales professionnelles et étudiantes qui ont eu lieu dans le courant de l'année dans les territoires occupés, le Hamas a remporté en moyenne le tiers des sièges à pourvoir. Et les syndicats des commerçants de Ramallah et des médecins de Gaza sont sous son contrôle.

Selon des sources palestiniennes, Hamas recevrait chaque année des subsides de près de 20 millions de dollars de l'Iran, où il aurait récemment ouvert un bureau. L'Arabie saoudite et surtout le Koweït contribueraient à son financement, notamment depuis que l'OLP est tombée en disgrâce auprès de ces pays en raison de son attitude lors de l'invasion du Koweït par l'Irak.

M. Na.

□ **ÉGYPTE : un responsable islamiste tué par la police.** – Un dirigeant de l'organisation clandestine islamiste Gamaa Islamiya en Haute-Egypte, M. Nasser Himdane Mohammed, présenté comme *« le concepteur de 90 % des attentats »* commis récemment dans la région, a été tué dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 décembre par la police, a indiqué cette dernière. Les forces de sécurité ont ensuite procédé au ratissage du village de Kalamech, à la recherche des « lieutenants » de ce militant intégriste. – *(AFP.)*

□ **Washington prend « au sérieux » les menaces irakiennes.** – En raison des menaces proférées par l'Irak après la destruction de l'un de ses avions de combat par la chasse américaine (*le Monde* du 28 décembre), la sécurité a été renforcée dans les ambassades, consulats et autres installations américaines (militaires ou culturelles) à l'étranger. *« Nous prenons de telles menaces au sérieux »,* a indiqué mardi 29 décembre le département d'Etat. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

SOMALIE : avant l'arrivée du président Bush

Les militaires américains ont lancé une vaste opération de police à Mogadiscio

Saisissant des armes, des missiles et des véhicules armés, les forces américaines ont lancé une vaste opération de police à Mogadiscio, mardi 29 décembre, à quarante-huit heures de la visite du président George Bush. Les avions de l'US Air Force ont largué sur la capitale somalienne 100 000 tracts, rédigés en somali, stipulant que la détention d'armes ne serait plus tolérée dans les rues. *« Toute personne pointant une arme sur la force multinationale sera tuée »,* avertissait un tract.

Au cours de sa visite, M. Bush doit se rendre à la mission diplomatique américaine et rencontrer les soldats américains, ainsi que des membres d'organisations humanitaires, à Mogadiscio, Baidoa et Bali-Dogle. Un porte-parole a indiqué que les « marines » s'étaient emparés d'une importante cache de fusils et de missiles dans le nord-est de Mogadiscio, et d'un arsenal moins important dans un immeuble situé en face de l'ambassade des Etats-Unis.

Malgré la réconciliation publique des deux principaux chefs de guerre somaliens, MM. Ali Mahdi et Mohamed Farah Aïdid, lundi, sur la « ligne verte » qui divise la capitale, les agressions, les tirs et les pillages restent monnaie courante à Mogadiscio. Des inconnus ont tué lundi cinq Somaliens travaillant pour des organisations humanitaires.

Un massacre la veille du débarquement

Depuis leur arrivée en Somalie, le 9 décembre, les troupes de l'opération « Rendre l'espoir », fortes désormais de 22 000 hommes, ont créé huit « têtes de pont », à Mogadiscio, Baidoa, Bardera, Kisimayo, Bali-Dogle, Hoddour, Djalalaksi et Belet-Huen. A Paris, le ministère de la défense a annoncé que plus de 2 000 soldats français étaient *« déployés dans le secteur d'Hoddour ».*

Le *New York Times* a rapporté mardi qu'un clan somalien a massacré plus de cent dirigeants religieux, hommes d'affaires et autres habitants en vue du port de Kisimayo, la veille du débarquement américain à Mogadiscio. Selon des témoins et des diplomates américains cités par le journal, des dizaines de personnes ont été pourchassées et tuées, trois nuits durant, par des partisans d'Omar Jess, le chef du clan Ogadeni quicontrôle la ville. Ce massacre avait, d'après le journal, pour but d'éliminer des personnes susceptibles de guider l'action des Américains. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Erratum.** – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *le Monde* daté 27-28 décembre, à propos de l'arrivée des légionnaires français à Hoddur, en Somalie, qu'ils relevaient de la 13e division blindée de la légion étrangère. Cette unité porte, en réalité, le nom de 13e demi-brigade de légion étrangère (DBLE), et elle est établie à Djibouti.

□ **M. Pasqua critique la politique menée en Afrique depuis le sommet de La Baule.** – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, déclare dans *le Figaro*, lundi 28 décembre, après un voyage au Togo, au Gabon et au Congo en tant que président du conseil général des Hauts-de-Seine, que *« la politique suivie en Afrique depuis le sommet de La Baule* [en juin 1990], *au nom de la démocratisation* (...) *a conduit à la déstabilisation d'un certain nombre de pays ». « La France ne doit pas tenter d'imposer un modèle unique à l'Afrique.* (...) *Il ne faut pas substituer à l'idéologie marxiste, qui a fait tant de mal à l'Afrique, une nouvelle idéologie. La marche vers la démocratie doit être favorisée, mais chacun doit y aller à son pas »,* estime l'ancien ministre de l'intérieur.

□ **CENTRAFRIQUE : les élections législatives et présidentielle devraient avoir lieu en février.** – Le président André Kolingba a signé, lundi 28 décembre, un décret fixant les élections législatives et présidentielle aux 14 et 28 février prochain. Le premier tour de ces scrutins, qui a eu lieu le 25 octobre dernier, avait été annulé en raison d'irrégularités. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : le second tour de l'élection présidentielle reporté au 10 février.** – Le gouvernement malgache a annoncé, mardi 29 décembre, que le second tour de l'élection présidentielle, qui devait avoir lieu avant le 21 janvier, est reporté au 10 février. Ce scrutin opposera le professeur Albert Zafy, chef du Mouvement des forces vives, au président sortant, M. Didier Ratsiraka. Lors du premier tour, le 25 novembre, M. Zafy avait obtenu 45,16 % des voix et M. Ratsiraka 29,22 %. – *(AP.)*

□ **NIGER : le gouvernement a annoncé la libération de cinquante-sept Touaregs.** – Cinquante-sept Touaregs, parmi les 129 détenus sans jugement par l'armée nigérienne depuis quatre mois, ont été libérés, a annoncé le gouvernement, lundi 28 décembre, sans préciser la date et les conditions de leur libération. Ces Touaregs avaient été arrêtés arbitrairement avec des centaines d'autres, lors de l'opération de démantèlement de la rébellion touarègue déclenchée par l'armée le 27 août. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le président et le premier ministre ont lancé un appel conjoint à l'arrêt de la grève.** – Dans un communiqué conjoint, rendu public mardi 29 décembre, le président Gnassingbé Eyadéma et le premier ministre Joseph Kokou Koffigoh ont appelé à l'arrêt de la grève générale qui paralyse le pays depuis un mois et demi, et annoncé le lancement d'une opération baptisée *« réconciliation et sécurité 93 ».* Cette opération sera placée sous le commandement de l'état-major des Forces armées togolaises (FAT) et supervisée par un conseil de défense présidé par le chef de l'Etat, secondé par le premier ministre. L'opposition réclame la mise sur pied d'une « Force spéciale de paix » qui ne serait pas commandée par l'armée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : nouveaux pillages dans le nord-est du pays.** – Des soldats se sont livrés à de nouveaux pillages, lundi 28 et mardi 29 décembre, peu de temps avant que le président Mobutu ne reçoive en audience des délégués de la troupe venus lui présenter leurs doléances. Selon des habitants du nord de la province de Kivu, en bordure des frontières rwandaise et ougandaise, des mutins ont commis des actes de violence à Oicha et à Butembo. Des mutineries sont signalées depuis quelques jours dans plusieurs villes du Zaïre, notamment à Kolwezi, Goma et Rutshuru. – *(Reuter.)*

Dans ses réquisitions concluant au non-lieu

Le parquet général de Lyon analyse les conditions d'achat par M. Léotard de sa propriété de Fréjus

L'analyse des conditions d'acquisition et du paiement des travaux de la villa de M. François Léotard à Fréjus, motif des accusations portées contre lui par M. Robert Espanol, conduit *le parquet général de Lyon, dans* les réquisitions qu'il a rendues le 28 décembre, à renoncer à poursuivre l'ancien maire des chefs d'ingérence – prescrit, – de trafic d'influence et de corruption – non établis.

LYON

de notre bureau régional

Le 19 janvier prochain, à 14 heures, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon se réunira pour prendre sa décision concernant les suites à donner à ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire de Port-Fréjus », dans laquelle sont inculpés, outre M. François Léotard, ancien maire de Fréjus, MM. Gilbert Lecat, l'actuel maire, et Michel Hamaide, conseiller général, trois promoteurs ou dirigeants de société, MM. Henri Meyer, André Vecchini et Marc Mascherpa, ainsi que M. Bernard Lecat, fils de Gilbert Lecat, expert comptable et commissaire aux comptes.

Pour décider de demander un supplément d'information, de renvoyer tout ou partie des inculpés devant le tribunal ou de clore par un non-lieu, la chambre disposera de plusieurs éléments : le dossier d'instruction réalisé par son propre président, M. Henri Blondet; l'acte d'accusation dressé par le parquet général de Lyon, qui, le 12 juillet 1991, avait, dans un réquisitoire contre personnes dénommées, ouvert la voie à l'inculpation de *«François Léotard, Gilbert Lecat et tous autres des chefs d'ingérence, corruption passive, trafic d'influence, abus d'autorité, coups et blessures volontaires»*; enfin, l'acte d'accusation du parquet général, qui, après avoir permis le déclenchement de l'affaire, en 1991, a finalement requis, le 28 décembre, un non-lieu général pour tous les inculpés (*le Monde* du 30 décembre), et les mémoires établis par les différents protagonistes de l'affaire en réponse à ces réquisitions.

Après avoir rappelé dans quelles conditions un promoteur de Fréjus, M. René Espanol, s'estimant lésé dans l'opération Port-Fréjus, avait accusé M. Léotard d'avoir, en échange de services rendus, favorisé l'attribution de lots à des promoteurs amis dans cette gigantesque opération d'aménagement et d'immobilier, l'acte d'accusation étudie longuement deux opérations distinctes : les conditions d'achat de la maison de M. Léotard en 1986 et les conditions de réalisation de Port-Fréjus par une société d'économie mixte, la SEMAF, toujours présidée par M. Léotard.

Avant d'acheter leur maison en mars 1986, les époux Léotard en étaient locataires depuis le 1er avril 1979. *Via* une filiale, la FIDEMOS, la SOMEDIF, titulaire d'une promesse de vente en date du 30 octobre 1978 et dont le principal actionnaire était M. Meyer, est devenue effectivement propriétaire du domaine en 1980. M. Meyer a consenti, alors, une prolongation du bail *«dans les mêmes conditions, jusqu'en mars 1994»*.

C'est le 14 mars 1986 que les époux Léotard sont devenus propriétaires, pour un prix de 1,2 million de francs, *«payé à hauteur de 750 000 F au moyen d'un prêt hypothécaire et, à hauteur de 450 000 F, au moyen de deniers personnels de l'acquéreur»*. Le parquet général relève : *«S'agissant d'une vaste demeure (612 mètres carrés de surface hors d'œuvre nette, trois niveaux, dix pièces principales), située sur un terrain de 2,4 hectares inconstructible, mais constituant un parc d'agrément ornementé de vestiges romains, le tout dans une région recherchée, le prix convenu peut paraître d'une singulière modicité.»*

M. Meyer se défend, toutefois, d'avoir consenti une libéralité aux époux Léotard et met en avant *«certains facteurs objectifs de minoration : importance de travaux effectués par le locataire; existance d'un bail rendant l'immeuble indisponible jusqu'en 1994; absence d'autre acheteur pour un prix supérieur à 1,2 million de francs»*.

A quoi l'acte d'accusation répond : *«Aucun de ces éléments ne semble décisif»*, avant d'argumenter : *«Il paraît difficile de prendre en compte les travaux effectués par le locataire, censés rester acquis sans compensation au propriétaire, pour justifier, en même temps, un loyer d'un montant presque symbolique et une vente à bas prix au même locataire; l'indisponibilité résultant du bail (...) ne résultait, en l'espèce, que de la volonté d'Henri Meyer, qui avait accepté de prolonger ledit bail; il semble, enfin, selon les propres explications de Meyer, que l'impossibilité de trouver preneur à meilleur prix ne résultait pas des caractéristiques de l'immeuble, mais de la qualité de l'occupant, contre lequel personne ne souhaitait diligenter une procédure d'expulsion.»*

«Esprit civique»

Le parquet général note que M. Léotard lui-même avait convenu que le prix d'achat de sa demeure était sous-évalué, en acceptant, *«par esprit civique»* ou *«pour éviter toute discussion»*, le redressement fiscal qui lui a été imposé sur le montant de son acquisition. L'accord intervenu faisait alors évaluer sa maison à 2,32 millions de francs. Les conclusions de l'expert immobilier commis par M. Blondet allaient dans le même sens, en soulignant que *«l'avantage consenti aux époux Léotard résidait surtout dans l'octroi, puis la prorogation du bail, qui, en quelque sorte, avaient contraint le vendeur à leur consentir une bonne affaire pour ne pas en faire lui-même une très mauvaise»*.

En guise de conclusion sur le chapitre de l'acquisition de la maison, le parquet souligne, une fois encore, que l'expertise *«établissait que la villa, ses dépendances et son terrain avaient été acquis à un prix très inférieur à leur valeur réelle»*. Si M. Léotard a déclaré devant le magistrat instructeur : *«Il n'est pas interdit à un maire de faire une bonne affaire en respectant la loi»*, il se voit rétorquer par le parquet : *«Ce point de vue est discutable si la «bonne affaire» est réalisée par le maire en usant de sa qualité, s'exposant de la sorte à des soupçons de trafic d'influence, de corruption ou d'ingérence.»*

Une fois établi que le prix d'achat de la maison était minoré, il convient de déterminer si, comme l'affirme M. Espanol, cette bonne manière constitue un délit de trafic d'influence ou de corruption. Si le parquet annonce d'emblée qu'il ne croit pas que la contrepartie du prix réduit ait été une bonne affaire pour M. Meyer dans l'attribution de lots sur Port-Fréjus, il observe que *«l'acquisition de la maison s'est manifestement inscrite dans le cadre de l'opération du domaine de Sainte-Croix»*. Tout en relevant qu'entre Mme Bret, l'ancienne propriétaire, M. Meyer et M. Léotard, il pouvait y avoir, sur la transformation du domaine en lotissement, une communauté d'intérêts, le parquet indique que *«l'information n'apportait, toutefois, aucun élément démontrant l'existence d'une éventuelle corruption, qui, au demeurant, aurait été prescrite»*. Il enchaîne aussitôt : *«Les conditions dans lesquelles François Léotard a pu acquérir, à des conditions indiscutablement avantageuses, une propriété située sur sa commune, sur un terrain objet d'un projet de lotissement, méritent la qualification d'ingérence.»* En réponse à l'objection des défenseurs de M. Léotard, selon laquelle il avait acheté sa maison bien après l'instruction de la demande de lotissement, le parquet général écrit : *«Il faut rappeler que l'importance des travaux effectués avant même l'acquisition de la maison montre que les époux Léotard se sont comportés en propriétaires dès leur entrée dans les lieux, lors même que des dispositions avaient été prises, sur le plan juridique, pour ne leur reconnaître cette qualité qu'en 1986.»* Cette date de 1986, relevée au détour d'une argumentation, vaut cette chute soudaine et lapidaire : *«Le délit d'ingérence, qui aurait pu ainsi donner lieu à des réquisitions supplétives, est prescrit.»*

Les travaux de rénovation

Les importants travaux auxquels M. Léotard a dû se livrer pour rénover sa maison ont été longuement analysés et, en guise de préambule, le parquet annonce que *«les factures produites par M. Léotard étaient, toutefois, d'un montant relativement modeste pour un aussi vaste bâtiment»*. Il juge que *«la rénovation de la villa n'avait pas pu coûter moins de 1,6 million de francs, somme dont le paiement n'était justifié par des factures qu'à hauteur d'un peu plus de la moitié»*. Si le parquet admet que M. Léotard a pu égarer de nombreuses factures il relève, surtout, que l'ancien ministre a évoqué, spontanément, le chiffre de 750 000 F. *«Autrement dit*, estime le parquet, *comme pour la maison et son terrain, les travaux n'ont pas été payés à leur valeur réelle, mais très en dessous du tarif normal.»*

Des investigations supplémentaires, il ressort que diverses entreprises ont consenti des rabais très importants. Ainsi, la société SEDEG expliquait que les travaux qu'elle avait réalisés n'avaient donné lieu à aucune facturation ni à aucun paiement. *«François Léotard l'avait priée de différer la demande de règlement, et son gérant n'avait pas osé, ensuite, lui présenter une facture alors qu'il était ministre de la culture. Il ajoutait : «Je ne pouvais pas, tout de même, trop insister vis-à-vis de M. Léotard, car, par ailleurs, la ville de Fréjus était un bon client pour mon entreprise.»* L'entreprise Rainaldi n'avait pas voulu, quant à elle, inscrire ce que lui devait M. Léotard, pour *«ne pas le faire figurer en client douteux»*. Quant à la société Serradori, elle expliquait la différence entre sa facturation et son devis par *«la notoriété du client»*.

Conclusion du parquet sur ce chapitre : *«Toute accusation de corruption portée contre François Léotard, fondée sur le seul rapprochement entre les conditions très avantageuses – allant jusqu'à la totale gratuité – dont il bénéficiait de la part de certains entrepreneurs et l'attribution de marchés communaux aux mêmes entreprises, souffrirait de ne reposer que sur une affirmation.»*

ROBERT MARMOZ

Au tribunal pour enfants

Prison ferme pour l'un des jeunes profanateurs du cimetière juif de Lyon

Le tribunal pour enfants de Lyon a condamné, mardi 29 décembre, l'un des cinq supporters de l'Olympique lyonnais qui avaient commis, le 13 septembre, des dégradations dans un cimetière juif de Lyon, à dix mois de prison, dont deux mois et demi ferme. Le sursis de ce jeune mineur est assorti d'une mise à l'épreuve avec obligation de ne plus fréquenter le stade de Gerland et ses coïnculpés. Détenu depuis son arrestation, le 9 octobre, ce supporter avait déclaré qu'il avait *«des sympathies nazies»*.

Lors de la même audience, les deux mineurs arrêtés en sa compagnie le 9 octobre, qui n'avaient pas été incarcérés, ont été condamnés à deux et quatre mois de prison avec sursis. Quant aux deux membres majeurs du groupe, incarcérés après leur inculpation pour violation de sépultures, dégradation volontaire de monument et provocation à la haine raciale, ils devaient comparaître mercredi 30 décembre devant le tribunal correctionnel de Lyon.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, après un match de championnat de France de l'Olympique lyonnais, ces cinq supporters s'étaient enivrés avant de se rendre au cimetière juif du 7e arrondissement de Lyon. Ils avaient tracé sur les tombes des croix gammées et des slogans hostiles au judaïsme (*le Monde* du 15 septembre).

Le lendemain, près d'un millier de personnes étaient venues se recueillir au cimetière pour une cérémonie à laquelle participaient le président régional du Conseil représentatif des institutions juives de France, M. Jean Levy, et le maire de Lyon, M. Michel Noir. Arrêtés le 9 octobre lors d'un match de l'OL parce qu'ils lançaient à l'équipe adverse des slogans identiques à ceux tracés sur les tombes, ils avaient écrit ces slogans devant les policiers avec les mêmes fautes d'orthographe que celles qui avaient été relevées dans le cimetière (*le Monde* du 12 octobre).

□ **Inscriptions antisémites à l'entrée d'un cimetière juif en Alsace.** – Des inscriptions antisémites ont été découvertes, mardi 29 décembre, sur les murs de l'entrée du cimetière juif de Cronembourg, dans les faubourgs de Strasbourg, et une dizaine de tombes de ce cimetière ont été recouvertes de slogans. Certains indiquaient *«415 = croix gammée»* en référence aux 415 Palestiniens récemment bannis par Israël. Selon un responsable de la communauté israélite de Strasbourg, aucune tombe n'a été profanée. Dans un communiqué diffusé mardi 29 décembre, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui *«s'indigne du climat politico-médiatique développé autour de l'affaire de l'expulsion»* des 415 Palestiniens, demande que les *«coupables soient démasqués et sévèrement punis»*.

Au centre de détention de Caen

Un magistrat pris en otage pendant une heure et demie

CAEN

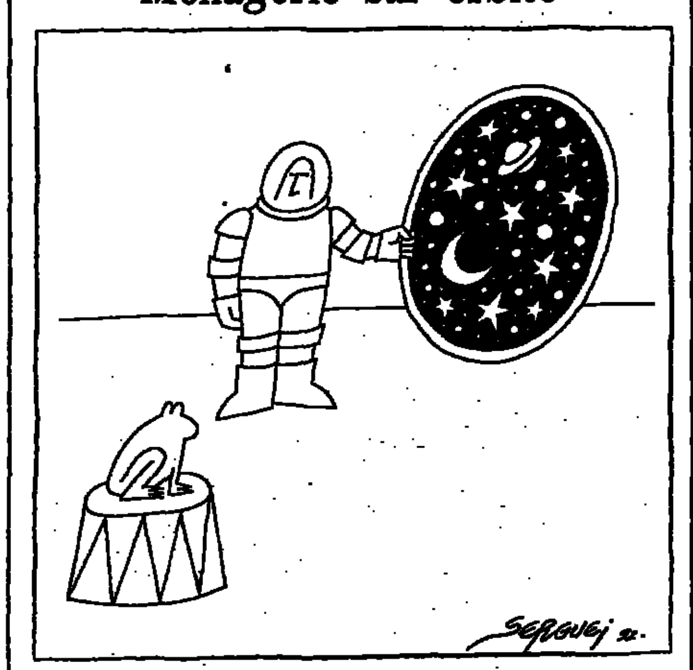
de notre correspondant

Un détenu du centre de détention de Caen (Calvados) a pris en otage durant une heure et demie, mardi 29 décembre, le juge de l'application des peines de l'établissement, Mme Elisabeth Borrel. Les surveillants de l'établissement ont réussi à maîtriser le prisonnier armé d'un couteau. Condamné le 18 avril 1991 par la cour d'assises du Pas-de-Calais à dix-huit ans de réclusion pour viol avec arme, le détenu, Eddy Botkowski, trente ans, demandait à être transféré vers le centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais).

SCIENCES

A bord d'un satellite russe

Ménagerie sur orbite



Un satellite scientifique russe baptisé Bion-10, emportant vingt-cinq expériences russes, européennes, françaises, américaines et canadiennes a été mis sur orbite par une fusée Soyouz, lancée mardi 29 décembre à 14 h 30 (heure de Paris) du cosmodrome de Plessetsk (nord-est de la Russie).

Cette grosse capsule de 4,7 tonnes – du même type que celle utilisée par Youri Gagarine le 12 avril 1961 – emporte une petite ménagerie comprenant deux singes rhésus, des insectes et des batraciens (grenouilles et tritons), pour un séjour de quatorze jours dans l'espace. L'étude de ces animaux et de cultures de cellules se trouvant aussi à bord de Bion-10 devrait permettre de mieux comprendre les perturbations provoquées par l'apesanteur sur les tissus osseux et musculaire, et les systèmes neurologique et immunologique des êtres vivants.

Six des expériences ont été développées par l'Agence spatiale européenne (ESA), en coopération avec la Russie. D'autres ont été préparées par des chercheurs américains canadiens et douze équipes françaises, soutenues par le CNES. Cette mission, organisée par l'Institut des problèmes biologiques et médicaux (IBMP) de Moscou, s'inscrit dans un programme ouvert par la Russie à la coopération internationale. La précédente avait eu lieu en septembre 1989, sous le nom de Cosmos-2044. Les Russes collaborent depuis longtemps avec les Américains et les Français, notamment, pour des recherches biologiques et médicales destinées à préparer d'éventuelles missions humaines de longue durée vers Mars. Dans le cadre de ces échanges, deux autres missions internationales sont programmées, en 1993 et en 1996, à bord du laboratoire européen Spacelab emmené par une navette américaine. S'il ne peut pas accueillir des hommes comme Spacelab, le satellite Bion-10 présente, en revanche, l'avantage de permettre aux expériences de séjourner en orbite un peu plus longtemps que la durée d'une mission de navette américaine, et à un coût infiniment moins élevé.

PATRIMOINE

A la disposition des chercheurs

Des reproductions de manuscrits de la bibliothèque Vaticane disponibles en vidéodisques

Les 25 000 images (miniatures, lettres ornées, rinceaux de feuillages, etc.) des quelque 2 120 manuscrits du fonds de la reine Christine de la bibliothèque Vaticane sont désormais à la disposition des chercheurs – et du grand public. Dans quelques jours, il en sera de même pour les 21 000 images des 1 700 manuscrits du fonds Urbinate et les 22 000 images de 2 200 des 14 000 manuscrits *du fonds vatican latin. Au total,* ce sera donc 68 000 images que reproduiront trois vidéodisques réunis dans un coffret mis en vente pour 15 000 francs environ, au début de 1993.

Documents inestimables, les manuscrits de la bibliothèque Vaticane n'étaient guère accessibles, même aux chercheurs les plus qualifiés. Plus de 6 000 d'entre eux – un sur 25 – pourront désormais être consultés répétitivement et commodément par les spécialistes et, éventuellement, par les «amateurs» compétents.

Ce travail, digne des meilleurs bénédictins, constitue une «première» mondiale par le volume des documents mis sur vidéodisques. Il a été possible parce qu'un mécène, l'Union des assurances de Paris (UAP), a avancé les 4 millions de francs nécessaires et parce que l'Ecole française de Rome, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, la société Tribun – et aussi la bibliothèque Vaticane – ont conjugué leurs efforts.

La bibliothèque Vaticane est l'une des plus riches du monde : elle possède 150 000 manuscrits (conservés dans un «bunker» climatisé), dont sans doute 60 % sont ornés d'images. Mais ces chiffres sont très incertains. Certes, tous ces volumes sont inventoriés dans des registres comportant leur titre et leur cote. Mais ils ne sont pas tous catalogués avec leur description plus ou moins complète. Et, quand les catalogues existent, ils sont très inégaux par la conception qui a présidé au fil des siècles à leur élaboration et par les précisions qui y figurent. La mise sur vidéodisques – conçue par Christiane Baryla, conservateur en chef des Bibliothèques de France et coordinateur du projet, Jérôme Baschet, de l'EHESS, «analyseur» des images, et Xavier Maurin, un spécialiste de logiciels de Tribun – a donc eu un double effet : le relevé en images des pages ornées, de chaque image entière et de détails choisis par les concepteurs du système en fonction de la lisibilité sur l'écran; la constitution de catalogues qui sont des bases de données interrogeables selon un système croisé à multiples entrées.

Pour la commodité du travail des chercheurs, l'utilisation des vidéodisques suppose deux écrans. Sur le premier, on consulte les bases en se fondant aussi bien sur le titre, la cote, la langue, le pays, l'auteur, la période des manuscrits catalogués que sur les images proprement dites sélectionnées par leur légende, leurs décors secondaires, leurs thèmes, leurs personnages, leurs localisations, leurs éléments naturels, leurs objets et leurs inscriptions. Bien entendu, la plupart de ces grandes rubriques sont subdivisées en mots et (ou) en termes descripteurs.

En tapant sur la console pour choisir les images qu'il veut étudier, le chercheur les voit apparaître, en même temps, sur le second écran. Il peut ainsi littéralement «feuilleter» les pages à images des manuscrits catalogués. Il peut aussi choisir rapidement les images qui concernent directement le sujet de sa recherche tout en obtenant un sommaire précis. Ainsi peut-il savoir, par exemple, que les 25 000 images du fonds de la reine Christine comportent 262 représentations du Christ, 88 de Satan, 53 de l'Enfer et 1... d'une abbesse (dont il voit la liste et les images défiler).

Y. R.

CORRESPONDANCE

M. Jacques Grosman et le PCF

A la suite de l'article intitulé «Le président du GIFCO nie avoir établi de fausses factures pour le PCF» paru dans le Monde *du 3 décembre, M. Jacques Grosman, président du Groupe GIFCO, nous écrit :*

Je n'ai jamais été membre du comité central du Parti communiste français, ni d'aucune autre formation politique. Contrairement à votre affirmation, les dirigeants de la société Groupe GIFCO inculpés par le conseiller Renaud Van Ruymbeke n'ont pas été inculpés de faux en écritures ni d'abus de biens sociaux.

[Dans l'enquête intitulée «Le Groupe GIFCO réfute tout lien avec le PCF» publiée dans nos éditions du 12 décembre, nous avions déjà rectifié l'erreur dont fait état M. Grosman, en précisant qu'il n'a jamais été membre du comité central du PCF. Le juge Renaud Van Ruymbeke écrit, au terme de son instruction sur les bureaux d'études, que *«le Groupe GIFCO bénéficie indirectement de l'appui du Parti communiste»*, tout en reconnaissant qu'il n'a pu apporter *«la preuve d'une tutelle exercée par le Parti communiste»*.]

Les développements de l'affaire Botton

Les ambitions politiques de M. Charles Giscard d'Estaing

M. Charles Giscard d'Estaing, inculpé le 4 décembre d'*« abus de biens sociaux »* et de *« faux en écritures de commerce et de banque et usage »* dans le cadre de l'affaire Botton, souhaitait faire une carrière politique. Il avait choisi le parti de M. Jacques Chirac pour l'entreprendre. M. Pierre Botton, qui semble ne plus hésiter à mettre en cause ses coïnculpés, a même affirmé, au cours d'une de ses auditions, avoir *« payé environ deux cents cartes d'adhérents »* à son ami et associé pour lui permettre de s'imposer au sein de la septième circonscription du RPR des Alpes-Maritimes, celle d'Antibes, et d'y briguer ultérieurement un mandat.

ANTIBES

de nos envoyés spéciaux

Ancien directeur de campagne de son beau-père, M. Michel Noir, lors des élections municipales de 1989, M. Pierre Botton ne cachait pas qu'il s'était également investi dans la seconde campagne de M. Michel Mouillot, élu maire (UDF-PR) de Cannes en 1989 – au terme d'une « primaire sauvage » contre Mme Anne-Marie Dupuis, maire (RPR) sortant – puis réélu, en janvier 1990, après l'annulation du scrutin. On ignorait, en revanche, que l'homme d'affaires lyonnais avait encouragé les ambitions politiques de son « attaché financier ». M. Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ancien président de la République. Depuis plus d'un an pourtant, c'est à une OPA plutôt inamicale que ce dernier se livrait sur la septième circonscription des Alpes-Maritimes, allant jusqu'à se présenter dans certains cercles comme le *« futur patron du RPR d'Antibes »*.

L'amitié de M. Pierre Botton et de M. Charles Giscard d'Estaing remonte à 1977. Né à Paris, le 20 octobre 1957, le fils aîné d'Olivier Giscard d'Estaing était descendu dans la région lyonnaise pour poursuivre ses études à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon-Ecully. La rencontre des deux jeunes gens a pour théâtre un restaurant des bords de Saône, Le Cottage, à Collonges-au-Mont-d'Or (1), dont le père de M. Pierre Botton est copropriétaire et dans lequel le futur « faiseur d'argent et de maire » assure la plonge, le service, puis la gestion.

La vie les sépare. M. Pierre Botton rejoint Vivien SA, l'affaire familiale d'agencement de pharmacies. M. Charles Giscard d'Estaing part, en 1980, pour le Brésil, où il travaille pour le holding Montero Aranha (2), comme attaché de direction d'une filiale visant à faciliter l'implantation, dans ce pays, de sociétés étrangères. En 1985, les deux amis se retrouvent autour de la piste du Grand Prix de formule 1 du Brésil et renouent des contacts. Lorsqu'en 1990 M. Charles Giscard d'Estaing rentre en France, il est intégré au groupe Botton pour prendre en charge le secteur juridico-administratif et financier. Et, surtout, mettre sur les rails les sociétés de capital-risque Alpha et Bêta finances – en attendant Delta et Gama, – dans lesquelles plusieurs dizaines de pharmaciens souscrivent des parts à 250 000 F.

Conscient que le nom qu'il porte est *« utilisé »* pour favoriser le démarchage des officines, sur fichier, M. Charles Giscard d'Estaing n'en accepte pas moins des postes d'administrateur, voire de président-directeur général au sein de la SA Boisson, de Regina SA, d'Alpha et Bêta, de MIPI, de 3B Holding et même de La Vie claire (après son rachat, provisoire, à M. Bernard Tapie, de février à août 1992).

Parallèlement à ces activités et à la rédaction d'une étude, très sommaire, sur le Brésil (facturée 250 000 F à la SAE, filiale de la Lyonnaise des eaux), M. Charles Giscard d'Estaing se rêve un avenir politique. Au RPR, auquel il a adhéré en 1981 au titre des Français de l'étranger. A peine débarqué d'Amérique du Sud, il rencontre M. Alain Juppé et sollicite auprès de lui une circonscription d'ancrage pour les prochaines échéances électorales. On l'oriente vers Orléans, où le socialiste rocardien Jean-Pierre Sueur tient la mairie et la première circonscription, qu'il a prise, en 1981, à M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), futur ministre des transports de M. Jacques Chirac durant la cohabitation.

A la recherche d'une terre de mission

M. Charles Giscard d'Estaing étudie la question, rencontre de nombreux interlocuteurs – *« sans jamais me rendre sur le terrain »*, affirme-t-il, – mais la greffe ne lui semble pas pouvoir prendre. Au bout de quelques mois, il renonce. Le revoilà rue de Lille, au siège du RPR, réclamant une autre terre de mission. Embarras. Il se parachute alors lui-même dans les Alpes-Maritimes où le mandat passé de son père – M. Olivier Giscard d'Estaing fut, de 1968 à 1973, le député (RI) de la cinquième circonscription (Cannes-Antibes), aujourd'hui redécoupée – lui conférerait peut-être quelque légitimité pour monter au combat.

Après une première rencontre avec M. Christian Estrosi, député et président du comité départemental du RPR des Alpes-Maritimes, M. Charles Giscard d'Estaing, qui s'engage à ne pas *« piétiner les plates-bandes »* de quiconque, se fixe sur la nouvelle septième circonscription (Antibes), où il entend cependant *« jouer un rôle »*. Dans cette circonscription, la plus importante du département en nombre d'adhérents pour le RPR, le député sortant et maire (UDF-rad.) d'Antibes, M. Pierre Merli, âgé de soixante-douze ans, a pour suppléant M. Gérard Renaudo, quarante-sept ans, secrétaire du comité de circonscription du RPR, et par ailleurs conseiller municipal d'Antibes. Ce dernier voit sans enthousiasme débarquer un jeune et ambitieux concurrent, au patronyme quasi provocateur, qui a pris résidence à Antibes, après avoir un temps occupé la luxueuse villa « Helen Roc » que M. Pierre Botton a achetée à Cannes.

Admis au Rotary en urgence

M. Charles Giscard d'Estaing s'emploie à faire des adhérents, avec un zèle qui intrigue. Malgré son pouvoir de séduction, on s'étonne de le voir faire adhérer des familles entières – même si le tarif de la cotisation annuelle au RPR, 200 F, est très abordable – et surtout de les régler souvent en espèces. *« Une fois, il a payé une douzaine d'adhésions avec cinq billets de 500 F dont les numéros de série se suivaient »*, a noté un responsable local du RPR. On est davantage contrarié par l'assurance dont fait preuve ce jeune loup, qui n'hésite pas à se présenter dans les dîners en ville et aux déjeuners du Rotary-Club, où il s'est fait admettre en urgence, comme le prochain « homme fort » d'Antibes.

Le jour du renouvellement du secrétaire et des membres du bureau du comité, de circonscription, le 4 juin, chacun a pu faire ses comptes. Constatant qu'il pouvait regrouper sur son nom quelque cent trente adhérents encartés (et non pas deux cents) alors que Gérard Renaudo s'appuyait sur environ cinq cent cinquante, M. Charles Giscard d'Estaing renonça finalement à faire acte de candidature pour le secrétariat. Il obtint néanmoins d'entrer au bureau du comité en compagnie de quelques-uns de ses amis, à défaut de pouvoir être admis au comité départemental, où M. Renaudo était nommé secrétaire adjoint.

Selon les confidences de M. Pierre Botton, c'est en septembre 1992, soit trois mois après l'OPA manquée, que son geste de soutien aurait été accompli. Erreur de date due à un trou de mémoire? Ce décalage dans le temps priverait cette éventuelle « sponsorisation » de toute signification puisqu'il s'agissait, pour lui, de fournir à son ami *« deux cents militants qui le soutiennent sans avoir payé leurs cartes »*, et surtout de lui permettre *« d'avoir plus de votes dans la fédération départementale du RPR dont il est adhérent »*. Or un tel vote n'intervient que tous les trois ans.

Loin d'être découragé par ce premier échec, M. Giscard d'Estaing confirmait, avant son inculpation, une volonté de s'enraciner à Antibes. Il y avait pris une activité professionnelle, comme directeur administratif de la société Omni piscines, faisait construire une villa, dans le quartier de la Constance, et laissait se répandre le bruit qu'il conduirait une liste concurrente à celle de M. Merli aux municipales de 1995.

M. Charles Giscard d'Estaing, que nous avons pu joindre au téléphone, conteste absolument les affirmations de M. Pierre Botton. Il nous a déclaré : *« M. Pierre Botton peut dire ce qu'il veut, le fait est que 99 % des cotisations pour les adhésions que j'ai pu faire ou que des amis ont pu faire pour moi, et dont le nombre dépasse cent trente, ont été réglées par chèques. Je pourrais en fournir des photocopies... »*

De la même manière, M. Charles Giscard d'Estaing, qui confirme implicitement l'essentiel des informations que nous publions et précise même qu'en 1988 il était président du comité de soutien à M. Jacques Chirac, au Brésil, *« rejette toute confusion entre* [son] *engagement politique, préexistant, et* [ses] *activités au sein du groupe Botton »*. Il affirme avoir démissionné en novembre 1991 pour se retrouver *« chômeur »* et s'être installé à Antibes, dès septembre 1991, avec l'intention de *« laisser du temps au temps, comme dit le président Mitterrand »*. S'il ne nie pas avoir des *« intentions politiques »*, M. Charles Giscard d'Estaing souligne qu'*« aujourd'hui, à trente-cinq ans »*, il se serait senti *« incapable de conduire une liste »* mais que, plus tard, une éventuelle aide de M. Pierre Botton – *« qui, c'est vrai, a bien réussi avec Michel Noir et Michel Mouillot »* – ne lui était pas apparue *« inenvisageable »*. Quant à son choix pour le RPR, en 1981 – *« critiqué par certains, qui* [le] *considèrent comme un espion ou comme un traître »*, – c'est *« une longue histoire »* sur laquelle il ne souhaite pas s'expliquer par téléphone.

ROBERT BELLERET et GUY PORTE

(1) La situation géographique du Cottage, auquel M. Pierre Botton adjoignit, en 1979, une filiale, Le Mangeodrome, fut déterminante. Le célèbre restaurateur Paul Bocuse, qui était le voisin immédiat et un ami de la famille Botton, fut à la fois le modèle et, d'une certaine manière, le mentor de M. Pierre Botton. C'est grâce au « primat des gueules » que ce dernier connut Eddie Barclay, qui l'invita à Saint-Tropez et lui fit rencontrer Coluche, qui lui-même lui présenta Yves Mourousi. M. Pierre Botton était introduit dans le monde du show-business, son approche des milieux politiques constituerait sa prochaine étape.

(2) Le groupe de M. Montero de Carvalho, lié à l'ex-épouse de l'ancien président Fernando Collor, apparaît, parmi d'autres sociétés étrangères, comme ayant effectué des versements en devises sur des comptes personnels de M. Pierre Botton (*le Monde* du 3 décembre).

François-Henri de Virieu a été entendu par le juge d'instruction

Après Yves Mourousi, Anne Sinclair et Patrick Poivre d'Arvor, respectivement convoqués et entendus à titre de témoins les 1er, 18 et 22 décembre, M. Philippe Courroye, juge d'instruction chargé du dossier Pierre Botton, a procédé, mardi 29 décembre, à l'audition de François-Henri de Virieu, journaliste, producteur et animateur de « L'heure de vérité » sur France 2.

LYON

de notre bureau régional

Dans la liste de personnalités des médias mentionnée sur les justificatifs des dépenses de la société Vivien SA, fournis en mars 1991 à l'administration fiscale par M. Pierre Botton, le nom de François-Henri de Virieu n'apparaît qu'anecdotiquement. A propos d'un envoi de fleurs et d'un dîner en compagnie d'un pharmacien, en janvier 1988, et, plus incidemment encore, d'une invitation de l'un de ses fils, Etienne, dans un hôtel alpin. C'est donc assurément moins ces modestes citations qu'une importante facture émise, le 31 octobre 1990, par l'Union sportive de Marly-le-Roi (Yvelines), club de football dont François-Henri de Virieu est le président, qui a incité le juge Courroye à interroger ce dernier.

Au sujet de cette facture, d'un montant de 260 000 francs, que la SARL 3B Holding semble avoir réglée, M. Botton avait évoqué, auprès de son gérant, M. Marc Bathier, une opération de sponsoring en vue de *« mieux accrocher les pharmaciens »*. Et M. Bathier se souvient, en effet, d'avoir vu un jour la photo d'une équipe de football portant un maillot marqué « groupe Pierre Botton ». Et même d'avoir *« vu un maillot »*. Et le gérant d'en conclure : *« Comme Pierre Botton connaissait bien François-Henri de Virieu, il est possible que des pharmaciens aient assisté à « L'heure de vérité ».*

Ces invitations *« sur le plateau et en direct aux grandes émissions de télévision »* constituaient en tout cas l'un des « must » qu'aurait dû proposer le club « Happy Few » que M. Pierre Botton souhaitait lancer, en 1988, à l'intention des pharmaciens *(lire encadré ci-dessous)*. Ce projet qui donna lieu à l'édition d'une plaquette sur papier glacé imprimée par Multi Pharma service (MPS) – dont le PDG, Dominique Marchand, est inculpé et écroué – ne devait toutefois pas se concrétiser.

Pour autant, les enquêteurs continuent de s'interroger sur une facture « marketing » de 898 395 francs, du 16 novembre 1990, dont M. Pierre Botton assure *« ignorer l'origine »* tout en jugeant utile de préciser : *« C'est Charles Giscard d'Estaing qui a assisté à « L'heure de vérité ». C'est moi qui l'ai fait entrer. »* M. de Virieu, qui, dès l'inculpation de M. Pierre Botton, s'était engagé à ne pas *« renier »* ni *« lâcher »* son ami, a probablement pu apporter un peu de transparence sur des relations que M. Botton pouvait se plaire à entourer d'une aura de mystère.

Mercredi matin 30 décembre, le magistrat instructeur devait procéder à une troisième audition sur le fond de M. Pierre Botton, qui, après s'être expliqué sur de nouvelles séries de facturations, pourrait aborder des aspects moins arithmétiques du dossier.

R. B.

« Happy Few »

LYON

de notre bureau régional

Pierre Botton et son épouse, Anne-Valérie, voulaient faire le bonheur des pharmaciens (*le Monde* du 18 décembre). Mêlant stratégie promotionnelle et entregent mondain, cette ambition était clairement affirmée dans la plaquette de l'Happy Few Club que voulait créer le couple Botton en 1988 à l'intention de cette clientèle pharmaceutique : *« Chers amis (...) isolés dans la France profonde ou les villes impersonnelles, quelle place reste-t-il pour la passion, l'exceptionnel, le rêve, la fête ? »*

M. et Mme Botton cosignent en lettres dorées la réponse : *« La vie, au cours de son évolution, nous permet des relations des plus originales au plus haut niveau. Nous souhaitons faire partager cette philosophie d'existence à certains de nos amis pharmaciens, et leur faire vivre, ainsi, loin du monde officinal, des heures d'exception auprès de participants célèbres dans une ambiance unique de chaleur et d'amitié. »*

« Les leaders de la communication »

Certes, *« la joie, l'amitié, l'envie de différence »* étaient les *« premiers éléments indispensables pour adhérer au club »*, mais il fallait y adjoindre une adhésion fixée à 15 000 francs, *« cessible à tout moment à un prix de revente laissé à la libre initiative des contractants »*, à laquelle il convenait d'ajouter une cotisation annuelle de 10 000 francs, sans oublier la participation aux frais pour certaines manifestations avec *« le Tout-Paris »*.

Dans cette plaquette destinée à séduire le pharmacien avide de *« l'exceptionnel qui seul vaut d'être vécu »*, M. et Mme Botton annoncent, photos à l'appui, le programme 1989. Sur ces clichés, on retrouve, entourant le héros fondateur du club, Pierre Botton, des stars du monde du spectacle (Eddie Barclay, Johnny Hallyday, Stéphane Collaro, Jean-Luc Lahaye et Mitsou, d'Energie) et des sportifs (René Arnoux, Patrick Tambay, Alain Prost, etc.). Parmi les *« leaders d'opinion »* avec lesquels les adhérents seront invités à discuter de l'avenir de la pharmacie, on croise Paul Bocuse, ami du couple, mais aussi Michel Noir et Jacques Chirac, souriant, une coupe de champagne à la main, aux côtés de Pierre Botton.

Enfin, pour les médias, on retrouve plusieurs fois M. et Mme Mourousi, Philippe Bouvard ainsi que Patrick Poivre d'Arvor, de TF 1, partageant avec François-Henri de Virieu, de France 2, *« la rareté, l'originalité et l'ambiance »* des rencontres proposées au Happy Few. Il est vrai qu'à en croire cette plaquette de promotion l'adhésion au club aurait permis en 1989 d'*« assister sur le plateau et en direct aux grandes émissions de télévision, et de participer à une journée de rencontre avec les leaders de la communication : journalistes, publicitaires »*. Publicité mensongère ?

R. M.

□ **Précision.** – Le président du comité national contre le tabagisme nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 20-21 décembre en rendant compte du débat au Sénat sur l'autorisation de la retransmission télévisée des compétitions automobiles, ce comité *« a bien engagé une procédure de désistement »* dans l'affaire l'opposant à l'écurie Williams-Renault, mais qu'il *« n'a jamais passé d'accord financier »* avec la société Williams.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article sur Superphénix et la gestion des déchets radioactifs (*le Monde* du 30 décembre), un *lapsus calami* nous a fait écrire que les 21 tonnes de combustibles usés produits chaque année par un réacteur contiennent... 260 tonnes de plutonium. Il fallait lire, bien entendu, 260 kilogrammes.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Le Canada interdit l'exportation des bélugas

Le ministre canadien des pêches, M. John Crosbie, a annoncé à Ottawa, mardi 29 décembre, que l'exportation des bélugas (petits cétacés appelés aussi baleines blanches) capturés dans les eaux canadiennes serait dorénavant interdite. Cette décision fait suite à la mise en place, en février dernier, d'une commission fédérale chargée d'étudier la capture et la garde en captivité des cétacés provenant des eaux canadiennes.

Après la mort, en septembre dernier, dans un aquarium de Chicago, de deux bélugas capturés un mois plus tôt dans la baie d'Hudson, la commission gouvernementale avait recommandé cette interdiction. Le commerce des cétacés vivants – bélugas, dauphins, orques ou marsouins – est régulièrement dénoncé par les associations de protection de la nature, car le taux de mortalité dans les aquariums et *marinelands* serait trop élevé. – *(AFP, AP.)*

PARIS

Présentation du métro Boa

De nouvelles rames, destinées à équiper huit des treize lignes du métro parisien, ont été présentées, mardi 29 décembre, à la presse par le nouveau patron de la RATP, M. Francis Lorentz. Particularité qui leur vaut le nom de Boa, elles sont dotées de soufflets permettant de passer d'une voiture dans l'autre. Elles sont également équipées de nouveaux essieux orientables, munis d'amortisseurs et de différentiels, ce qui rendra le roulement plus confortable et moins bruyant. Ces rames entreront en service en août 1993 sur la ligne 7 *bis* (Louis-Blanc-Pré-Saint-Gervais). Il faudra trente ans pour qu'elles équipent le reste du réseau fer.

SOLIDARITÉ

Dix-huit mille Français ont déjà envoyé leurs vœux aux « casques bleus »

Plus de dix-huit mille personnes ont, pour l'instant, répondu à l'invitation lancée par Radio-France et « le Club de l'ONU » et ont envoyé leurs vœux aux « casques bleus » français. Simples cartes postales, dessins, voire affiches réalisées par des classes entières, ces lettres formulent des souhaits de succès pour les « opérations de maintien de la paix » en cours. Elles assurent les soldats français en mission sous la bannière de l'ONU en Somalie, en Croatie, en Bosnie, au Cambodge, en Irak, au Liban, dans le Sahara et au Salvador, du soutien de leur auteur. Ces missives seront convoyées, au début de l'année, jusqu'aux différents lieux de mission. Il est donc encore possible d'écrire, jusqu'au 4 janvier, en précisant le pays destinataire, et en affranchissant au tarif de la France métropolitaine, à l'adresse suivante : Casques bleus français, BP 500-75326 Paris Cedex 07.

MEDECINE

Médicament antimigraineux déjà commercialisé en France

Le Sumatriptan est autorisé aux Etats-Unis

Le Sumatriptan, médicament antimigraineux autorisé en septembre sur le marché français après de vives controverses sur sa promotion, son coût, et son efficacité thérapeutique (*le Monde* du 30 septembre et du 7 octobre), a été adopté sous sa forme injectable aux Etats-Unis et sera disponible sur le marché à partir du mois de mars, a annoncé, mardi 28 décembre, la Food and Drug Administration (FDA). Le médicament a montré un taux d'efficacité élevé lors des essais cliniques menés par les Américains : 75 % des mille patients testés ont vu leur migraine disparaître une heure après l'injection du Sumatriptan, et 80 % dans les deux heures, précise la FDA.

Le nouveau médicament pourrait *« améliorer l'existence des millions de personnes qui souffrent de ces maux de tête épuisants »*, mais ne peut guérir définitivement la migraine, a cependant précisé M. David Kessler, un responsable de la FDA. Le produit est en outre déconseillé aux personnes souffrant de troubles cardiaques et les femmes enceintes sont invitées à l'utiliser avec précaution.

En juin 1992, alors que le médicament était déjà commercialisé dans dix-huit pays, certains effets secondaires graves du Sumatriptan en injection sous-cutanée avaient été révélés par la presse médicale, notamment en Grande-Bretagne.

En France, dans un rapport demandé en mars par M. Bruno Durieux, alors ministre délégué à la santé, et finalement remis en septembre à M. René Teulade, ministre des affaires sociales, Mme Catherine Labrusse, professeur de droit, et le professeur François-Claude Hugues (hôpital Laennec, Paris), concluaient que l'efficacité du Sumatriptan était supérieure à celle des traitements existant contre les crises migraineuses.

Des indications limitées

L'autorisation de mise sur le marché du médicament (AMM) sous sa forme injectable a donc été délivrée, mais ses indications ont été limitées aux douleurs vasculaires de la face et aux crises migraineuses sévères, là où les autres traitements ne sont pas habituellement efficaces.

Un accord de maîtrise des dépenses de santé a également été passé à cette occasion entre le ministère des affaires sociales et les laboratoires Glaxo, – pour permettre l'accès à ce produit de tous ceux qui en ont besoin et éviter, vu son coût élevé (1), d'éventuels dérapages financiers, – qui plafonne les ventes du Sumatriptan à 400 millions de francs la première année de sa commercialisation, et à 700 millions la deuxième.

(1) Le Sumatriptan, vendu sous la forme d'ampoules auto-injectables de 6 mg, est prescrit sur ordonnance. La boîte de deux injections coûte 363 francs, remboursés à 70 % par la Sécurité sociale.

ARTS • SPECTACLES



D.R.

Le Cos d'Estournel, rêve indien bâti au début du XIXe siècle.

LE VIGNOBLE BORDELAIS
visité par l'architecture

LES GRANDS BOUCHONS DE LA DÉPARTEMENTALE 2

Depuis l'exposition «Châteaux-Bordeaux» au Centre Georges-Pompidou en 1988, les chantiers se sont multipliés de Médoc en Saint-Emilion, retrouvant une tradition fertile d'invention technique et de pétulance formelle. Dans cette région vouée d'ordinaire à la discrétion, légende bordelaise, l'architecture devient ainsi le baromètre de l'audace ou le thermomètre de la pondération.

ZANZIBAR, comme chacun sait, est le nom d'une île et de sa capitale, partie flottante de la Tanzanie, à l'est de l'Afrique. On y vivait surtout du commerce des esclaves. La ville était remplie de splendides demeures dont l'architecture s'inspirait un peu d'Afrique, un peu d'Europe, beaucoup de l'océan Indien, en particulier pour les portes lourdes et noircies par le temps, marquées de grosses pointes de cuivre.

C'est une de ces portes, dite du «Sultan de Zanzibar», que l'on retrouve au Cos d'Estournel, nettoyée, blondie, mais Zanzibar en diable. Zanzibar comme l'est d'ailleurs tout le château, bien que la susdite porte ait été installée postérieurement à sa construction. C'est entre 1810 et 1830 que Louis-Gaspard d'Estournel, célibataire endurci, fit construire ce palais des mille et une nuits qu'aucune Shéhérazade ne risquait d'habiter. Il resterait entièrement voué au culte d'un vin qui devait devenir le roi des saint-estèphe dans le classement de 1855, deux ans après la mort d'Estournel.

Remarquable terroir, et admirable colline que borde la jalle du Breuil, petite vallée au-delà de laquelle se profile l'illustre château Lafite : dans son isolement déboisé, avec ses vignes peignées comme un bellâtre, le site génère une magie réelle. D'Estournel avait rassemblé un paysage de vignes, il lui fallait une architecture de vin. Personnalité riche en couleurs, il savait certainement trop bien ce qu'il voulait pour s'encombrer d'un architecte de renom. A dire vrai, ce château, il le voulait pour donner à son vin une image qui fût digne de lui, pas pour habiter, ni faire des fêtes, ni même pour vendre. Puis, suivant en cela la fortune aléatoire des vins bordelais, l'étrange demeure de Cos passa bientôt de mains en mains, subissant autant de modifications, d'agrandissements, d'altérations, jusqu'aux propriétaires actuels du domaine, les frères Prats, qui ont hérité d'une formule néo-classicissante de Cos, bien éloigné des rêves indiens dont seule témoignait encore fortement la porte de Zanzibar. Avait été gommé tout ce qui avait pu faire dire à Stendhal, en 1838 : *«Cet élégant bâtiment, d'une couleur brillante, ne relève à la vérité d'aucun style ; cela n'est ni grec ni gothique, cela est fort gai et serait plutôt dans le genre chinois.»*

On doit aux Prats, à l'architecte Laurent Dufoix et à une nuée de spécialistes des monuments historiques d'avoir redonné non seulement à cet ensemble son état d'origine, mais aussi une homogénéité et une rationalité qu'il n'avait jamais eues. On avait en effet l'habitude de dire de Cos – comme de bien d'autres châteaux – qu'il ne s'agissait somme toute que de façades masquant un cuvier et des chais, ajoutant ainsi le mystère de la gratuité à cette architecture qui fuit la description. L'architecture du château bordelais était d'abord une affaire d'étiquette. Aujourd'hui, une fois passée la fameuse façade, Cos laisse découvrir progressivement sa pénombre soigneusement dosée, la beauté inhérente aux rangées de barriques dormant sous la nuit perpétuelle des toits, nuit travaillée comme un chef-d'œuvre du patrimoine.

Il y a toujours eu une certaine fascination devant ces trésors de vin travaillant lentement dans leurs coffres de bois. Mais sans doute la (re)découverte des «nouvelles dimensions du patrimoine», selon l'expression d'André Chastel, à partir des années 70, a-t-elle donné aux vastes chais et aux cuviers du Bordelais une valeur nouvelle. La tradition, telle qu'elle s'exprime dans les musées d'ethnographie, y rencontre l'organisation raffinée de ce qu'on appelait jadis «les merveilles de l'industrie», et dont on mesure plus universitairement aujourd'hui la valeur esthétique, peut-être parce qu'elle s'est raréfiée.

On accepte désormais l'idée que l'empilement régulier des barriques puisse constituer en soi une architecture, créant des circulations, engendrant des volumes tour à tour émouvants et grandiloquents, mais qui ont l'apparente immobilité des monuments éternels.

Les analogies de l'œnologie avec l'architecture sont ainsi innombrables qui impliquent le temps, l'espace, et enfin des processus de construction, ou de fabrication, ici de la pierre, là du vin. Jusque dans la hiérarchie des métiers qui interviennent tour à tour, on trouve d'étonnantes similitudes, et le même statut ambigu entre l'art et la technique.

Beaucoup de propriétaires, grands et moins grands, ont ainsi poussé les logiques parallèles de l'architecture et de l'œnologie en intégrant les scénarios les plus récents de la fabrication du vin à l'histoire des bâtiments, ou à leur invention.

«La vigne a besoin de paysage, le vin a besoin d'architecture», nous rappelait un jour Emile Peynaud, père spirituel d'innombrables grands crus, lors d'un dîner contrasté au Saint-James, l'hôtel-restaurant conçu par Jean Nouvel pour Jean-Marie Amat. Et sans doute, au contraire de ce lieu splendide de rencontre et d'énervement social, de plaisir brillant et de reconnaissance publique, l'architecture du vin a-t-elle besoin de temps et de sérénité, de cette populaire majesté qui associe le travail paysan de la vigne à la gloire toute bordelaise des châteaux. *La technique et la cérémonie, en somme.*

Cos d'Estournel... Il y a quelque six ans, nous étions sur la même route, la fameuse départementale 2, qui conduit de Bordeaux à Pauillac, frôle Saint-Estèphe et s'en va, zigzaguant jusqu'à plus soif, c'est-à-dire au moins jusqu'au château La Lagune. L'équipage était inhabituel, composé essentiellement d'architectes et de quelques journalistes. Jean Detiers, commissaire de prestigieuses expositions d'architecture au Centre Pompidou, guidé par Michel Guillard, rédacteur en chef de *l'Amateur de bordeaux*, remarquable revue menacée par la suppression de la publicité ou du mécénat des grands crus (1), avait organisé ce voyage de professionnels qu'il entendait faire concourir sur un château imaginaire.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN

Lire la suite page 10

(1) *L'Amateur de bordeaux*, 22, rue des Reculettes, 75013 Paris. Tél. : 43-31-44-99.

CHANSON 11
L'intégrale des disques de Jane Birkin

DANSE 12
Angelin Preljocaj au Théâtre de la Ville

Lire pages 13 à 15 la sélection des rendez-vous de la semaine.

Le vignoble bordelais

LES GRANDS BOUCHONS DE LA DÉPARTEMENTALE 2

Suite de la page 9

Suite concrète de ce voyage, la présentation, voici quatre ans, au Centre Pompidou, de l'exposition «Châteaux-Bordeaux» avait passablement surpris par son ampleur et par ses conséquences. On prête beaucoup en effet à l'exposition, et bien sûr à la fortune récente des domaines vinicoles, dans l'évolution d'une architecture qui, voici vingt ans encore, hésitait entre une lente dégradation et les constructions de tôle ondulée. Il y eut certes de notables exceptions, comme Mouton-Rothschild, construit sur les plans de Siclis. Et puis, derrière cette apparente révolution, il y a eu aussi une lente prise de conscience qui doit beaucoup à quelques personnalités, propriétaires, bien sûr, ou architectes de la région, comme le cabinet Mazières. De père en fils, ils ont trusté une large partie d'un mouvement de rénovation qui, Bordeaux oblige, se voulait aussi discret que possible.

Sur le terrain, ce sont les plus grands domaines qui ont fait appel à la compétence de cette famille d'architectes. Ils sont de ceux qui ont appris à associer, dans un seul volume et pour une seule fonction, le travail et la représentation, à innover techniquement en respectant la tradition, à construire enfin, mais à disparaître dans un paysage, voire sous le paysage. On reconnaît ici les chais à barriques d'Yquem et de Margaux, franchement enterrés, ou celui de Pichon-Longueville (Comtesse !), qui s'est inscrit moins profondément dans le paysage mais avec un égal souci de perspective et d'intégration.

C'est toujours le cas de Haut-Brion, qui, exposition ou pas, et au-delà des incertitudes du marché, n'a cessé de poursuivre hors du temps son développement prestigieux. D'ailleurs, à Haut-Brion, notre voiture, de tempérament incertain, n'a pas voulu redémarrer, traumatisée peut-être par tant de certitude tranquille, tant de noblesse atavique. Peut-être aussi surprise par l'irruption dans la banlieue bordelaise, véritable bouillie paysagère et architecturale, de ce paradis soigneusement peigné.

Le duc de Mouchy lit un volume estampillé Gallimard dans le bureau du régisseur Jean-Bernard Delmas. La duchesse, quant à elle, œuvre assez simplement dans la pièce voisine, devant un micro-ordinateur. Dans la grande tradition des maîtres d'ouvrage éclairés, personne ne se rappelle au juste qu'un architecte ait pu travailler un jour sur les aménagements du château. Hormis l'édifice original légué par les héritiers de Jean de Pontac, il est d'ailleurs à peu près impossible de distinguer à quelle année appartient quel «millésime» de l'architecture visible.

On apprend certes l'agrandissement du chai de première année, en 1959, suivi de peu par l'adoption de cuves en acier inoxydable. L'architecture et la technique. En 1966, le réaménagement de la cour d'honneur, suivi par la modernisation du cuvier. Toujours l'architecture et la technique. Rebelote avec la construction d'une nouvelle entrée en 1971, que suit le lancement de la sélection clônale, point de départ d'une collection ampélographique de 546 plantes. Et ainsi de suite, jusqu'à aujourd'hui, sans omettre en cours de route la construction d'un grand chai souterrain il y a un peu moins de vingt ans. Un balancement constant entre un édifice qui doit garder l'intégrité de son image à travers les aménagements qu'exigent autant la production que la maîtrise de son évolution.

Depuis «Châteaux-Bordeaux», cependant, l'audace et la modernité ont fait une entrée plus ou moins discrète et inspirée, mais qui n'a plus rien à voir avec les principes de modération ou de pastiche. Du Médoc à Léognan, et jusque sur les propriétés pourtant plus petites du Saint-Emilionnais, on trouve partout de ces expériences architecturales dont l'objectif n'est plus seulement une affaire d'étiquette mais aussi de tourisme, de séduction du voyageur, de prestige international !

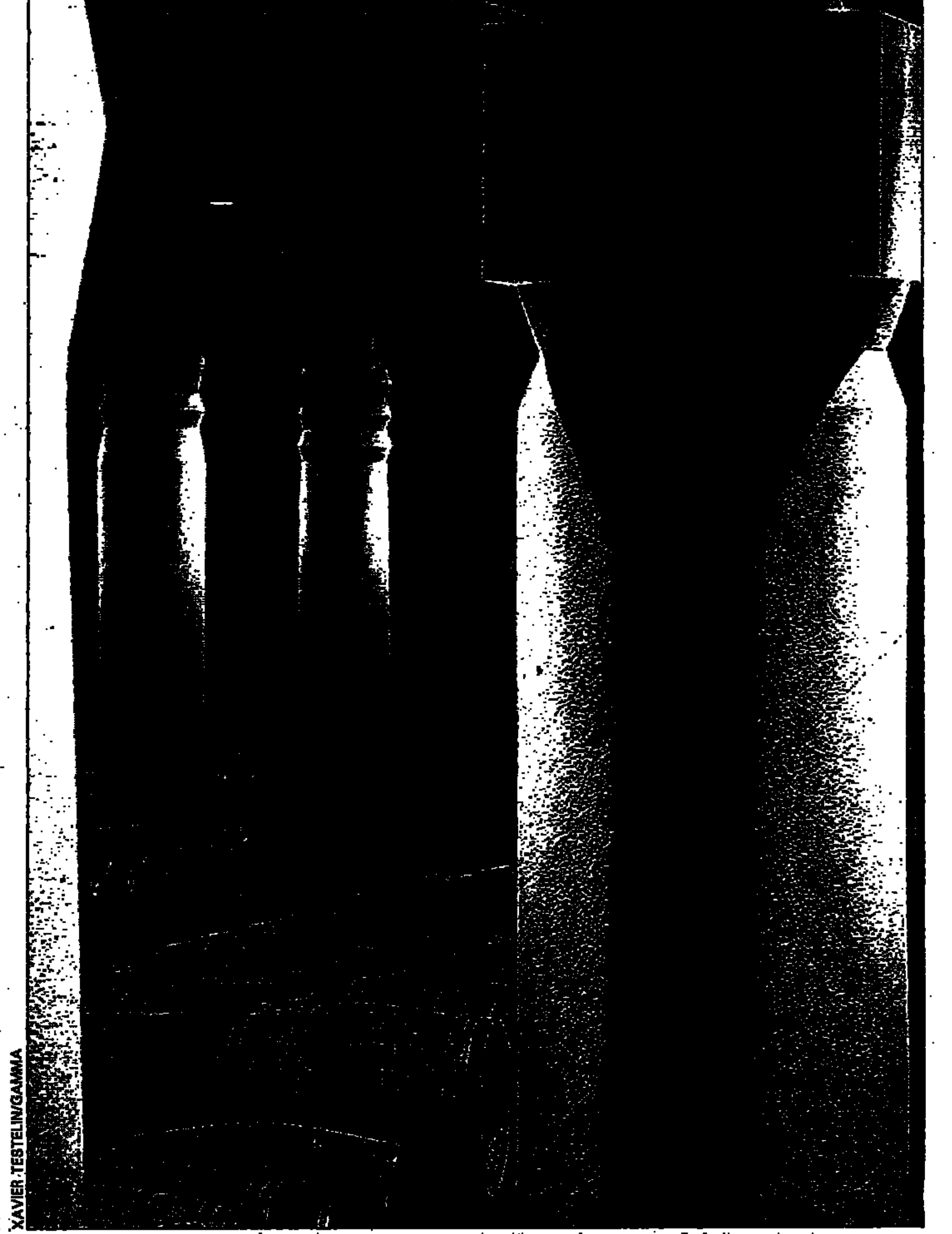
Quelques notes prises au domaine Le Chevalier, à Léognan : astucieux, un peu neuf, même très neuf, forte présence de la pierre, remarquable effort d'intégration. Pas de risques inutiles, mais une manière de modernité qui restera aisément datable. Architecte : Hugues Legris de La Salle. Propriétaire : Olivier Bernard. Cuvier circulaire. Circulaire, tiens tiens... La seule pièce architecturale de cette forme, avant «Châteaux-Bordeaux», était le chai à barriques de Lafite.

Château Carbonnieux, fief d'Anthony Perrin, près de Léognan. L'ancien château, qui remonte au début du XVIe siècle, a été conservé dans son jus et resplendit de charme dans une lumière de Belle au bois dormant. Les installations viticoles, les chais, le cuvier, dont la nouvelle version a été confiée à l'architecte Fournier, sont à la fois voisins et nettement séparés du château. Le nouveau cuvier est intelligent comme une caserne de pompiers, dont il adopte d'ailleurs pour partie la philosophie : deux façades en angle s'ouvrent largement sur l'extérieur, l'une pour recevoir les blancs, l'autre pour accueillir les rouges.

Dans les casernes, les pompiers, produits ordinairement solides, descendent en se grouillant le long de mâts qui les conduisent à leurs camions. Ici, tant qu'il s'agit de produits solides, tout a été organisé, rationalisé, pour qu'ils suivent banalement les lois de la pesanteur. Au sortir de la fermentation, la vigne devenue vin ne pose plus de problèmes d'acheminement. A Carbonnieux, cependant, la technicité de l'outil ne doit pas cacher quelques belles astuces architecturales, comme un puits circulaire qui, outre ses raisons d'être pratique, restitue la lumière à la descente aux enfers que serait sinon, pour les ouvriers, le parcours du raisin.

Château Faugères, en plein Saint-Emilion. Peby et Corinne Guisez, qui ont hérité la propriété d'un cousin, ont repris le flambeau avec un généreux enthousiasme. Lui vient du cinéma. Cela n'explique peut-être pas tout du volontarisme qui les a animés, mais cela rend bien compte de leur sens du décor. La chartreuse du XVIIe siècle, petite merveille de classicisme, a été restaurée et aménagée pour devenir un sanctuaire de l'hospitalité. C'est à Jean de Gastines et Patrick Dillon qu'ils ont confié le soin de construire leur nouveau cuvier. Le premier est élève de Ricardo Bofill, Catalan resté ici fameux pour son chai circulaire de Lafite. Le second est passé chez Frank Gehry, un Californien qui a laissé tomber les lois ordinaires de la pesanteur et l'orthogonalité habituelle de la construction pour leur préférer une architecture de ruptures, d'équilibres passagers, de surprises, d'ironie. Rien, au fond, ne prédisposait Gastine et Dillon à s'associer, sinon un sens commun de la narration, l'idée commune qu'un bâtiment, même sans histoire, doit en raconter une.

L'histoire du cuvier de Faugères est celle de l'élégance bien apprise, bien comprise. A l'intérieur, on y célèbre une trentaine de cuves tronconiques, superbes, dont l'inox est repris dans le dessin, toujours exact, des bastingages. Laissons aux œnologues, dont les versions diffèrent pour le moins, le soin de définir la qualité de ces cuves aux formes archaïques, mais dotées, elles aussi, du dernier cri de la technique pour la maîtrise des températures. Au critique d'architecture, en revanche, de saluer la qualité du béton, le travail sur les anciennes charpentes, mais aussi l'intégration de cet édifice de 75 mètres de long au centre du plus fragile des paysages. Au nord, une porte monumentale, comme une immense oreille, attend la reprise des vendanges.


XAVIER TESTELIN/GAMMA

Les chais à barriques de Pichon-Longueville, redessinés par le cabinet Mazières.

Au prieuré Lichine, à Cantenac, près de Margaux, nous retrouvons un Mazières en compagnie de Sacha Lichine comme nouvel architecte du château, l'un des titres de gloire de son père Alexis. La réalisation de Philippe Mazières, transfuge du clan qui s'est trouvé dans un vocabulaire nettement moins discret, est en harmonie, bleu et or, avec la générosité d'ogre poli de Sacha Lichine. Le chai, les colonnes légèrement aplaties qui le partagent en deux parties dissymétriques, la salle d'accueil en forme de barrique, sur le toit de laquelle peuvent atterrir les hélicoptères, tout est clairement dédié à un public qui sait aimer le luxe et son image.

Et tout oppose donc cette architecture-signal, expressionniste, violente, à celle que Brochet Lajus et Pueyo ont réalisée pour Didier Cuvelier, directeur de Léoville Poyferré à Saint-Julien-de-Beychevelle (Pauillac). Ici, tout se joue au contraire sur le registre de la retenue, dans des matériaux cent pour cent fin de siècle – le bois, le béton, les carreaux de verre – qui feignent d'obéir à la plus grande simplicité, une disposition d'esprit cistercienne qui n'accepterait comme expression architecturale que la technique nue des matériaux prescrits. Le vaste chai, encore inoccupé, a été l'occasion d'une exposition estivale. Il offre sa forme rectangulaire pure, vibrante d'une lumière progressive. Derrière l'austérité, pourtant, se cache manifestement la célébration, et la vue s'accoutume vite à distinguer, ici aussi, une volonté théâtrale.

Il n'y a pas loin de Léoville-Poyferré au château Branaire, sur la même commune de Saint-Julien-de-Beychevelle. En cherchant, toutefois, nous sommes tombés sur le domaine Henri Martin, dont l'architecture, il est vrai, est difficile à manquer. A l'inverse de Léoville-Poyferré, dont la modernité reste invisible derrière les anciens bâtiments, l'architecture de Luc Arsène-Henri, enfant prodige (ou terrible) de Bordeaux, ne fait pas dans le secret, même en plein village, puisqu'elle emprunte les formes les plus radicales du langage contemporain, les bardages, le toit sinusoïdal façon Tschumi ou Portzamparc (voir le parc de La Villette, à Paris). On est loin des propositions de l'autre clan Mazières (Bernard), qui, pour Branaire et son directeur Patrick Maroteau, ont au contraire opté pour le plus classique des langages et la plus pure fonctionnalité des lieux. Ainsi, pour le cuvier de Branaire, ont-ils profité de la pente du terrain et retrouvé le principe naturel, fondé sur le principe de gravité, que nous avons aperçu à Carbonnieux. Un poste central permet de surveiller toutes les cuves, rangées dans la vaste salle de plan carré. Le chai attenant, joue sur la beauté naturelle, sur la teinte du bois.

Et voici le château Pichon-Longueville Baron, pour le coup séparé par la fameuse D2 du château Pichon-Longueville Comtesse de Lalande, agrandi par les Mazières et tenu comme une forteresse par la générale de Lenquesaing. Le temps passant, la D2 est devenue une manière de tranchée où ne manquent que les canons pour réduire à raison le malheureux Pichon (Baron). Pourtant, sous l'égide de Jean-Michel Cazes, c'est une œuvre digne des rêves bordelais les plus fous – on pense à Cos d'Estournel – que Gastines et Dillon, vainqueurs du concours lié à l'exposition «Châteaux-Bordeaux», ont construite.

Pharaonique un peu, car dès qu'un élément échappe à la ligne droite l'image de la pyramide surgit. Mais aussi baroque, insolent, joueur, oublieux et respectueux à la fois des deux maîtres des deux architectes, Bofill et Gehry. On lui reproche, nous dit-on, d'être visible. A l'évidence, le bâtiment, malgré son emprise étendue, a su s'aplatir sur le sol pour se servir du paysage sans l'altérer, à moins que le fait d'être seulement visible soit désagréable à des yeux qui, usuellement, adoptent pourtant vite les caissons métalliques des grandes surfaces.

Gastines et Dillon se sont déchaînés dans le cuvier, qui a repris lui aussi un thème circulaire, lui aussi un principe de gravité, lui aussi enfin la possibilité de circuler autour de la salle sans que ces parcours interfèrent avec celui du personnel. Impressionnante, leur machinerie architecturale trouve son contrepoint dans le château lui-même, luxueusement restauré et meublé, propice à des rêves d'enfant sage, et riche.

Jean-Michel Cazes, qui dirige Pichon-Longueville, a aussi la chance d'être propriétaire de Lynch-Bages. Un édifice d'avant «Châteaux-Bordeaux» mais où restent, dans leur état d'origine, toutes les installations de l'ancien cuvier, tel qu'il fonctionnait au XIXe siècle et jusqu'à l'après-guerre. On mesure là l'évolution des techniques et ce que, bon an mal an, l'architecture leur doit.

FRÉDÉRIC EDELMANN

L'intégrale des disques de Jane Birkin

SON NOM D'ANGLAISE DANS LA CHANSON FRANÇAISE

Actrice, chanteuse émotive attachée aux mots et à la musique d'un seul homme, Serge Gainsbourg, Jane Birkin avait fait ses adieux à la scène en juillet dernier, après un tour de chant marqué par la grâce au Casino de Paris, et une tournée triomphale à travers la France. Son nom d'Anglaise fait aujourd'hui définitivement partie de la chanson française. Rencontre avec l'interprète à la voix ténue, dans la pénombre d'une maison parisienne où s'entremêlent coussins orientaux et photos d'enfants.



« Quand vous ne chantez pas, écoutez-vous des chansons ?

– Il y a des époques de ma vie qui sont marquées par des chansons. Quand je tombe sur Elvis à la radio, je me revois avec mon frère, en vacances, disputant des compétitions de ski. La radio jouait *Are You Lonesome Tonight?* On avait gagné le deuxième prix, un cendrier je crois. J'ai aussi des souvenirs de l'internat, de passions adolescentes en Angleterre : il y avait une fille qui était bonne en tout, avec une longue natte. Jane. Elle était capitaine de sport et chef de mon groupe. Elle avait deux ans de plus que moi. Je n'osais pas l'approcher. Je nettoyais ses tennis tous les jours, sans un mot naturellement. Quand elle a quitté l'école, le dernier soir, j'ai dansé avec elle *Are You Lonesone Tonight?*

» J'aime mettre des cassettes dans la voiture en roulant vers la Normandie, ou dans Paris. Les chansons ont toujours rendu les enfants joyeux. Ils me disaient en riant : *« Souchon* – ils aiment beaucoup sa drôlerie, sa tendresse – *devrait tout mettre en musique, les tables de multiplication, les récitations : on apprendrait tout. »* On connaît aussi tout Brassens. Il y a encore ces nuits où je revenais du théâtre de Nanterre, quand je jouais *la Fausse Suivante [en 1987]*. J'entendais chaque jour le même refrain, *Who Goes to Take You Home Tonight*. Je ne sais pas qui chantait ça, mais je sais que cet air, ces mots m'ont poignardée.

– Serge Gainsbourg disait que la chanson était un art mineur.

– Il le disait par provocation, sûrement, mais aussi parce qu'il était honnête, et qu'il était énervé par d'autres, qui se prenaient très au sérieux. Il n'était pas dupe. Il avait une sincère admiration pour la poésie, la peinture et la littérature. Il pensait peut-être que la chanson était mineure, mais il ne voyait pas là de quoi la dénigrer ou la rabaisser. Car la chanson est liée au quotidien : quand les enfants sont dans le bain, tu mets la radio. C'est un extraordinaire outil de communication. Il y a de la musique sur les répondeurs téléphoniques : à 9 heures du matin, on te balance un truc au téléphone, et tu swingues toute la journée. C'est un besoin, un vrai besoin pour tout le monde.

– Vous sentez-vous anglo-saxonne dans vos références, ou pensez-vous être totalement acquise à la chanson française ?

– J'ai au fond de moi un attachement particulier pour les comédies musicales américaines, que mes parents écoutaient tout le temps. J'en connais toutes les paroles. Quand j'ai tourné *l'Amour par terre*, le film de Jacques Rivette *[1984]* avec Géraldine Chaplin, je pouvais chanter tout *West Side Story* ou *My Fair Lady* avec elle. On connaissait tout. Les comédies musicales me mettent dans des états de joie, de bonheur incomparable.

» Chez les Anglo-Saxons, on s'accroche à un refrain. Sauf les Beatles, bien entendu, ou Bob Dylan. Mais en général, on répète le titre et ça marche. Quand les enfants me demandent de traduire une chanson des Beatles, c'est finalement assez facile. Elton John, un peu moins. Pas Cole Porter. Sondheim non plus. Dans ces chansons de comédies musicales, *High Society*, *True Love*, que les pianistes de bar sauvent de l'oubli – peut-être pour peu de temps encore, – il y avait des idées formidables.

» Mais les paroles, dans la chanson française, sont beaucoup plus sophistiquées, travaillées, complexes. Léo Ferré. Ou même Brassens ou Brel. Serge bien sûr. Je pense sincèrement que, depuis Prévert, personne n'était arrivé à une telle sophistication, une telle manière de découper les mots, de les déplacer, de les transporter sur une autre ligne, comme le faisait Cole Porter. Lui seul savait cette façon poignante d'exprimer tant de sentiments en si peu de mots. *Les Enfants de la chance* – impossible à traduire, – *les Dessous chics* ou encore *Amours des feintes* : les chansons de Serge sont pleines de doubles sens, de références aux autres arts. Il y a aussi la complexité des rimes, des rimes riches, toujours. Il était tellement content de ça. Il cherchait toujours à faire rimer des mots impossibles. C'était une stimulation formidable, un défi. Serge disait toujours qu'il commençait par le mot, et qu'il trouvait l'idée ensuite. Je ne sais pas si c'était vrai.

– Vous voici « chanteuse consacrée » avec la parution de cette intégrale de vos chansons chez Phonogram. Y avez-vous travaillé ?

– Philippe Lerichomme, qui nous a accompagnés, Serge et moi, chez Phonogram pendant vingt ans, a tout fait. Et il a trouvé des photos formidables pour le livret ; par exemple, la couverture *[la photo, un contre-jour sensuel, est signée Gainsbourg]*, je ne la connaissais pas. Serge avait été terriblement content de l'intégrale *[De Gainsbourg à Gainsbarre]* que Philippe avait réalisée en 1989. Il touchait le papier, regardait les photos. Il était très flatté.

» Il y a plus qu'une somme de mes albums dans cette intégrale, puisque Philippe Lerichomme a retrouvé des versions inédites, oubliées, même par moi. Par exemple, *Ex-fan des Sixties* en anglais. Il y a aussi *These Foolish Things*, que j'interprétais dans *Daddy Nostalgie [de Bertrand Tavernier, en 1990, avec Jimmy Rowles]*, et que ma mère avait chanté dans les années d'avant-guerre. Il y a aussi du Cole Porter, *Love For Sale*. Serge connaissait mon admiration pour Cole Porter, nous la partagions, il connaissait tout Porter par cœur, et aussi Gershwin, souvenirs du temps où il était pianiste de bar au Touquet, quand il jouait pour les riches Américains. Seuls manquent dans *Jane B intégrale* mes deux disques *live [comme pour l'intégrale Gainsbourg, les emplacements leurs sont réservés à l'intérieur du coffret]*.

– Peut-on vous considérer comme l'interprète d'un unique auteur-compositeur, Serge Gainsbourg, ou avez-vous tenté d'autres expériences ?

– Serge a toujours été là, même si j'ai fait tout un album avec Philippe Labro *[en 1975]*. A cette époque, Serge écrivait pour lui-même, il était en panne de mots, de temps. Labro a écrit des chansons à la fois personnelles et proches de l'univers de Serge *[qui a composé les musiques]*. *Bébé Song*, c'était très joli. Serge a-t-il eu l'idée du titre ? Je ne sais pas. Si ça peut te consoler : je l'aimais beaucoup.

» Il y a aussi Jean-Claude Vannier, très présent derrière certains disques de Serge, comme *Mélodie Nelson*. Puis il y a eu *l'Homme à la tête de chou*, le disque que je préfère. C'était entièrement du Gainsbourg, il aurait pu le chanter sur la scène d'un petit théâtre, tout seul. Avec une tête de chou. On sent la coloration de Vannier, quelque chose de sauvage dans les orchestrations. Une ambiance. On peut reconnaître le coloris des années Vannier. Serge était un personnage tellement fort que c'était certainement difficile à vivre pour Jean-Claude Vannier. Il s'en est détaché ensuite.

– *Je t'aime, moi non plus* date de 1968. Vous avez fait vos débuts en scène au Bataclan en 1987, presque vingt ans plus tard. Etait-ce important ?

– Très important. Je pense que j'ai commencé à chanter en toute liberté quand je suis montée sur une scène. Enfin, je ne sais pas, c'est peut-être une idée fausse. En studio, Serge était perfectionniste. Je découvrais les textes immédiatement avant de les chanter, du moins pour les derniers disques. Je les décryptais phonétiquement pour pouvoir prononcer correctement ces mots raccourcis, compliqués. J'avais deux heures pour tout découvrir, tout chanter. Il y avait ce mot « plébéienne » sur l'avant-dernier disque, un cauchemar de paroles, impossible à dire.

» *En entrant au studio, je connaissais un peu* les mélodies, mais pas du tout les orchestrations. En chantant *live*, non seulement on connaît les paroles, mais on les a vraiment apprises, et on a travaillé avec une équipe de musiciens. D'où ce sentiment de liberté dans l'interprétation. Mais parfois, il se passe des choses formidables en studio, justement parce qu'en deux heures il faut tout faire. C'est une sorte de désespoir. Il n'y a pas le public, mais, dans mon cas, il y avait des gens, Serge, Philippe, et il me venait une grande envie de perfection.

– Vous voulez dire qu'il est impossible d'être une vraie chanteuse sans passer par la scène ?

– Je ne le savais pas. C'était une vraie découverte. Si je n'avais pas joué *la Fausse Suivante* de Marivaux, je n'aurais jamais osé chanter sur scène. On me l'a demandé, à cause d'un tube, *Quoi*. J'ai d'abord répondu non. Je n'avais jamais chanté en vrai. En studio, on a mille chances. Je pensais que je n'avais pas de voix : j'avais été toujours tellement aidée. Sans compter l'horreur de se mettre debout devant les gens. Beaucoup de gens aiment monter sur la table après le banquet. Moi non, surtout pas.

» Mais je n'avais pas tellement fait de tubes au cours de ma carrière. Il y en avait un, c'était une chance à saisir, qui ne se renouvellerait peut-être jamais. J'ai fini par accepter. Je me suis mise au travail. Je ne connaissais aucune des paroles par cœur, car une fois le disque terminé, je ne chantais jamais plus les chansons. Sauf à l'occasion d'un play-back à la télévision, peut-être. Donc, j'ai pris un *coach*. Je savais, parce que je l'avais expérimenté pour *la Fausse Suivante*, qu'on pouvait payer quelqu'un pour apprendre les textes. Un jour, je suis allée voir *l'Opéra de quat'sous*. Sur le programme il y avait trois ou quatre noms de *coach* musical. J'ai choisi Jeff Cohen *[pianiste, compositeur, qui a travaillé avec Peter Brook sur* Impressions de Pelléas et Mélisande*]*.

» Il est formidable, il adore les comédies musicales. Il m'a donné confiance en moi. Pour le Casino de Paris, j'ai aussi travaillé avec Francine Dux, la femme de Pierre. J'ai appris tous les textes à nouveau. Je les ai redécouverts. Quand je suis arrivée au Bataclan, je n'avais aucune perspective de mise en scène. Je ne songeais qu'à m'allonger par terre, comme chez Patrice Chéreau où je m'étais traînée pendant des semaines aux pieds du chevalier. Philippe Lerichomme a trouvé plein d'idées, avec cette extraordinaire capacité qu'ont certaines personnes à mettre les autres en valeur.

» Je ne savais pas non plus ce que c'était qu'un régisseur qui vous pousse sur scène en disant : *« Il faut y aller, maintenant. »* Quelle panique ! et quel soulagement aussi. Je n'avais pas non plus pensé aux rappels. Puis, le bouche à oreille a fonctionné. C'était plein, alors qu'au départ les producteurs n'avaient pas une réservation – ils me l'avaient caché...

– Vous aimez la sensation de danger ?

– Oui. Sur scène, tout peut arriver. Si sa voix casse, le chanteur a l'impression qu'il a tout raté, que c'est honteux. Mais le public voit alors qu'il est vrai, il est ravi, comme au cirque. Un des événements les plus joyeux du Bataclan s'est produit le jour où une panne d'électricité totale nous a plongés dans le noir. J'ai pensé que je pouvais continuer de chanter *Baby Lou*, avec une guitare, ou n'importe quoi. Mais non, *tous les instruments sont programmés sur disquette*. Tout était bloqué. On m'a conseillé de quitter la scène pendant quelques instants. Mais je me suis dit : à la maison, les pannes durent une demi-heure quelquefois. Je suis revenue et j'ai recommencé à chanter. Le public chantait avec moi, Serge, qui était là, dans l'ombre, a grimpé sur scène. C'était un extraordinaire accident.

– En juillet 1992, vous avez donné un ultime concert aux Francofolies de La Rochelle, en disant : « Avant, j'avais quelqu'un à épater, plus maintenant. » Etaient-ce de vrais adieux ?

– C'est arrivé d'une autre manière. Tout le monde m'a demandé si j'allais continuer ce show. Non, bien sûr. Il y avait une pause de quatre mois entre un concert au Japon et les Francofolies. Je venais de réaliser mon téléfilm, *Oh! Pardon tu dormais... [« le Monde Radio-Télévision » daté 29-30 novembre 1992]*. La douleur revenait. Je me suis dit que je devais arrêter. Puis j'ai pensé que c'était peut-être idiot de me priver pour toujours de ce moyen d'expression qui, finalement, défie les lois de la pesanteur, qui ressemble à un état de grâce. Moi, je voulais être ballerine, je ressens entre les danseurs un rapport d'apesanteur et de sexualité, quelque chose de troublant, de violent, de pervers jusqu'à l'attirance vers la mort dont je ne retrouve l'équivalent que dans la chanson.

» Peut-être pourrais-je songer à la comédie musicale, un genre que les Français n'aiment pas beaucoup, sauf Kurt Weill, qui fait partie de la tradition européenne des cabarets, de Berlin, de la dernière guerre. Serge m'a toujours dit de jouer du Kurt Weill. Il y a aussi *A Little Night Music*, de Sondheim, que ma mère adorait, comédie musicale qui n'est *jamais sortie en France...*

– Vous reverra-t-on en 1993 ?

– Je ne sais pas. J'ai adoré réaliser un film, être derrière, le manipulateur. Mais quand on est en larmes, comme je le suis maintenant – ce qui n'est pas mauvais en soi, mais provoque des hésitations, des questionnements incessants sur ce qu'il faut faire ou pas, – on attend. Que quelqu'un vienne vous proposer de vous aventurer ailleurs. J'aimerais tellement ne pas être moi, en ce moment ! »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Intégrale Jane Birkin*, un coffret de quatre CD. Phonogram.



TESTINO/SYGMA

« J'ai commencé à chanter en toute liberté quand je suis montée sur une scène. »

ANGELIN PRELJOCAJ
au Théâtre de la Ville

PRENDRE ET DONNER DU PLAISIR

A lui les prix et les honneurs pour l'année qui s'achève. Ça marche pour Angelin Preljocaj, entré en chorégraphie depuis dix ans. Il le dit lui-même : « Je suis un homme heureux ! » Aujourd'hui au Théâtre de la Ville avec « la Peau du monde », pièce créée cet été à Châteauvallon, demain à l'Opéra Garnier pour une soirée dite « Ballets russes », au cours de laquelle il osera mettre ses pas dans ceux de Diaghilev et de Nijinski. Pas moins ! Une ascension rapide, forcément controversée, avec son lot d'admirateurs, nombreux, et d'ennemis fervents. Le chorégraphe laisse passer les orages. Mais sa véhémence envers l'étroitesse du milieu chorégraphique est grande et forte.



« Liqueurs de chair », 1988. Sara Denizot et Stefan Singer. GUY DELAHAYE

PRIX de Bagnolet, Prix de la Société des auteurs, Grand Prix national de la danse pour l'année 1992, Grand Prix international de vidéodanse pour *Un trait d'union*, film basé sur son duo homonyme, chevalier de l'ordre des arts et lettres : tout réussit à Angelin Preljocaj, âgé de trente-cinq ans. Nommé artiste associé au Théâtre national de la danse et de l'image, à Châteauvallon, il va quitter son Centre chorégraphique national de Champigny, dans la banlieue de Paris qui l'a vu grandir.

Créations personnelles, relectures de ballets célèbrissimes : Angelin Preljocaj, ancien et superbe danseur de la compagnie de Dominique Bagouet, a ouvert, depuis 1983, le champ de la danse contemporaine avec une désinvolture qui n'est qu'apparente. Car il faut du courage et un esprit peu banal pour avoir le désir et l'audace de donner sa propre version d'œuvres rangées au panthéon chorégraphique : après *Noces* (1923), ballet de Bronislava Nijinska, il s'apprête à aborder *Parade* (1917, chorégraphie Massine) et *le Spectre de la Rose* (1911, chorégraphie Fokine), œuvres tout entières attachées au nom de Nijinski et de Diaghilev, œuvres ayant toutes deux déclenché, à leur création, de sacrés – et salutaires – scandales.

Sacrilège pour certains, inconscient prétentieux pour d'autres, voire chorégraphe gérant sa carrière selon les lois du marketing culturel, Angelin Preljocaj compte sur son travail pour répondre aux esprits chagrins : *Noces* (1989) fut une perle. La version, riche de l'atavisme balkanique du chorégraphe – sa famille est d'origine albanaise, – est un geste d'amour irrespectueux envers la partition de Stravinsky : *« Je me suis attelé à la partition comme un fou, je la lisais jusque dans le métro. Incroyable magma chaotique, mais écrit, structuré ! »* On se rappelle aussi le *Roméo et Juliette* chorégraphié, dans la foulée, pour le Lyon Opera Ballet dans des décors et des costumes d'Enki Bilal (*le Monde* du 27 décembre 1990).

Angelin Preljocaj n'en a pas moins débuté en développant ses propres thèmes. Thèmes bizarres autant qu'étranges : héros morts pour la patrie (*A nos héros*, 1956), Jeanne d'Arc et la sainteté (*Hallali Romée*, 1987), la solitude de l'érotisme ordinaire (*Liqueurs de chair*, 1988). Des chorégraphies ayant toutes en commun la nostalgie du bonheur et de la grandeur. Rien d'étonnant que, soudain, il ait envie de se mesurer à ceux, chorégraphes et compositeurs, qui ont inscrit leurs noms dans l'histoire. De préférence ceux qui, à l'image de sa famille, viennent de l'est de l'Europe. Il sait que sa démarche est critiquée, vécue comme une régression par les « militants » de la danse contemporaine. Cette démarche est pour lui vitale. Comme l'écrit Ismaïl Kadaré : *« Angelin Preljocaj est né et a grandi dans un pays démocratique. Et pourtant l'ombre de la dictature sous laquelle a vécu ses parents a commencé tôt à inquiéter sa conscience. De bonne heure, il a compris que beaucoup de choses qui lui sont propres ne peuvent s'expliquer qu'avec le secours de cette zone lointaine qui plonge dans les couches d'ombre de son origine. C'est une sorte d'annexe, une espèce d'autre vie qui lui fait signe de loin, qui appelle, sanglote, réclame son droit* (1). »

L'œuvre, encore jeune, d'Angelin Preljocaj est sombre, inquiète. Cet homme qui croit au passé pour expliquer le présent et conjurer l'avenir n'a pas peur de dire ce qu'il pense. Que sa vérité soit faite à travers quelques repères d'un parcours qui est une profession de foi. Pour et contre.

Style. – « On me reproche de ne pas en avoir. Ça tombe bien : je ne veux pas en avoir. Chaque proposition, chaque contenu engendre la forme. Je ne vais pas écrire sur le cirque pour *Parade* comme je l'ai fait sur Jeanne d'Arc. Si j'ai un style, c'est celui de ma personnalité. On peut penser que je batifole ? Je ne fais que travailler. J'essaie à chaque fois de défricher un univers, de lui trouver une nouvelle grammaire. On me reproche mes relectures du ballet classique ? Patrice Chéreau peut remonter n'importe quel Shakespeare, personne ne s'interroge sur la validité de sa démarche. Si on revisite le répertoire avec l'idée d'aller ailleurs, c'est intéressant. Il n'y a pas quarante mille thèmes. Dans l'histoire de l'art, on rabâche toujours la même chose. Seule la forme diffère. L'humain reste inchangé. Une histoire d'amour est une histoire d'amour. »

Corps. – « J'ai une confiance totale dans le corps. Il offre beaucoup plus de possibilités que les mots. Je danse vraiment, c'est peut-être cela qui gêne un certain public. Les gens aiment la danse, voir des corps qui bougent débarrassés du pathos théâtreux ou vidéasteux, ou de toute autre béquille. Je ne déguise pas la danse, je l'aiguise, dans la mesure où – pour l'instant – je m'interdis toute intrusion du texte ou des images vidéo dans mon travail. »

Commande. – « Je travaille sur commande. Cela aussi déplaît. Tout a commencé avec le *Roméo et Juliette* pour le Lyon Opera Ballet. Aujourd'hui, je reçois une proposition du Festival RomaEuropa : il s'agit d'une création pour Sylvie Guillem et Laurent Hilaire. Devrais-je refuser sous prétexte qu'ils sont parmi les meilleurs danseurs du monde ? J'ai accepté avec joie. On peut penser que la soirée prochaine à l'Opéra Garnier est le summum d'une opération marketing bien conduite : c'est seulement la volonté de ma part de trouver une adéquation entre ma création et le lieu où je danse. J'avais déja créé *Noces*, il me semblait légitime de continuer à creuser le thème des Ballets russes, avec *Parade* et *le Spectre de la Rose*. »

Mécénat. – « Paribas me donne 400 000 F par an. Mon contrat est de trois ans. Cette relation me stimule. Les gens de la fondation sont derrière moi avec délicatesse : ce n'est en rien *« Cocorico, Paribas »*. Cet argent permet de boucler des budgets ultra-serrés : mon Centre chorégraphique est le plus pauvre de France. La ville et la région ne sont pas riches, malgré leurs efforts permanents : mon budget est de 2 millions de francs. Toutefois, comme la compagnie tourne et vit, mes danseurs sont payés environ 12 000 francs à 13 000 francs par mois. Moi-même, je reçois 20 000 francs. »

« Parade ». – « Tout comme *Noces*, je n'aurai pas vu ce ballet avant d'y travailler. J'en connais les célèbres décors et costumes de Picasso, l'argument de Cocteau. Après avoir consulté de nombreux peintres dont Robert Combas, Miguel Barcelo, tous ont refusé : l'ombre de Picasso effraie. Pour accepter, il fallait être japonais : Aki Kuroda a relevé le défi. Et Hervé Pierre, ex-styliste chez Balmain, fera les costumes. Je ne m'occupe pas de l'argument, que je trouve débile. Je garde le cirque : tous mes danseurs sont inscrits chez Annie Fratellini. Pas pour faire de l'acrobatie, mais pour ouvrir leur œil, pour le chapiteau, pour les odeurs.

» Trois éléments m'importent : la musique de Satie, la peinture de Kuroda et la gestuelle qui va naître du cirque, la danse en un mot. »

« Le Spectre de la rose ». – « Oui, bien sûr, Nijinski et le fameux bond final ! J'ai vu danser ce ballet à l'Opéra par Jean-Yves Lormeau et Monique Loudières. Ce qui m'intéresse dans cette histoire, c'est le rêve : j'aime cette jeune fille endormie après le bal, une rose à la main, qui a le fantasme d'un homme. Tout est à mot masqué. C'est érotique et moderne, très psychanalytique. Non, je ne vais pas conserver les roses du costume ! C'est Jana Sterbak, artiste d'origine tchèque, vivant à Montréal, qui va intervenir : j'ai été impressionné par *Vanitas, robe de chair pour albinos anorexique*, une sculpture-installation réalisée avec des tranches de viande. Je l'ai vu au cours de l'exposition *Désordres 1*, au Musée du Jeu de Paume. C'est dégoûtant et très intéressant. J'aime sa force. »

Classique/contemporain. – « Le contemporain, c'est ce qui se fait maintenant par des gens vivants. Jerome Robbins est contemporain, même si sa facture est d'origine classique, au même titre qu'un Cunningham que j'admire. J'aime les pièces belles et émouvantes. Tout ce qui tient debout. Robbins, Cunningham : on a encore des leçons à prendre auprès d'artistes de cette taille. Dans mon travail, je ne me pose pas la question : j'emploie juste le mouvement dont j'ai besoin. Dans *Roméo et Juliette*, il y avait bien quelques tours en l'air, mais il était difficile de faire un finale plus contemporain : la relation entre le poids du corps mort de Juliette et celui du corps vivant de Roméo. Une opposition entre corps tonique et corps relâché. Juliette est morte, impossible de continuer à faire des jetés et des battus comme si de rien n'était. La relecture du ballet narratif classique pose au chorégraphe contemporain des questions essentielles et passionnantes. »

Répertoire contemporain. – « Depuis des années, je milite pour avoir une compagnie fixe et la possibilité de remonter mes ballets. Tout ce dandysme sur l'« éphémérité » de la danse m'exaspère. La choréologie me passionne, c'est-à-dire l'écriture de la chorégraphie. Je crie haut et fort qu'il faut tout noter, et je me bats pour cela, car je suis sûr qu'on peut noter la danse comme la musique. Je quitte Champigny, avec ma compagnie, pour le Théâtre national de la danse et de l'image, à Châteauvallon ; j'y suis artiste-associé, avec droit de regard sur la programmation du lieu et du festival qui s'y déroule : la notation des œuvres sera une de mes priorités. Je le répète : il faut tout noter, car même les mauvaises choses portent en elles l'esquisse de ce qui sera peut-être sublime. En peinture, on vend le moindre croquis de Klimt ou de Picasso. Respectons le travail de la danse : chaque pièce est le point d'appui de la suivante. Je ne suis pas conservateur : mais aujourd'hui il faut garder pour avancer. »

Méthode. – « J'ai l'impression de faire un métier simple qui appartient à l'artisanat. J'essaie de ne pas regarder derrière moi. C'est ainsi que j'avance. Je travaille beaucoup, même quand je n'ai pas d'inspiration. Le travail est ma source d'inspiration. Il faut user la matière pour qu'elle prenne forme... »

Milieu chorégraphique. – « Les histoires du milieu chorégraphique sont des querelles de frustrés. Dès que quelqu'un s'éclate, se déploie dans la vie, il faut le casser. Philippe Decouflé s'amuse comme un fou quand il crée : il a toujours été décrié, moins depuis son triomphe d'Albertville, il est vrai ! Ce milieu est incapable de prendre du plaisir là où il y en a. Je suis ouvert au monde. Quand je reviens de Moscou, de Roumanie, quand je vois comment vivent les gens, quand j'observe cette *« euphorie du désastre »*, pour reprendre l'expression d'un écrivain roumain, je trouve nos dissensions dérisoires. Regardez la levée de boucliers autour de Jean-Claude Gallotta, que j'adore : dès qu'on atteint la popularité en travaillant sur la notion de populaire, le milieu réagit.

» C'est intéressant à analyser : Gallotta augmente son audience, son public. Depuis des années, il fait un travail énorme au service de la danse. Il est absurde qu'il soit descendu par ceux qui disent aimer la danse. Dès qu'on atteint une certaine popularité, on est poignardé dans le dos. Je me demande comment ma dernière création, *la Peau du monde*, inspirée par le désert et la survie, va être accueillie au Théâtre de la Ville. »

Chorégraphes favoris. – « Merce Cunningham, Anne-Teresa de Keersmaeker, je ferai tout mon possible pour qu'ils soient programmés au Festival de Châteauvallon. Anne-Teresa a une des démarches les plus saines qui soient. Sa conception de la musique et de la danse n'est pas éloignée de la mienne... Serai-je prêt à ouvrir ma compagnie à d'autres chorégraphes ? Pourquoi pas ? Régine Chopinot vient de donner l'exemple en invitant l'Anglais Richard Alston à chorégraphier pour ses danseurs. Il faut voir à l'usage. Mais il y a aussi le plaisir de donner un ballet à une autre compagnie : quand la Batsheva danse *Noces* en Israël, je suis heureux. Elle a monté le ballet à partir de la notation, seule l'interprétation change. Il faut faire vivre le répertoire contemporain... La mort de Dominique Bagouet m'a fauché : qu'adviendra-t-il de son répertoire ? »

DOMINIQUE FRÉTARD

(1) *Angelin Preljocaj*, de Roman Polanski, Jean Bollack, Ismaïl Kadaré, Brigitte Paulino-Neto. Armand Colin, mars 1992.

★ *La Peau du monde*, Théâtre de la Ville, du 5 au 9 et les 11 et 12, à 20 h 30. Tél : 48-87-54-42. Soirée *Ballets russes* à l'Opéra Garnier, du 5 au 9 avril, 19 h 30. Tél : 47-42-53-71.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Jean Simmons et Marion Brando dans « Guys and Dolls » de Joseph L. Mankiewicz.

Tous les films nouveaux

L'Atlantide

de Bob Swaim,
avec Tcheky Karyo, Christopher Thompson, Victoria Mahoney, Anna Galiena, Jean Rochefort, Gunther Maria Halmer.
Français.

D'après Pierre Benoît, les aventures fantastiques et exotiques d'un officier français au pays mythique où règne l'ensorceleuse princesse Antinea.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Crush

d'Alison MacLean,
avec Marcia Gay Harden, Donogh Rees, Caitlin Bossley, William Zappa, Pete Smith, Jon Brazier.
Australien (1 h 37).

Découvert à Cannes, un premier film qui, dans les interstices du quotidien, construit un univers de frustation et de tendresse, de séduction et de haine.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

En route pour Manhattan

de Paul Bogart,
avec Anne Bancroft, Hume Cronyn, Jonathan Silverman, Michele Lee, Corey Parker.
Américain (1 h 33).

Adaptée d'une pièce de Neil Simon plus justement intitulée *En route pour Broadway*, l'histoire de deux auteurs qui utilisent leurs véritables affaires de famille pour rédiger leurs textes, au risque de se compliquer l'existence.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Toubab Bi

de Moussa Touré,
avec Oumar Diop Makena, Hélène Lapiower, Khalil Gueye, Cheik Touré, Mousse Diouf, Monique Mélinand.
Français (1 h 36).

La découverte de Paris par un jeune technicien de cinéma flanqué d'un enfant qu'il doit remettre à sa famille sert de prétexte à un regard Sud-Nord humoristique et acéré.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Sélection Paris

Antigone

de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, texte de Bertolt Brecht.
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

La preuve par la beauté et l'intelligence que c'est en collant au plus près du théâtre qu'on peut atteindre au grand cinéma, en s'en tenant à la lettre du texte antique qu'on débouche en pleine actualité.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

En suivant pas à pas la carrière d'une actrice, Benegal investit les codes du mélo indien pour un superbe pamphlet poétique et sensuel.

Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudbar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

La recherche de deux enfants parmi les ruines du tremblement de terre qui endeuilla l'Iran en 1990 se transforme en rencontres avec les manifestations les plus simples, les plus gaies, les plus émouvantes, de la vie-même. Et c'est superbe.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Grock

de Carl Boese,
avec Grock, Max Van Embden, Gina Manès.
Suisse, noir et blanc (1 h 31).

Sorti de l'oubli, un quasi-documentaire sur celui que beaucoup considèrent comme le plus grand clown de tous les temps.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, handicapés, 16e (42-88-64-44).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Un grand cinéaste surgit hors de la nuit des codes du western, couvert d'aventures et des blessures d'un monde qui s'effondre et se trahit.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Maris et Femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, Liam Neeson.
Américain (1 h 47).

Quand les tribulations sentimentales de deux couples d'intellectuels new-yorkais se font parabole à l'humour tranchant, jamais le « petit théâtre de Woody Allen » n'a été à ce point du grand cinéma.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René- Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

A toute allure et sans ceinture de sécurité dans les virages mortels de l'amour, un film impur et poignant comme la vie qui bat.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Le petit prince a dit

de Christine Pascal,
avec Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber, Lucie Phan, Mista Préchac, Claude Muret.
Français (1 h 45).

Le ton juste, et la juste distance, pour affronter l'insupportable : un enfant qui va mourir.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Qiu Ju, une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

Quand le combat obstiné d'une paysanne pour la justice et la dignité devient l'occasion d'un regard passionant et intrigant à la fois sur la Chine actuelle et sur les idéaux de partout.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Reprises

Guys and Dolls

de Joseph L. Mankiewicz,
avec Marlon Brando, Jean Simmons, Frank Sinatra, Vivian Blaine, Robert Keith.
Américain, 1955 (2 h 30).

Entre Brando et Sinatra, entre Jean Simmons et l'Armée du salut, entre Mankiewicz et comédie musicale, ce curieux objet connu jusqu'ici en France sous le titre *Blanches colombes et vilains messieurs.*

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Hellzapoppin

de Henry C. Potter,
avec Ole Olsen, Chic Johnson, Martha Raye.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 25).

Film-modèle de la génération du comique américain qui succéda au burlesque des origines, cette collection de gags loufoques a été intensément pillée et imitée, mais Mrs Jones n'a toujours pas récupéré son arbre.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Festival

Sud-Américains à Beaubourg

Reprise de la série de projections organisées parallèlement à l'exposition des artistes latino-américains au Centre Georges-Pompidou, avec des films par ou sur les peintres invités : Frida Kahlo (le très beau *Frida* de Paul Leduc), Diego Rivera, Lam, Sotto, Botero...

Jusqu'au 11 janvier au Studio 5. Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

La dernière semaine de 1992 confirme et augmente les tendances de cette fin d'année : remontée du nombre global d'entrées, ventilation du succès sur un nombre assez important de titres, et domination absolue des Américains. Le champion de la semaine est le nouveau venu *la Mort vous va si bien*, avec 125 000 spectateurs dans 35 salles.

Mais la grosse cavalerie déjà en piste poursuit sa charge profitable : 120 000 entrées pour *Maman, j'ai encore raté l'avion* dans pas moins de 43 salles (240 000 en quinze jours), et troisième film hollywoodien à plus de 100 000 entrées, 105 000 pour *Bodyguard* dans 46 salles – les esprits chagrins vont encore dire que si les « poules » françaises avaient droit à autant de poulaillers, elles pondraient autant d'œufs que leurs congénères américaines, – soit un total de 385 000 entrées en trois semaines. Et *Sister Act*, dans 36 sallés, trouve encore 70 000 amateurs en cinquième semaine, pour atteindre le total de 475 000.

Quant à *la Belle et la Bête*, avec à nouveau plus de 35 000 supporters (il semble que beaucoup d'enfants y retournent plusieurs fois plutôt que de choisir l'enseigne concurrente de *Tom et Jerry*), il parvient à l'imposant total de 770 000 en dix semaines. En réussissant la difficile soudure entre les congés de novembre et ceux de Noël, le film de chez Disney dépasse *Hook* au classement général de l'année, pour occuper la quatrième place, derrière *Basic Instinct, l'Arme fatale III* et *l'Amant*.

Seul nouveau concurrent français de la semaine, *le Souper* réussit à peu près son premier service avec près de 20 000 convives attablés devant seulement neuf écrans (mais, par comparaison, *Blade Runner* en troisième semaine fait mieux dans trois cinémas). L'unique film français qui obtienne un véritable succès reste donc *la Crise*, avec 65 000 nouveaux spectateurs, dans 34 salles, qui lui permettent d'atteindre les 330 000 en quatre semaines.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Amphitryon

de Heinrich von Kleist,
d'après Molière,
mise en scène
de Marc Liebens,
avec André Baeyens, Marie-Luce Bonfanti, Nathalie Cornet, Claude Koener, André Lenaerts et Luc Van Grunderbeeck.

Un grand metteur en scène belge et ses comédiens affrontent un texte magnifique, ambigu, déchiré.

Agora, 110, Grand'Place, 91000 Evry. A partir du 5 janvier. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 64-97-22-99. Durée : 1 h 40. De 55 F à 85 F.

Cabaret Karl Valentin

de Jean-Louis Besson
et Jean Jourdheuil,
mise en scène
de Jean Jourdheuil
et Jean-François Peyret,
avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann et Stéphane Leach.

Au temps du cabaret politique, le plus célèbre des comiques impitoyables, dont Brecht s'est longtemps réclamé.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Fantôme de Canterville

d'après Oscar Wilde,
mise en scène
de Laurent Maldès,
avec Hervé Dautun, Franck Dion, Olivier Dutilloy, Jerry Di Giacomo, Gaëtan Gallier, Anne-Laure Liégeois, Dominique Louyot, Laurent Marklès et Michaël Thérat.

Quand Oscar Wilde sacrifiait à la mode gothique décadente.

Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92000 Antony. A partir du 5 janvier. Le mardi à 21 heures. Tél. : 46-66-02-74. Durée : 1 heure. 80 F et 110 F.

Le Horla
Boule de suif

de Guy de Maupassant,
mise en scène
de Ludovic Le Lez,
avec Ludovic Le Lez.

Aventures d'une prostituée patriote, et dérive dans le fantastique d'un auteur fortement naturaliste rongé par la maladie.

Le Funambule Théâtre, 53, rue des Saules, 18e. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-23-88-83. Durée : 1 h 20. 60 F et 80 F.

Imprécation II,
Money Makes Me So Happy

de Michel Deutsch,
avec André Wilms, Gabrielle Forest et le groupe Sentimental trois 8.

C'était en 1991 au Festival d'Avignon, les « chantiers » de Théâtre ouvert. C'était la fureur généreuse d'un auteur rare, polémiste bourré de tendresse et d'humour. Il a repris son texte, l'a modifié avec ses comédiens auxquels il adjoint un groupe rock. Surprise assurée.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 65 F à 130 F.

Le Lapon, le Savant
et l'Apprenti

de Françoise Coupat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Michel Dennielou, Caroline Deragne, Bruno Fleury, Gérard Grobman, Frédéric Leidgens, Daniel Pouthier et Frédérique Wolf-Michaux (chant).

Un savant amoureux des choses de la terre a envoyé en Laponie trois de ses étudiants. Pour leur retour, il leur offre une fête au cours de laquelle chacun racontera ses expériences. Drôle de rencontre...

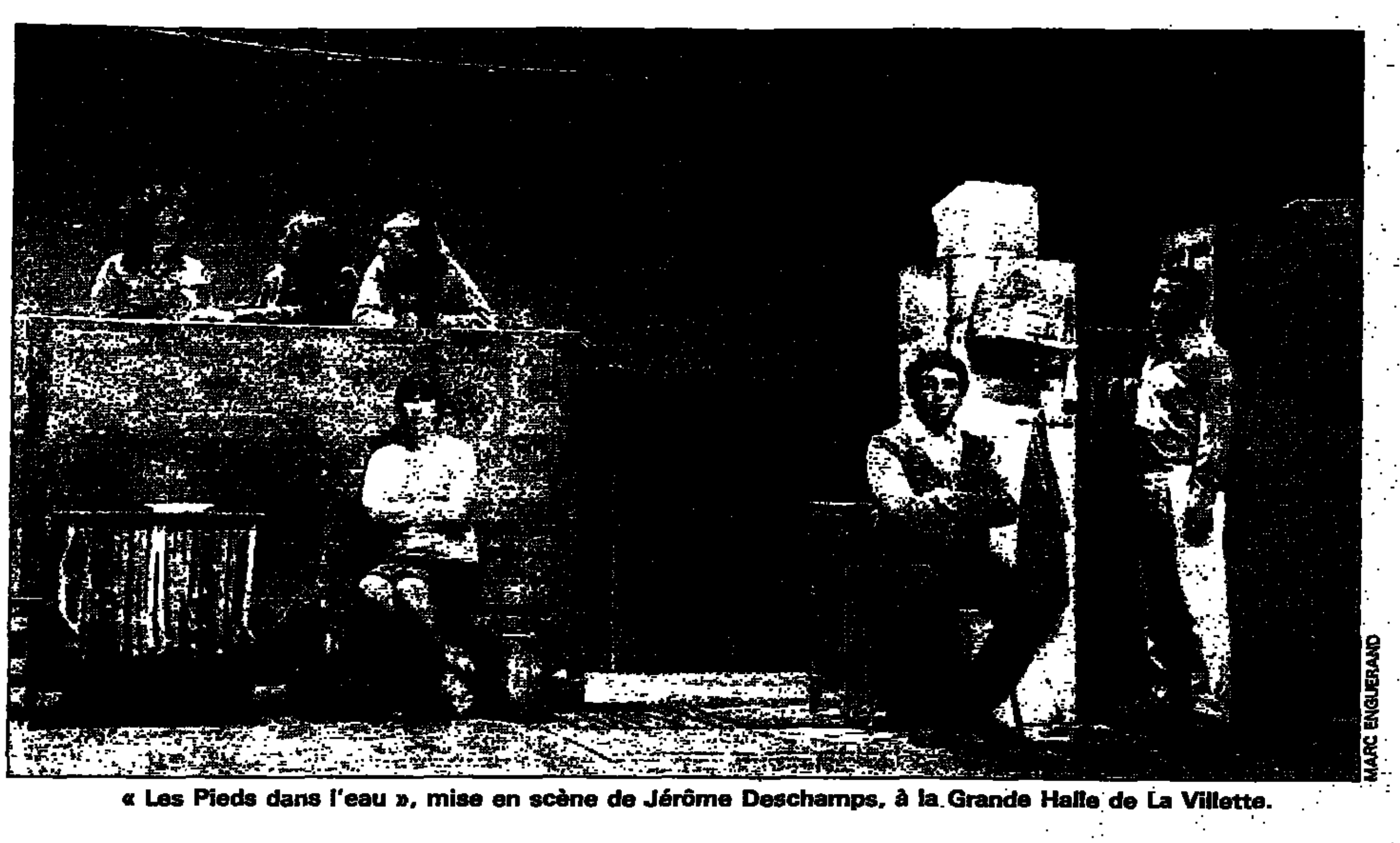
Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 31 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F à 135 F.

On a marché sur la Terre

de François Cervantès
et Muriel Benazeraf,
mise en scène
de François Cervantès.

➡

LA SÉLECTION


MARC ENGUERAND

« Les Pieds dans l'eau », mise en scène de Jérôme Deschamps, à la Grande Halle de La Villette.

➡

avec Raphaël Almosni, Pierre Carrive, François Cervantès, Philippe Foch, Catherine Germain, Bernard Malandain, Akosh Szelevenyi et Michèke Véronique.

En résidence à la Cité internationale, François Cervantès poursuit, entre le rêve et le concret, entre la réflexion discrète et la fantaisie, le portrait des gens de tous les jours.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 4 janvier. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-88-38-69. De 55 F à 95 F.

Paris

La Dame au petit chien Un mouton à l'entresol

d'Eugène Labiche,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain, Jacques Bondoux, Brigitte Faure, Brigitte Mazères, Christian Neupont et Vincent Minazzoli (pianiste).

Le mari, la femme et la frustration. Un « éternel trio » qui a donné lieu à des œuvres émouvantes ou tragiques. Mais ici, c'est Labiche qui s'en empare : on nage dans le délire.

Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.

Edwidge Feuillère en scène

de Jean-Luc Tardieu,
mise en scène
de l'auteur,
avec Edwidge Feuillère et Jocelyn Durvel.

Se souvenir avec la Feuillère, la suivre sur la route d'un fulgurant passé.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi à 21 heures, le vendredi à 16 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 80 F à 310 F.

Les Euménides

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Duccio Bellugi, Juliana Carneiro da Cunha, Brontis Jodorowsky, Nirupama Nityanandan, Catherine Schaub, Myriam Azencot, Marc Barraud, Myriam Boulley, Stéphane Brodt, Sergio Canto, Laurent Clawaert, Odile Delonca, Nadja Djerrah, Eve Dos Bruce, Daniel Domingo, Evelyn Fagnen et Isabelle Gazonnois.

Il reste quelques jours encore pour voir et revoir la grande saga des Atrides, histoires de meurtres, de vengeance et de pardon, traduites par Ariane Mnouchkine en rituel oriental.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 135 F.

Marguerite et le président

mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Marie Galey et Lucie Philippe.

Conversation entre François Mitterrand et Marguerite Duras, représentée par une fillette aux longues tresses. Un étrange moment d'intelligence.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les mercredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 43-74-99-61. De 100 F à 120 F.
Dernière représentation le 3 janvier.

Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure !

de Robert Poudérou,
mise en scène
de Pierre Tabard,
avec Etienne Bierry, Nita Klein et Fabienne Périneau.

Entre deux femmes, l'auteur des *Essais* s'interroge.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 190 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Mariku Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Qu'elles étaient belles et vivantes, les rues de Buenos-Aires, peuplées de personnages extravagants autant que fougueux, remplies de musiques, de chansons, de danses, de tangos et de chachas, de blues et de rires.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 300 F.

La Pean trop fine

de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jeanne Marine, Stéphane Bierry et Marco Bisson.

L'humour ravageur de Jean-Pierre Bisson.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Les mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 20 h 30 et 22 h 15. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 190 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Jusqu'au 3 janvier, les doux ahuris de la Famille Deschamps dans leurs drôles de baraques vont vaquer à leurs occupations fébriles et provoquer les rires les plus fous. Un moment de bonheur.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. De 170 F à 170 F.
Dernière représentation le 3 janvier.

Les Rustres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Catherine Arditi, Michel Berto, Jacques Boudet, Nelly Clastrier, Roger Jendly, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Alain Libolt, Héloïse Mignot, Eric Ruf, Isabelle Brisset, Isis Peyrade et Olivier Roustan.

Dans une maison qui, au sens littéral et figuré, prend l'eau de toutes parts, des gros maladroits tentent de sauvegarder le pouvoir machiste. Mais ils se heurtent à des malignes conduites par l'irrésistible Lavanant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée vendredi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 100 F et 140 F.

Saute, marquis !

d'après Georges Feydeau,
mise en scène
de Gilles David
et Alain Françon,
avec Gilles David.

Des textes mal connus de Feydeau, délirants, méchants, carrément surréalistes.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Les mercredi, jeudi et samedi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 heure. De 100 F à 140 F.
Dernière représentation le 3 janvier.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Anne Kessler, Philippe Torreton et Vincent Dissez.

Pour cette comédie d'intrigues, pour cette description aiguë d'une société qui n'a pas tant changé, Jacques Lassalle bénéficie d'une distribution exceptionnelle.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les mardi, jeudi et dimanche à 20 h 30, le vendredi à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

Sourire des mondes souterrains

de Lars Noren,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Hélène Duc, Florence Giorgetti, Fabienne Luchetti, Jacques Mathou et Claude Perron.

Entre haine et folie, entre vengeance et terreur, entre raillerie et rage, rien ne va plus dans la famille.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Les mardi, mercredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Régions

La Légende du saint buveur

de Joseph Roth,
mise en scène
d'Etienne Pommeret,
avec Pascal Bongard et Frédéricke Laval.

Le parcours d'un ivrogne en quête de bonheur, un texte magnifique.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Les Prodiges

de Jean Vauthier,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Sophie Barjac, Marcel Maréchal et Marie Mergey.

Après un arrêt pour les fêtes, Marcel Maréchal retrouve l'univers enfantin et pervers de Vauthier, auquel il apporte sa force, sa générosité de comédien.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

MUSIQUE

Lionel Hampton and His Orchestra

Quand Ramsès II (1300-1235, 110 enfants) est venu se faire soigner à Paris en 1976, un ministre a adressé une allocution, au Bourget, à sa descente du Transal affrété par la République française. Une délégation de la garde républicaine a présenté les armes et sonné les airs que l'on réserve aux chefs d'Etat. Le convoi, précédé de motards, a fait en grande pompe le tour de l'obélisque de Louxor, place de la Concorde. Au Musée de l'Homme, où étaient prodigués les soins, deux salles contiguës avaient été aménagées : l'une pour les opérations de jour (champignons, insectes, usure, etc.), l'autre dite « de repos », pour la nuit.

Les 30 et 31 décembre et du 1er au 5 janvier. Jazz Club Lionel-Hampton. 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Quartette André Jaume-Gérard Marais

André Jaume, clarinettiste marseillais (voir Jimmy Giuffre, etc.), et Gérard Marais, guitariste d'idées et de discrétion, leur quartette (plus basse et drums) est plus qu'intéressant. A suivre, parce que les musiciens de cette génération ont une qualité inattaquable, bien plus d'intrépidité véridique que ceux qui les suivent, mais ils sont décalés d'imaginaire. L'époque ne soufflant pas dans leur sens, ils rament. Ce n'est pas très juste. Mais la justice n'est point ce qui règle la musique.

Les 3 et 4 janvier. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

DANSE

Compagnie Preljocaj

La Peau du monde

En traversant le Sinaï, Angelin Preljocaj eut soudain l'impression de marcher sur la peau du monde... Il a rêvé de cavaliers sans monture, auxquels il reste, après la catastrophe, tout à réinventer.

Théâtre de la Ville, du 5 au 12 janvier (sauf le 10), 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F et 130 F.

Les Géants de la danse

Sous cette appellation tapageuse, des étoiles venues de Copenhague (la perle fine Rose Gad), Rio-de-Janeiro, Moscou et même Paris, dans une enfilade de pas de deux sans surprise, sauf, cette fois, une création de Carolyn Carlson pour Marie-Claude Pietragalla. Et la reprise de l'excentrique *Grand Pas* de Twyla Tharp, dansé par Isabelle Guérin et Patrick Dupond.

Théâtre des Champs-Elysées, le 3 janvier à 15 heures, les 4 et 5 à 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 550 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes

Pourquoi ne pas réveillonner avec un corps de ballet en état de poésie et d'exactitude, Marie-Claude Pietragalla et Patrick Dupond dans les rôles principaux, Eric Quilleré en Bouffon vif-argent ?

Opéra de Paris-Bastille, 30 et 31 décembre, 19 h 30. Tél. : 43-73-13-00. De 40 F à 290 F.

Lyon

Lyon Opéra Ballet

Roméo et Juliette

Et pourquoi, à Lyon, ne pas réveillonner avec les amants de Vérone revus par Angelin Preljocaj, même si la scène de leur mort doit vous tirer des larmes ?

Auditorium Maurice Ravel, 30 décembre à 19 h 30, 31 décembre et 1er janvier à 20 h 30, 2 janvier à 17 heures. Tél. : 78-28-09-60. De 60 F à 230 F.

Strasbourg

Ballet du Rhin

Histoires de femmes

Sous ce titre, un nourrissant programme que Strasbourg accueille après Mulhouse et Colmar : *Jardin aux Lilas* d'Antony Tudor, *Pavane pour une infante défunte* de Kurt Jooss, *Tarde en la siesta* d'Alberto Mendez et *Febrile* d'Ivan Favier.

Opéra du Rhin, les 6,7,8,9 janvier à 20 heures, le 10 à 15 heures et 20 heures. Tél. : 88-75-48-23.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard
« Jazz » : Francis Marmande.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

ARTS

Paris

Amériques latines :

Seize artistes latino-américains contemporains qui complètent l'exposition du Centre Georges-Pompidou dans une optique plus fraîche. Une tendance à l'excès, à l'accumulation et au baroque qui témoigne d'une belle santé, devenue rare sous nos climats.

Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993. 18 F.

Byzance

En 330 de notre ère, l'empereur Constantin transporta ses pénates de Rome à Byzance, qui devint Constantinople. Puissant et riche, l'empire d'Orient fut l'objet de toutes les convoitises, jusqu'à sa chute finale en 1453. D'aucuns virent sa griffe dans l'art de la rénovation carolingienne, ce que d'autres contestaient vigoureusement ; 400 œuvres, souvent somptuaires, tirées des collections françaises, pour se retremper dans une civilisation prête à s'entretuer au nom des images.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 1er février 1993. 35 F (billet couplé avec « Le bruit des nuages »).

Christian Boltanski présente Jakob Gautel

La paroisse Saint-Eustache recherche de nouveaux moyens pour lutter contre le sida et ouvre une galerie d'art contemporain dont les bénéfices serviront à aider les malades. Un artiste confirmé, Boltanski en l'occurrence, présente un confrère plus jeune. Ici, Jakob Gautel, dont l'œuvre sensible étrenne dignement ce nouveau lieu.

Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre, Paris 1er. Tél. : 42-33-39-77. Tous les jours sauf dimanche et undi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 janvier 1993.

Coop Himmelblau

Il était très important de présenter en France des exemples de l'architecture du groupe viennois Coop Himmelblau, adepte d'une forme maintenant archaïque de déconstructivisme. Le Centre Pompidou en montre un exemple, que le FRAC Centre, à Orléans, élargit à deux autres constructeurs de salon : le New-Yorkais Peter Eisenman et le Canadien Rodney Graham. Pour les amateurs d'architecture, cela vient avec dix ans de retard. Pour les autres...

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril 1993.

Eugène Delacroix

Dernière occasion de voir les dessins et les quatre carnets conservés sur les sept ramenés par Eugène Delacroix de son séjour au Maroc en 1832. Un fac-similé a été édité à cette occasion, accompagné de son journal de voyage, d'extraits de correspondance et de textes de synthèse.

Musée Delacroix, 6, rue Furstemberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993. 12 F.

Figures du moderne

Voilà 450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de fin d'année.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Ouvert les 1er janvier de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mars 1993. 30 F.

Peter Fischli et David Weiss

La Suisse n'est plus ce qu'elle était : on y trouve l'excentricité, l'humour et le clin d'œil, le plaisir jamais gratuit de la dérision. Zürichois, Fischli et Weiss posent leurs valises, leurs drôles de sculptures, leurs photos montées et leurs vidéos à Paris. Un grand vent frais venu des Alpes.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 janvier 1993.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

Hill et Adamson

Quelques années après l'invention de la photographie (1829), le peintre écossais David Octavius Hill et le technicien Adamson entreprennent le tout premier reportage photographique (1843-1845) sur la vie des pêcheurs du village de New-Haven, en Ecosse. Une exposition superbe tant pour sa valeur documentaire que pour celle, plastique, de photos tirées selon le procédé du négatif papier.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 17 janvier 1993. 31 F (billet d'accès au musée).

La Lituanie

Trois photographes impressionnent en Lituanie de 1870 à 1930, au « tournant du siècle » : Juozas Cechavicins, le comte Tyskiewicz et Jan Bulhak-images de Vilnius, monuments de la ville et portraits.

Centre photographique d'Ile-de-France, Ferme Briarde, hôtel de ville, Pontault-Combault, 77347. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'art d'Amérique latine

Un demi-siècle de peinture et de sculpture de douze pays d'un continent fascinant, complexe, bigarré. Des muralistes mexicains aux constructivistes argentins, en passant par l'étrange Frida Kahlo, mi-naïve, mi-surréaliste, la découverte d'un demi-monde que l'on complétera avec celle des jeunes générations montrées à l'Hôtel des arts.

Centre Georges Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993.

Le bruit des nuages : parti pris de... Peter Greenaway

Les dessins conservés au Musée du Louvre sont fragiles et ne peuvent être montrés que rarement : excellente idée donc que d'en confier le choix à un regard d'amateur. Peter Greenaway joue les Mercure et nous place dans le rôle d'Icare : après l'envol vient la chute, qui se prolonge dans les abîmes, et l'exposition s'achève aux enfers, dans une mise en scène luciférienne.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 1er février 1993. 35 F (billet couplé avec « Byzance »).

Martial Raysse

Depuis dix ans, le travail de Martial Raysse est, pour beaucoup, une énigme : il fut une des comètes du nouveau réalisme, mais, contrairement à ses amis qui menaient grand tapage, a disparu depuis dix ans du devant de la scène artistique. Retour en beauté.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse tlj à 14 heures. Jusqu'au 31 janvier 1993. 35 F.

Alfred Manessier

Loin de l'actualité, Manessier a poursuivi une œuvre dont la rétrospective s'achève cette semaine. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre, en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Egon Schiele

Il fut condamné pour obscénité, mourut à un âge où d'autres apprennent encore leur métier, et passe aujourd'hui pour un des plus grands dessinateurs du siècle. Cent aquarelles et dessins, empruntés à des collections américaines, résument le parcours fulgurant et sulfureux d'Egon Schiele.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février 1993. 25 F.

➡

→

Les Saint-Marceaux

Madame Saint-Marceaux tenait salon : s'y côtoyaient *Proust*, Jacques-Emile Blanche, et autres Dumas (fils) ; messieurs Saint-Marceaux sculptaient, ou taquinaient la toile d'une brosse légère. Une époque charmante, délicatement fin de siècle, où l'on s'appliquait à ne tenir aucun compte des bouleversements si vulgaires qui firent l'art moderne.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 17 janvier 1993. 31 F (billet d'accès au musée).

Vision d'Océanie

Parmi les arts dits primitifs, les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le Musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan – Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars 1993. 15 F.

Galeries

Bitran

La seconde génération des abstraits d'après-guerre, celle qui commençait à percer lorsque la peinture française fut balayée par la vague et la vogue de l'école américaine. Depuis quelque temps, une réévaluation de cette période est en cours, et la parution d'un catalogue rétrospectif est l'occasion d'une exposition d'une trentaine de dessins de Bitran.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 23 janvier 1993.

Louise Bourgeois

Née à Paris, mais installée à New-York *depuis 1938*, elle est devenue un des plus grands sculpteurs américains. Nul n'étant prophète en son pays, voici, après une première rétrospective chez Lelong, une nouvelle exposition de Louise Bourgeois à Paris, avec une dizaine d'œuvres récentes.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Christian Gattinoni

Cinquante boîtes métalliques, de celles qui enferment les bobines de film cinématographique, servent de support à des images très différentes, l'une fréquemment brouillée, à caractère pornographique, l'autre parfois à demi cachée, témoignant d'une de ces horreurs que les hommes aiment infliger à leurs semblables. Un travail sensible où l'on découvre que l'obscénité n'est pas toujours ce que l'on croit.

Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges, Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

Dennis Godefroy

Godefroy est une brute parfois tendre : quand il fait subir les pires avanies aux supports qu'il utilise, il ne peut s'empêcher de panser leurs plaies d'un trait délicat ou d'une pâte pleine et nourrie au graphite. Les dessins et la dizaine de « Boucliers », papiers maroufflés et toiles, qu'il montre aujourd'hui confirment un sacré tempérament révélé il y a près de dix ans par sa superbe série des « Miroirs ».

Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche, Paris 3e. Tél. : 42-72-62-08. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

Gérard Koch

Koch poursuit la construction de ses aériennes sculptures de verre, de bois et de métal, plus cristallines que vraiment sonores. Un travail délicat et rythmé, d'une modestie devenue rare.

Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Tél. : 44-59-89-09. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 janvier 1993.

Jean Le Gac

Jean Le Gac aimait puiser son inspiration dans les romans populaires, dont il utilisait également les illustrations de couverture. Il fit ainsi entrer Harry Dickson au musée, grâces lui soient rendues. *By jove! il lit aujourd'hui* Rimbaud, Maurice Renard ou Henry James, et tourne la page en montrant le dos des livres sous forme de photographies cibachrome, auxquelles sont joints ses commentaires picturaux.

Galerie Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

L'œil et Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un *impossible « J'aime les peintures de Fautrier »* que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars 1993.

Aurélie Nemours

Travaux récents d'une grande dame de l'abstraction géométrique, chez une autre. Alors qu'une nouvelle génération perpétue la vivacité de ce genre, souvent en puisant au répertoire d'Aurélie Nemours, il fait bon constater l'austère fraîcheur d'une des dernières formes d'expression où la peinture allie la rigueur à l'honnêteté.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Giulio Paolini

Parmi les pères fondateurs de l'Arte Povera, *la figure de Paolini* tranche, sans doute parce qu'il est un des rares artistes de cette génération à poursuivre une réflexion prenant en compte des problèmes plastiques universels, et en particulier ceux mettant en jeu l'espace et la perspective, analysés comme autant de conventions.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Henri Presset

Les constructions de Presset partent de *la figure humaine, qu'elles synthétisent* magistralement. La Suisse est un des bastions de l'art concret, trop peu connu en France, dont il faut souligner l'extrême richesse, la grande subtilité, et parfois une sensualité inattendue. Mais Presset n'a rien d'un ingénieur et ne rejoint la géométrie que parce qu'elle est présente dans la nature.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Régions

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions, spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

CAPC Musée d'Art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février 1993.

Chartres

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont *présentées à Chartres. A voir d'urgence,* pour se souvenir avec ce diable d'homme que *« le sommeil de la raison engendre les monstres »*.

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars 1993.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très *précisément 1/8e de seconde* avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce *serait dommage.*

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturnes les 13 janvier, 15 février et 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars 1993.

Marseille

Walker Evans, Dan Graham

Walker Evans (1903-1975) est un des grands photographes modernistes américains, peut-être le premier à avoir transformé, par des séries rigoureuses, des *images documentaires en œuvres réfléchies.* Dan Graham est un photographe conceptuel qui a également travaillé sur l'architecture et la vie urbaine. Le rapprochement est séduisant.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 10 janvier 1993.

Martigues

Jean-Paul Marcheschi

Après Miro, Klein, Burri, Jaccard, le feu a gagné un autre adepte. Marcheschi a connu un début de carrière fulgurant avec ses *« 11 000 nuits », autant de* pages noircies à la bougie en hommage aux vierges de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, revues bien sûr par Apollinaire. Rétrospective et création *d'une œuvre in situ, commandée par le* musée.

Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Metz

John-Franklin Kœnig

Rétrospective itinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Cofondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*. John Kœnig est *intimement lié à toutes les aventures de* l'art depuis les années 50.

La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 8 février 1993. 16 F, entrée gratuite le mercredi.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le Carré noir de Malévitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d'œuvres, d'Albers, *Honegger, Federle et bien d'autres,* qui entament un dialogue avec Antoine, *Nicolas, Basile et tous les saints de la* vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars 1993.

Saint-Etienne

Vincent Bioulès

Après avoir vécu brillamment l'aventure du groupe Supports/Surfaces, Vincent Bioulès s'est retiré sur ses terres provençales, et, comme beaucoup de ses petits camarades, a cessé d'analyser l'essence *de la peinture pour en redécouvrir* l'apparence. Un travail figuratif, plus proche de Vivin que du Douanier Rousseau, qui s'attaque aux nus. A voir également, l'accrochage consacré aux années 50, très bien étudié.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 février 1993.

Vence

Le Grand Emerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. *On connaît moins le « grand émerveillement pour le Sud »* de Dubuf*fet, Soulages ou Martin Barré, ou celui* des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars 1993.

> *La sélection « Arts »* a été établie par Harry Bellet
> « Architecture » Frédéric Edelmann
> « Photo » : Michel Guerrin.

DISQUES

Classique

Lehar

La veuve joyeuse

Teresa Stich-Randall (soprano), Christiane Jacquin (soprano), Jean-Guy Henneveux (baryton), Serge Klin (ténor bouffe), Chœur et Orchestre lyrique de l'ORTF, Adolphe Sibert (direction).

De la plus populaire des opérettes de Franz Lehar, il n'existait qu'une intégrale de la version française, réalisée en studio, en 1968. Elle aurait pu faire référence, sans une fatale erreur de distribution : la fantaisiste Micheline Dax, dans le rôle-titre. *Celle que vient d'éditer* Studio SM est tirée des archives de l'INA. *Elle a été enregistrée* en public, le 30 avril 1970, au Grand Auditorium de l'ORTF, sous la baguette d'Adolphe Sibert. Ce chef d'origine autrichienne qui assura, à partir de 1951, la direction de l'Orchestre lyrique et fut producteur à France-Musique jusqu'à la veille de sa mort, l'année dernière, connaissait parfaitement la musique légère viennoise.

Dès les premières mesures de cet enregistrement, on en est convaincu. *Jusqu'au dernier* accord, l'écouter, c'est éprouver le bonheur absolu de retrouver l'adaptation française réalisée en *1909* par Robert de Flers et Gaston Cavaillet. L'esprit parisien de la Belle Epoque y pétille. Teresa Stich-Randall est la vedette de cette intégrale. On l'attend, l'oreille aux aguets. La vedette rate l'air d'entrée de Missia Palmieri. Epaulée par une équipe homogène et par les réactions du public, elle se reprend, joue la comédie avec finesse et, se servant avec habileté de son accent américain, elle brûle les planches. Jean-Guy Henneveux est un Danilio de rêve. Avec lui, elle porte aux nues la fameuse valse de *l'Heure exquise*, au dernier acte.

***Un coffret de 2 CD SM-INA 12 21 60.* Distribué par Studio SM.**

J. S.

Lekeu – Franck

Sonates pour violon et piano

Gérard Poulet (violon), Noël Lee (piano)

N'était un son curieux, nous tiendrions là l'enregistrement majeur de ces deux sonates. *Les deux ins*truments sonnent dans une acoustique qui expose le violon au premier plan et lui ôte tout « mystère ». *Or s'il est deux œuvres* pour violon et piano qui doivent se déployer dans une atmosphère mystérieuse, ce sont bien ces deux *sonates fin de siècle au lyrisme* tourmenté. Dommage pour Gérard Poulet dont le jeu est par ailleurs à prendre comme modèle : justesse *jamais prise en défaut,* vibrato varié, archet n'écrasant jamais les cordes, *phrasés qui savent aller du* début à la fin d'une phrase, en la *ponctuant là où il le faut.* Dommage aussi pour Noël Lee, parfait *musicien à qui l'on « reprochera »* juste une technique un peu limitée *dans la Sonate* de Franck dont l'écriture donne au piano la première place.

CD Arion ARN 68210. Distribué par Auvidis.

A. Lo.

Jazz

Ray Lema/Joachim Kühn

Euro-African Suite

Il y a là beaucoup de monde, beaucoup de musique et une idée, un mélange des genres. Entre Ray Lema l'Africain (claviers, guitare) et Joachim Kühn, l'ex-RDA installé en France (piano), la rencontre se produit visiblement autour du rythme et du mythe. Au regard du « jazz », le rythme est répétitif et binaire. Le mythe est africain. Scrupuleuse répartition des compositions (deux partout, deux cosignées), pesée des témoins (Jenny-Clark, Raypons Doumbe), on assiste à un match amical. Nostalgie de ce que la rencontre dut être, forcément, avant enregistrement.

1 CD Buda 92549-2.

Kiri Te Kanawa et Michel Legrand

Magic

La *musique burlesque* est un genre difficile. Il y faut une part d'indé*cidable qui la rende difficile* à situer, sans quoi c'est trop aisé de se moquer. C'est le cas. Kiri Te Kanawa donc, avec le London Studio Orchestra, dirigé par Michael Davies et une floppée de chanteurs, interprète Michel Legrand. Esthétique Chancel-Ruggieri. On voit d'un coup à qui ça peut plaire. On ose croire qu'il s'en trouve d'éventuellement choqués par le dévergondage de Kiri Te Kanawa, titulaire des doctorats de cinq universités et faite Dame Commandeur de l'Empire britannique par S. A. la reine Elisabeth. On essaie de se figurer des gens en train d'écouter ça jusqu'au bout (soixante-six minutes et huit secondes), leur corps, leur expression, leur mobilier. Ça peut faire un cadeau apprécié, ou, selon, un cadeau méchant.

1 CD Teldec 73 285-2.

F. M.

Musiques du monde

Divina Comedia

« La Méditerranée va d'Istanbul à Rio-de-Janeiro ». L'équipe de Divina Comedia (trois musiciens : Frédéric Pages, Antonio Placer, Rodolfo Stroeter, et une conseillère littéraire, Anna Colombo) a repris l'idée de Darius Milhaud pour asseoir une entreprise audacieuse : réunir en trois disques une certaine idée de la latinité.

Métissage sophistiqué, le coffret *Divina Comedia doit s'ouvrir* avec précaution, car la musique n'y est *pas d'un abord facile. Les trois* représentants de la culture latine revendiquée *ici ne sont pas* aisément cadrables. Les Brésiliens de Pau Brasil pratiquent un jazz synthétique, « urbain », sur fond de sonneries de téléphone, de vendeurs de journaux (*Planeta Sao Paulo*), de sambas triturées, de flûtes elliptiques. Mais les cinq complices de ce groupe inspiré par ses aînés (Hermeto Pascoal), les traditions (les *choros*, la musique nordestine...) créent une musique instrumentale riche, neuve, totalement métissée, parfois lassante cependant. Sept vocalistes se sont regroupés au sein des Jeux de la tribu. Mais le chant *a capella* est un art difficile à pratiquer, surtout quand il s'appuie sur des mélodies *incertaines, qu'il se perd dans des* méandres par trop intellectualisés, et que le chant, sans paroles, repose sur l'onomatopée, les bribes de mots, les sons et la suggestion. Cette *Cantata Atipica*, premier volume de la trilogie, est donc parfaitement fastidieuse.

Quant au second, *Madre Latina*, conçu par le Gallicien Antonio Placer (chant) et Pascal Lloret (piano), avec la complicité de Rodolfo Stroeter (le contrebassiste de Pau Brasil), des magiciens brésiliens d'Uakti, ou de l'accordéoniste Toninho Ferraguti, il contenait les germes de la curiosité, de l'originalité. Il est malheureusement resté figé dans un carcan *apprêté. Il faut croire que la Médi*terranée n'est pas encore prête à *se laisser enfermer.*

3 CD Divina Comedia DC001, DC002, DC003.

Super Salsa Sessions

Un : *Double dynamite* (Celia Cruz, Johnny Pacheco). Deux : *Skin on skin* (Fania Alla stars, Mongo Santamaria). Trois : *Los gigantes* (Willie Colon, Ray Barreto). Quatre : *Salsa picante* (Sonora Poncena). Voici quatres disques assénés (aucun livret, aucune indication de dates, pages de couverture verso blanches) à l'usage exclusif des danseurs et des fous de la salsa authentique. Les accents roulent, l'ambiance est torride, les enregistrements originaux, le rythme parfait. Il n'y a rien à dire d'autre, sinon que, sous l'étiquette Calliente, les plus inspirés et les plus efficaces représentants de la « sauce » afro-cubaine, caraïbo-new-yorkaise, y sont mariés pour le meilleur. On peut simplement regretter que l'orchestre Sonora Poncena occupe un volume entier de cette *Super Sessions.*

***1 coffret de 4 CD Calliente CDHOT BOX 2.* Distribué par Media 7.**

V. Mo.

ÉCONOMIE

BILLET

L'automobile et l'huître japonaise

Le come-back de Renault n'atteint pas les rives du Pacifique. La firme au losange a toujours autant de mal à vendre ses automobiles au Japon. Révélés mardi 29 décembre par le quotidien *Nihon Keizai*, les démêlés du constructeur français avec son importateur nippon, venant après les difficultés similaires rencontrées par Peugeot l'été dernier, viennent opportunément rappeler les déboires des constructeurs français sur un marché solidement verrouillé. Alors que les « transplants » japonais en Grande-Bretagne ou en Espagne déversent des centaines de milliers d'automobiles sur l'Europe et que la petite Nissan Micra est couronnée « voiture de l'année » par un jury européen, Renault et PSA Peugeot-Citroën n'ont vendu, de janvier à octobre, que... 6 829 voitures au pays du Soleil-Levant. Un quart de moins que pendant les dix premiers mois de 1991.

Certes, les Français n'ont pas brillé jusqu'ici par leur approche du marché nippon, trop occupés sans doute par leur redressement en Europe. Les Allemands – VW notamment, qui fait une bonne affaire en s'emparant du distributeur de Renault – font beaucoup mieux, avec plus de 86 000 véhicules vendus en dix mois. Et les constructeurs américains, qui ont bénéficié, en janvier d'un mémorable voyage promotionnel du président George Bush à Tokyo, ont même réalisé une jolie percée avec 29 751 véhicules vendus (+17 %).

Mais, globalement, contrairement à ce qui s'est passé sur certains marchés ouverts à la concurrence comme l'Europe ou les Etats-Unis, les constructeurs étrangers n'ont pas profité au Japon de la mauvaise passe – réelle, même s'il ne faut pas en exagérer la portée – traversée par les constructeurs nippons.

Sur les dix premiers mois de 1992, en effet, les importations de voitures étrangères dans l'archipel ont baissé plus fortement que les immatriculations de voitures japonaises : – 8,5 % contre – 7 %. Comment, dans ces conditions, ne pas donner quelque crédit au constat amer de M. Jacques Calvet lors de la présentation, le 16 décembre, de la nouvelle Xantia de Citroën? « *Les négociations sur l'ouverture du marché européen aux automobiles japonaises étaient à peine achevées*, constatait le PDG du groupe PSA, *que l'huître nippone se refermait après avoir fait semblant de s'entrouvrir.* » Quand les négociateurs européens fixeront avec leurs homologues japonais, dans le cadre de cet accord, les quotas d'automobiles nippones vendues dans la CEE en 1993, ils pourraient, peut-être, s'en souvenir?

PIERRE-ANGEL GAY

Selon une étude de l'INSEE

L'augmentation du travail à temps partiel s'est accélérée en 1992

En dix ans, le nombre de salariés travaillant à temps partiel n'a cessé d'augmenter en France, selon une analyse publiée le 30 décembre par l'INSEE (*INSEE Première*, n° 237, décembre 1992). Ils étaient moins de 2 millions en 1982 ; ils sont 2,8 millions en 1992, dont 85 % de femmes. Lentement, le retard par rapport à d'autres pays étrangers se comble *(voir schéma ci-contre).*

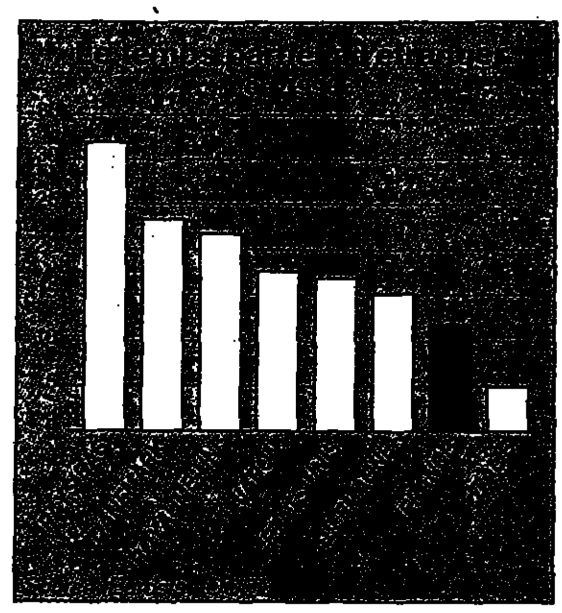
Mais cette hausse dissimule aussi une évolution préoccupante : le travail à temps partiel, qui correspond aux emplois peu qualifiés, se développe au détriment de l'emploi à temps complet, et sa croissance peut être attribuée à une gestion plus flexible de la main-d'œuvre. On considère qu'en dix ans, dans l'ensemble des secteurs, les ouvriers et les employés ont perdu 400 000 postes (plus de 1,1 million supprimés par l'industrie et l'agriculture, 750 000 créés par le tertiaire). Or, ceux disparus dans l'industrie étaient exclusivement à temps complet et représentent un volume de travail deux fois supérieur à celui d'un temps partiel dans les services. Le même calcul, effectué en nombre total d'heures et non en postes, est encore plus inquiétant : le recul des emplois d'ouvriers et d'employés pendant cette période s'élève à l'équivalent de 800 000 emplois à temps plein.

Une variable d'ajustement

Dans les secteurs où il s'est particulièrement répandu, le travail à temps partiel est devenu une variable d'ajustement. Plus de 80 % des 800 000 créations nettes d'emplois à temps partiel concernent les ouvriers et les employés et atteignent 83 % dans le tertiaire. Dans les métiers du nettoyage, 80 % des créations nettes d'emplois ont été à temps partiel (66 000 postes). Il en est de même dans l'hôtellerie et la restauration, pour 63 % des 44 000 emplois supplémentaires créés en dix ans et dans le commerce où le succès des grandes surfaces a fait que tous les emplois créés, en net, sont à temps partiel. Pour les caissières, les 28 000 postes supplémentaires proviennent de 36 000 emplois nouveaux à temps partiel et de 8 000 suppressions d'emplois à temps complet.

Les banques et les assurances ne sont pas épargnées par le phénomène, puisque 80 % des 25 000 postes créés aux guichets sont à temps partiel. Dans les métiers « féminins » de la santé, de l'enseignement et du travail social, déjà souvent à temps réduit, les trois quarts des nouveaux postes ont été pourvus depuis dix ans avec le même statut.

Aussi les taux de travail à temps partiel sont-ils particulièrement élevés dans certaines professions :



53 % pour les agents de nettoyage, 30 % pour les serveurs de restaurants et de café, les employés de cantine, les agents de service des écoles ou les femmes de salle des hôpitaux, 45 % pour les caissiers et les employés de libre-service, 20 % des secrétaires et plus du tiers des agents de bureau de la fonction publique.

A. Le.

D'après une étude de la Commission bancaire

Les établissements de crédit ont accru leurs provisions pour risques

Après avoir réclamé sans grand succès auprès des pouvoirs publics des mesures pour faire face à la crise de l'immobilier, les banquiers viennent de recevoir le renfort inattendu de la Commission bancaire. Dans une étude sur les résultats des établissements de crédit en 1991 et pendant la première partie de l'année 1992, elle insiste sur l'explosion des provisions, à la suite d'une *« rupture entre la décennie 80, marquée par la montée, puis la maîtrise des risques souverains »*, et la décennie 90, *« caractérisée par l'accroissement des risques commerciaux et de marché »*.

La montée des risques, qui se dessinait déjà en 1991 pour les établissements de crédit français, se confirme et s'est même amplifiée sur les six premiers mois de 1992. Les résultats arrêtés au 30 juin 1992 sont ainsi *« très affectés par la dégradation de la qualité des actifs »*. L'accroissement des risques de crédit a notamment débouché sur une explosion des provisions. Elles ont augmenté de 75,4 % dès l'arrêté des comptes intermédiaires. Une pratique nouvelle, révélatrice de la prudence des établissements. Car d'ordinaire *« les provisions d'exploitation sont calculées principalement en fin d'exercice »*, indique la Commission bancaire.

Du coup, le résultat net global des établissements français a reculé de 10,5 %, au premier semestre, alors qu'il avait augmenté de 3,7 % pour la première partie de l'année 1991. Une évolution encore plus nette si on détaille les catégories juridiques : les banques enregistrent une chute de 28,6 % de leurs profits, alors que les établissements mutualistes ou coopératifs voient leurs bénéfices s'accroître de 4,1 %.

La situation était loin d'être aussi dégradée en 1991. Le bénéfice net global avait alors progressé de 15,7 % par rapport à 1990. Une amélioration majorée en grande partie par le fait que l'exercice 1990 avait été particulièrement mauvais et qu'il succédait à une année 1989 également médiocre. De fait, *« les résultats n'avaient augmenté à la fin 1991 en francs courants que de 5 % par rapport à ceux de 1988 »*.

Une rentabilité exceptionnelle pour l'Espagne

Les difficultés ne touchent pas seulement, tant s'en faut, les établissements de crédit français. Ils sont dans l'ensemble dans une situation bien plus enviable que leurs homologues américains ou japonais. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, estimait, le 14 décembre, que le système bancaire français *« n'est pas menacé dans ses fondements »* par la crise de l'immobilier. *« La plupart des établissements spécialisés dans le financement des professionnels de l'immobilier sont adossés à des grands groupes de banque ou d'assurances, qui ont aujourd'hui les moyens de les recapitaliser »*, avait-il ajouté.

L'accroissement des risques s'est traduit en 1991 par une baisse de près de 20 % du bénéfice net global des cinq premières banques de pays comme les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et la France. Dans cet ensemble, les banques espagnoles affichent toujours en 1991 le meilleur rapport entre bénéfices et fonds propres avec une rentabilité nette exceptionnelle de 16,6 %. Elles sont suivies par les banques françaises avec 7,1 %, puis les américaines, les allemandes, les italiennes avec 6,4 %, les britanniques avec 5,7 % et enfin les japonaises avec 3,6 %. Un classement qui devrait être très sensiblement différent à partir des comptes de 1992.

Comme le souligne la Commission, les cycles économiques des pays anglo-saxons devancent traditionnellement ceux des autres pays industrialisés. Les banques anglaises, et plus encore américaines, devraient afficher une très nette amélioration de leur rentabilité. Ce qui ne sera pas le cas des établissements français, espagnols et même allemands. Quant aux banques japonaises, elles risquent de poursuivre leur descente aux enfers.

E. L.

Les « touristes bancaires » du Luxembourg

Suite de la première page

Vieille histoire. En 1987, le ministre des finances, Gerhard Stoltenberg, veut mettre fin au régime trop permissif de taxation des revenus du capital en Allemagne. Les banques ne sont pas tenues, en effet, de communiquer les gains de leurs clients, à l'inverse de la France. L'épargnant s'en tient – quand il le veut bien – à une simple déclaration que le fisc n'a aucun moyen de vérifier. Du coup, on estime que 80 % des contribuables fraudent.

Le ministre, qui a besoin de fonds pour son budget et qui doit suivre les directives européennes d'harmonisation en la matière, décide d'introduire le 1er janvier 1989 une taxe de 10 % prélevée à la source auprès des banques. Un abattement de 600 DM est autorisé par personne à charge. Les non-résidents seront taxés comme les Allemands.

Une longue procédure

Le projet provoque une fuite considérable de capitaux, que l'on estime à 100 milliards de deutschemarks dans les premiers mois de 1989. La Bundesbank redoute un affaiblissement du mark. En avril, le nouveau ministre des finances, M. Theo Waigel, fait marche arrière. Il annule la taxation, en dépit des impératifs européens.

Mais un fonctionnaire dépose plainte : *« Moi je paie, d'autres pas, c'est une injustice »*, clame-t-il en substance. L'affaire prend un tour juridique et, finalement, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe donne tort au ministre en juin 1991. Le gouvernement allemand est sommé de réintroduire une imposition et un système de contrôle, avant le 1er janvier 1993. Le débat est relancé.

En novembre 1991, un nouveau projet est élaboré. La taxe passe à 25 %, mais en échange l'abattement grimpe à 6 000 DM par personne. Le ministère des finances estime que 80 % de foyers seront exonérés. Par compensation pour les plus riches, l'abattement sur l'impôt sur la fortune (qui existe aussi en Allemagne) passe de 10 000 à 100 000 marks et un nouvel abattement, de 100 000 marks également, est introduit pour les successions.

Le Bundesrat, qui représente les Lander et où les sociaux-démocrates sont majoritaires, s'y oppose. Il s'ensuit une des longues procédures de conciliation dont la démocratie allemande a le secret. Enfin, en juillet 1992, un compromis est trouvé. L'accroissement de l'abattement sur l'impôt sur la fortune est supprimé, la taxe sur l'épargne passe à 30 %, payée directement par la banque mais sous le couvert de l'anonymat.

Celle-ci versera au fisc une somme globale pour l'ensemble de ses clients, sans donner le détail compte par compte, sauf en cas de présomption de fraude. La détaxation reste de 6 000 DM par personne. La recette attendue pour le budget est de 2,9 milliards pour 1993, puis de 5 milliards environ pour les années suivantes. Pour amadouer le Bundesrat, M. Waigel a dû céder les recettes de 1994 et de 1995 aux Lander.

Publicité incivique

Apparemment les précautions prises n'ont pas suffi à tranquilliser les épargnants allemands. Le tourisme bancaire vers des pays où le régime fiscal est meilleur a repris. Parfois sans raison, puisqu'on observe des transferts de sommes qui sont inférieures aux seuils de dégrèvement. Mais on n'est jamais trop prudent : une législation peut en amener une autre plus restrictive. On dit – mais il n'y a bien sûr aucun moyen de vérifier... – que les gros épargnants transfèrent leur argent en Suisse, les moyens au Luxembourg et les petits en Autriche. Chacun son style...

En fait, le lieu de prédilection semble être le Grand-Duché, où les banques locales, rejointes par les banques allemandes, ont créé plus d'un millier de fonds de placement de tous types pour séduire le client. N'ayant pas sur place de contrainte de réserves obligatoires, les établissements peuvent servir une rémunération d'un quart ou d'un demi-point d'intérêt supplémentaire. Les banques allemandes s'en vantent ouvertement auprès de leurs clients.

Cette publicité par trop incivique a été dénoncée par M. Waigel, mais les banques l'assument pleinement, au nom de la liberté de circulation des capitaux en Europe. Les transferts sont en effet tout à faits légaux, puisque cette liberté de circulation a été acquise depuis le 1er juillet 1990. La non-déclaration de revenu est, elle, illicite, mais elle n'est pas le souci des banques...

Combien de millions de marks passent-ils ainsi les frontières au vu et au su de tous, dans de petites mallettes? Il est très difficile de le savoir. M. Gaddum, de la Bundesbank, a avancé le chiffre de 30 milliards de marks depuis le début de cette année. Estimation qui ressort du solde des « placements dans les certificats d'investissements étrangers » calculé par ses services (9,7 milliards de mai à juillet, 18 milliards d'août à octobre).

Un moindre mal

En réalité, le mouvement n'est guère comparable à celui de 1989. Car les conséquences en sont aujourd'hui limitées. Sans doute, le fisc subit-il un important manque à gagner. Mais il se trouve qu'une *« quantité considérable »* de l'argent parti, selon la Bundesbank, revient sur les marchés financiers allemands. Les épargnants allemands, en effet, veulent conserver leurs avoirs libellés en bon mark bien solide. Ils refusent souvent les investissements en d'autres monnaies. Les fonds récoltés reviennent donc se placer en obligations allemandes, en emprunts divers parmi lesquels on trouve, en premier lieu, les obligations du Trésor. M. Waigel ne perd pas tout.

Contrairement à 1989, les non-résidents, qui ne sont cette fois pas concernés, ont laissé leurs fonds en Allemagne. Et la Bundesbank relève que les étrangers n'ont jamais été autant attirés par les placements en Allemagne, où ils jouissent de taux élevés et de la stabilité du mark. Le solde net des transferts de capitaux à long terme a donné un bénéfice de 35 milliards de deutschemarks entre août et octobre : un record.

La Bundesbank n'est de ce fait que modestement inquiète du tourisme bancaire dont l'importance macroéconomique semble réduite. Toutefois, les allers et retours accroissent un peu la masse monétaire et perturbent surtout l'interprétation des statistiques. Ils ôtent à la politique monétaire ses références chiffrées dont les membres du directoire sont friands et ils soulignent combien l'échelle d'un pays est devenue trop petite pour contrôler les voyages de l'argent.

Reste à espérer que l'harmonisation européenne soit remise sur les rails. Le Luxembourg, qui tire 15 % de son PIB – et 17 000 emplois – de ses banques, s'y oppose en faisant valoir qu'une taxation commune (et non nulle) européenne provoquera un envol des fonds vers d'autres paradis fiscaux sans bénéfice pour l'Europe.

Autant conserver un savoir-faire sur le Vieux Continent. Peut-être... Malgré son injustice, personne ne connaît de moyen de lutter contre l'internationalisation des capitaux. Le tourisme bancaire demeure un moindre mal tant que l'essentiel est maintenu : que l'épargne des Européens reste placée en Europe.

ÉRIC LE BOUCHER

Un marché de plus de 16 milliards de francs avec McDonnell Douglas

Premier grand contrat pour IBM dans les services informatiques

Une affaire de 3 milliards de dollars, soit un peu plus de 16 milliards de francs : IBM vient de remporter son premier grand succès sur le marché en plein développement de l'*outsourcing*, c'est-à-dire la gestion déléguée de l'ensemble de l'informatique d'une entreprise cliente.

Le constructeur aéronautique américain McDonnell Douglas va lui confier la mise au point et la maintenance de ses systèmes d'information et de télécommunications pour une période de dix ans. Des gros ordinateurs aux micros, en passant par les stations de travail et des liaisons téléphoniques à la transmission d'images et de données.

L'affaire a été enlevée par Integrated Systems Solutions Corp. (ISSC), la filiale spécialisée de « Big Blue », face à plusieurs concurrents, parmi lesquels EDS contrôlée par General Motors. L'opération va donner de sérieuses références à IBM, qui, face à l'érosion de ses parts de marché dans la vente de matériel, a décidé de porter ses efforts sur les services informatiques. Les 1 450 salariés de la direction informatique de McDonnell Douglas devraient se voir offrir un nouvel emploi au sein d'IBM.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Conjoncture : forte hausse de l'indice de confiance.** – L'indice de confiance des consommateurs américains, calculé chaque mois par la Conference Board, a de nouveau fortement progressé en décembre. Calculé sur la base 100 en 1985, il a gagné 14 points en un mois, s'établissant à 78,5 contre 65,6 en novembre. L'indice de confiance retrouve ainsi son plus haut niveau depuis avril 1991, époque où l'activité économique était repartie une première fois après la récession du deuxième semestre 1990 et du premier trimestre 1991. En novembre, l'indice de confiance avait déjà progressé de 11 points par rapport à octobre.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'Italie entame une « année noire »

La politique de rigueur salariale et budgétaire mise en œuvre par le gouvernement de M. Amato aura de lourdes conséquences en 1993 sur le marché du travail et le niveau de vie des Italiens

« Nous allons vers une année où beaucoup de personnes risquent de perdre leur travail. » Tout en exhortant les députés – qui ont adopté, mardi 22 décembre, le projet de la loi de finances pour 1993 – à poursuivre l'effort d'assainissement budgétaire entrepris depuis juillet 1992, le chef du gouvernement italien, M. Giuliano Amato, n'a pas manqué, mardi 22 décembre, de s'adresser à ses compatriotes pour faire appel au *« devoir de solidarité envers les plus faibles »*. Nul mieux que lui ne sait à quel point l'année qui s'annonce sera difficile pour le pays.

Ce n'est pas la chute verticale des achats de cette période de fêtes – en dépit de l'allongement de la durée des soldes – qui va contredire le chef du gouvernement. Le patronat italien a indiqué, dans sa dernière note de conjoncture que la production industrielle avait chuté de 6 % au mois de décembre et les commandes de 8 %. Le Centre italien de recherche sociale – la Gensis – vient de publier une enquête qui révèle que six millions d'Italiens vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, le revenu des personnes concernées étant inférieur à la moitié du revenu moyen, soit entre 700 000 et 800 000 lires par mois (de 2 660 à 3 040 francs).

Selon cette étude, environ 400 000 personnes devraient venir gonfler le nombre des pauvres dans les prochains mois. Et, phénomène nouveau, la Gensis souligne que pour la première fois la classe moyenne italienne voit sa situation se dégrader alors qu'elle avait été la grande bénéficiaire du boom économique des années 80. Les études de conjoncture et de prévision publiées en cette fin d'année s'accordent toutes sur un point : 1993 sera une année noire pour le pays. Dans leur dernier rapport annuel consacré à l'Italie (*le Monde* du 22 décembre), les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'y vont pas par quatre chemins, écrivant que *« depuis la fin de la guerre l'enjeu pour l'Italie n'a jamais été d'une telle dimension »* (1).

Le mal est profond. L'Italie connaît depuis le second semestre 1989 un ralentissement progressif de son économie qui fait suite à une période faste de six années d'expansion. La faible croissance italienne des trois dernières années a entraîné une détérioration continue du climat de confiance.

Le 17 septembre dernier, l'Italie suspendait la participation de sa monnaie au système monétaire européen (SME). Le peu de crédibilité dont bénéficiait l'économie italienne explique que le pays n'ait pu résister à la rude épreuve de la crise monétaire de l'été dernier, tant il est vrai que les mauvaises notes s'étaient multipliées. A partir de la fin 1991, la dette publique s'est gonflée au point d'atteindre, à l'été 1992, 106 % du produit intérieur brut (PIB), *« soit plus que la dette publique combinée de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni »* et l'équivalent de 40 % de la dette publique de la CEE, souligne l'OCDE. Quant aux déficits publics annuels, constamment supérieurs à 9 % du PIB depuis le début des années 80, ils ont longtemps été sans effets marquants sur la balance des paiements, ayant été *« masqués par les entrées des capitaux attirés par des taux d'intérêt plus élevés que dans les pays voisins »*, note une récente étude (2) de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

La fin de l'échelle mobile

Selon les dernières prévisions de l'OCDE quant à l'économie mondiale (3), la production industrielle italienne accusait au mois d'août 1992 une baisse de 4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux d'utilisation des capacités manufacturières – 76 % – était en baisse et les stocks de produits finis atteignaient des niveaux élevés.

La détérioration du marché de l'emploi s'est aggravée dès le début d'année : *« Dans les entreprises de plus de 500 salariés, les effectifs ont diminué de près de 5 % en un an »*, précise l'OCDE. Au milieu de 1992, le taux de chômage atteignait ainsi 11 % de la population active alors qu'il avait atteint un creux (10,6 %) au premier trimestre 1991. La hausse annuelle des salaires horaires *« est tombée de 10,9 % à 4 % entre septembre 1991 et septembre 1992 »*, poursuit l'étude. Avant même la tourmente monétaire de l'automne, un premier plan d'austérité avait été annoncé. Plan qui, malgré son ampleur, n'avait pas suffi à rétablir le climat de confiance.

Au mois de juillet, les syndicats italiens acceptaient de signer le texte qui mettait fin à l'échelle mobile des salaires – la *scala mobile*, – quarante-six ans après son adoption. Cette politique de *« désinflation des salaires »* s'est accompagnée d'un véritable budget de crise destiné à réduire les dépenses – réduction des transferts aux collectivités locales, diminution des dépenses sociales et des dépenses militaires, gel de l'emploi dans le secteur public – mais aussi à accroître les recettes fiscales : relèvement des droits de timbre, prélèvements exceptionnels sur l'immobilier et les dépôts bancaires, majoration des cotisations de sécurité sociale des salariés.

Au total, ce sont près de 30 000 milliards de lires – 2 % du PNB – qui devraient ainsi être économisés par l'Etat. La tourmente monétaire du mois de septembre n'a pas donné raison à ceux qui, en Italie – les syndicats notamment, – se sont d'emblée montrés hostiles à l'austérité. Trois jours après la sortie de la lire du SME, le gouvernement italien annonçait un nouveau plan d'austérité destiné à économiser 93 000 milliards de lires (465 milliards de francs), soit, cette fois, l'équivalent de 6 % du PNB (*le Monde* du 19 septembre).

« Nous avons à payer le prix fort et à faire des sacrifices douloureux pour redonner du crédit à notre pays », avait alors déclaré M. Amato en présentant le train de mesures proposées par son gouvernement. Ce plan, voté le 12 novembre dernier par le Sénat italien, est le même que celui qui vient d'être adopté, mardi 22 décembre, dans le projet de loi de finances pour 1993 voté par le Parlement. L'objectif en est simple : ramener le déficit du budget de 1993 au niveau de celui de 1992, soit environ 150 000 milliards de lires (10,7 % du PIB en 1992, 9,4 % en 1993).

Le premier volet de ce plan concerne quatre secteurs-clés : retraites, santé, fonction publique et finances locales. Les économies attendues dans ces domaines devraient s'élever à *18 000 milliards de lires*. En plus de la suspension de l'indexation des pensions sur la croissance des revenus nominaux, le texte prévoit de fermer l'accès aux régimes de retraite anticipée et d'augmenter le ticket modérateur pour les services de santé. Dans le domaine fiscal, il est prévu un alourdissement de la fiscalité sur l'immobilier et sur le *capital d'exploitation des entreprises* et la mise en œuvre d'un système d'imposition minimale des travailleurs indépendants.

Ajoutées aux recettes attendues (7 000 milliards de lires) des privatisations annoncées au mois de novembre (*le Monde* du 17 novembre), ces mesures devraient *« aider à limiter l'effet inflationniste de la dépréciation de la lire »*, précise l'OCDE. Dans l'immédiat cependant, l'organisation n'attend guère d'amélioration pour l'année à venir. La croissance, qui a avoisiné 1,2 % en 1992, risque de ne pas atteindre 1 % en 1993 (0,8 % prévoit l'OCDE) et ne s'accélérerait qu'un peu en 1994 pour atteindre 1,7 %.

L'inflation pourrait encore s'élever à 6 % en 1993 après 5,4 % en 1992 et la production industrielle ne progresser que de 1,1 % après avoir stagné cette année. Quant au chômage, il augmenterait et atteindrait 11,3 % de la population active en 1993 et ne *diminuerait pas en 1994*...

OLIVIER PIOT

(1) OCDE, *Etudes économiques*, « L'Italie », décembre 1992.

(2) OFCE, *Italie : le tournant de la rigueur*, novembre 1992.

(3) OCDE, *Perspectives économiques*, nº 52, décembre 1992.

□ **Balance commerciale : réduction du déficit en novembre.** – Le commerce extérieur italien a été déficitaire de 2 014 milliards de lires en novembre (7,6 milliards de francs) contre 2 389 milliards de lires (9 milliards de francs) en novembre 1991. Sur les onze premiers mois de l'année, le déficit de la balance commerciale atteint 14 533 milliards de lires (55 milliards de francs) contre 17 905 milliards de lires (68 milliards de francs) pendant la période correspondante de 1991.

ÉLECTRONIQUE

Recul des importations nippones de semi-conducteurs

Washington menace Tokyo d'une « sérieuse confrontation commerciale »

Diffusés mardi 29 décembre à Tokyo, les chiffres des importations de composants électroniques au Japon au troisième trimestre 1992 ont provoqué l'agacement de Washington. La part des semi-conducteurs fabriqués à l'étranger est retombée à 15,9 % du marché nippon, contre 16 % au deuxième trimestre. Les importations ont progressé en volume, mais à un rythme inférieur à celui du marché, ont expliqué les responsables du MITI, le ministère du commerce et de l'industrie japonais.

Tokyo s'est engagé à ouvrir, à hauteur de 20 %, son marché des semi-conducteurs aux producteurs étrangers. Cet objectif, qui devait être réalisé à la fin de l'année 1992, conformément aux termes de l'accord commercial Etats-Unis-Japon, renégocié en juin, est désormais hors d'atteinte. Dans un communiqué publié le jour même, la représentante américaine pour le commerce, Mme Carla Hills, a mis en doute la détermination de Tokyo à ouvrir son marché. Jugeant *« particulièrement troublante »* l'absence de progrès en la matière, Mme Hills a menacé le Japon d'une *« sérieuse confrontation commerciale »* si la part de marché détenue par les fabricants étrangers de composants électroniques ne s'accroissait pas.

AFFAIRES

Un contrat de 1,2 milliard de francs

Les Japonais construiront les rames du métro du Caire

Comme on le redoutait depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 7 novembre), un consortium japonais mené par Mitsubishi Corp. et comprenant Kinki Sharyo Co. Ltd. et Toshiba Corp. va fournir le matériel roulant de la deuxième ligne de métro du Caire, dont la partie fixe a été confiée, début novembre, à un groupe d'entreprises françaises menées par Alcatel Alsthom, selon des informations venues de Tokyo et non encore confirmées à Paris.

Le consortium japonais a annoncé, mardi 29 décembre, qu'il allait fournir 165 voitures pour la société nationale des tunnels, qui gère le métro du Caire, et 18 autres pour le département des transports d'Alexandrie. Le montant global de ces contrats a été chiffré à 30 milliards de yens (1,2 milliard de francs).

Il ne s'agit pas du premier contrat remporté par des sociétés japonaises pour le métro du Caire. En effet, si la première ligne de métro, entrée en service en 1987, est entièrement française, le gouvernement égyptien a ensuite signé, à deux reprises, des contrats avec des sociétés japonaises pour la fourniture de voitures supplémentaires destinées à cette première ligne.

American Airlines prendra 33,3 % du capital de Canadian Airlines

AMR Corporation, société mère du géant American Airlines, va acquérir 33,3 % dans le capital de la compagnie Canadian Airlines International en injectant 246 millions de dollars canadiens (plus de 1 milliard de francs) dans la compagnie pour l'aider à financer son programme de restructuration, a annoncé, mardi 29 décembre à Calgary (Canada), le transporteur canadien.

Aux termes de cet accord, qui doit être ratifié d'ici six mois, AMR va détenir 25 % des actions portant droit de vote. AMR pourra également nommer le quart des représentants au conseil d'administration de Canadian, mais *« ne contrôlera aucune des décisions stratégiques majeures »* de la compagnie canadienne, qui conservera en outre une option pour le rachat de la participation de la société américaine. En novembre un projet de fusion entre Canadian Airlines et Air Canada, l'autre compagnie du pays, avait échoué. – *(AFP)*

COMMUNICATION

□ **Décès d'Alain Buhler, directeur de *Lyon-Figaro*.** – Directeur et rédacteur en chef de *Lyon-Figaro* depuis le lancement du quotidien lyonnais en 1986, Alain Buhler est décédé, mardi 29 décembre, à Paris d'une tumeur au cerveau, à l'âge de cinquante-trois ans. Journaliste, puis rédacteur en chef au *Journal du dimanche*, il avait rejoint le *Figaro* en 1980, avant de participer en 1985 à la relance des *Nouvelles littéraires*. Alain Buhler était aussi romancier, auteur notamment de *Madame Jeanne* (Grasset) et de *l'Adieu aux enfants* (Olivier Orban).

AÉRONAUTIQUE

Afin de concurrencer Arianespace

Le groupe américain Lockheed commercialisera la fusée russe Proton

Le groupe aérospatial américain Lockheed a conclu un accord de société conjointe avec la société Khrunichev Enterprise, en vue de commercialiser la fusée russe Proton. Khrunichev est le fabricant du Proton, mais aussi de la station orbitale Mir, des modules Kvant et Kristal dont est équipée cette dernière, et de la plate-forme spatiale automatique Almaz. Lockheed, qui a notamment construit les avions espions U-2 et SR-71 ainsi que le chasseur furtif F-117A, sera responsable de la commercialisation de Proton en Occident et se chargera de l'intégration de la charge à lancer dans la fusée russe. Les lancements seront effectués des pas de tir de Baïkonour, au Kazakhstan.

« Le coût élevé de mise en orbite était, pour nous, le seul obstacle pour que nous abordions la commercialisation de l'espace, a expliqué le directeur général adjoint de la division systèmes spatiaux de Lockheed. *L'accord avec les Russes réduit cet obstacle. »* Afin de tenter de prendre pied sur le marché occidental, ces derniers proposent en effet les services de leurs fusées Proton ou Zenit à des prix de dumping inférieurs de 50 % à ceux des Européens et des Américains.

Le but évident de cet accord est de concurrencer la firme européenne Arianespace, qui domine largement le marché mondial du lancement des satellites. Son application risque cependant d'être moins fructueuse que ne semblent le penser les dirigeants de Lockheed. Afin de briser l'embargo frappant leurs offres de lancements, et surtout d'obtenir une aide occidentale pour la poursuite de leur ambitieux programme spatial, les responsables russes du secteur spatial affirment être décidés à négocier l'établissement de règles du jeu destinées à « civiliser » le marché des lancements de satellites (*le Monde* du 12 novembre). Cela interdirait les prix de dumping et permettrait au lanceur européen Ariane de garder toutes ses chances.

J.-P. D.

VIE DES ENTREPRISES

Avec l'accord de ses actionnaires

M. Jean-Luc Lagardère fusionne Matra et Hachette sous sa bannière

Longue journée pour M. Jean-Luc Lagardère : les assemblées générales de Matra et Hachette, réunies successivement mardi 29 décembre à la Cité des sciences de La Villette, ont entériné à une écrasante majorité (plus de 99 %) la fusion des deux sociétés qu'il dirige, annoncée en mai pour réagir au désastre de La Cinq (*le Monde* des 7 mai et 1er octobre). Seul un petit actionnaire de Matra a contesté la rapidité de l'opération et les agissements du président. Même Havas, qui détient 3 % de Hachette, n'a pas voté contre. M. Lagardère préfère d'ailleurs oublier le mini-raid d'Havas et appelle à une *«normalisation»* des relations, pour faire face à des concurrents étrangers tels que Bertelsmann.

Pour des raisons fiscales, l'opération prend la forme d'une absorption de Matra par Hachette, rétroactive au 1er janvier 1992. Le nouvel ensemble réalisera en 1992 un bénéfice net compris entre 350 et 400 millions de francs, et M. Lagardère anticipe pour Matra-Hachette un résultat en *«très sensible amélioration»* en 1993. La branche «défense», avec un carnet de commandes de 20 milliards de francs, bénéficiera notamment du contrat des Mirage de Taïwan.

Préalablement à la fusion, les actionnaires d'Hachette ont avalisé la filialisation des deux branches encore mélangées dans cette société : l'activité «distribution» et «services» (11,67 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991, 6 300 salariés, premier distributeur mondial de presse) et l'activité «livre» (6,76 milliards et un effectif de 13 000 salariés, en baisse depuis deux ans). Ces deux entités rejoindront les neuf métiers de Matra-Hachette, avec l'espace, la défense, les télécommunications, l'automobile, le transport, la presse et l'audiovisuel (seule cette dernière étant cotée avec Europe 1). Les actionnaires de Matra-Hachette pourraient se voir proposer ultérieurement un échange d'actions pour «remonter» à la tête du groupe, dans la société Lagardère Groupe où seront présents des partenaires de poids comme GEC et Daimler-Benz.

Dernière étape du dispositif imaginé par M. Lagardère pour garder le contrôle de son groupe, la fusion de la précédente holding MMB et de la banque Arjil, donnant naissance au Lagardère Groupe, devait être approuvée, mercredi 30 décembre, par les actionnaires des deux sociétés. Si ce dernier garde, grâce à une société en commandite dont il sera gérant commandité, le contrôle des opérations, il a dû laisser la majorité des actions à d'autres, notamment des institutionnels comme la BNP, le Crédit lyonnais, le GAN. En somme, avec le nouveau groupe rebaptisé, M. Lagardère courra pour la première fois directement sous sa bannière. Mais en portant aussi la casaque jaune et vert des banques qui le soutiennent.

M. C. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

□ **M. Marc Solery est nommé président de Voies navigables de France (VNF).** – M. Marc Solery a été nommé président du conseil d'administration de Voies navigables de France. M. Solery, âgé de quarante et un ans, a été directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, M. Georges Sarre, de février 1991 au 14 octobre 1992. Cette nomination est la dernière étape du renouvellement de la structure de l'établissement public, qui sera transféré en 1994 à Béthune (Pas-de-Calais).

FUSION

□ **La fusion Air France-UTA approuvée par les assemblées générales.** – Les assemblées générales des actionnaires d'Air France et d'UTA ont définitivement approuvé, mardi 29 décembre, la fusion entre les deux compagnies aériennes et adopté les statuts de la nouvelle société résultant de cette fusion, a annoncé Air France. Le processus de fusion entre Air France et UTA est donc achevé. La nouvelle société s'appelle désormais Compagnie nationale Air France.

VENTE

□ **Carrefour cède ses cafétérias.** – Comme il en avait l'intention, Carrefour a annoncé, mardi 29 décembre, la cession de sa chaîne de cafétérias, Eris restauration, à la société Phénix Richelieu. Eris restauration exploite l'ensemble de l'activité restauration du groupe, avec soixante-deux établissements et quatre restaurants rapides à enseigne Quick. Avec un chiffre d'affaires de 400 millions de francs prévu en 1992, Eris est la quatrième chaîne française de cafétérias, acquise par Carrefour lors du rachat d'Euromarché, l'an dernier. Phénix est une holding, liée à la Banque du Phénix (groupe AGF) et à la Société marseillaise de crédit (SMC).

ACHATS

□ **Aga Frigoscandia prend le contrôle de la CEGF.** – Le groupe suédois AGA, spécialisé dans les gaz à usage industriel, a racheté, pour 360 millions de francs, 51,4 % des actions de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques (CEGF) à la Compagnie industrielle maritime (CIM), filiale à 98 % du groupe Suez. AGA qui détenait 26,4 % de la CEGF par le biais de sa filiale Frigoscandia, en détient désormais 77,8 % et s'apprête à lancer une OPA sur le solde, ce qui portera le prix total de l'acquisition à 515 millions de francs. La CEGF gère et contrôle soixante-trois entrepôts frigorifiques en France, en Allemagne, en Italie et aux Etats-Unis. Son chiffre d'affaires pour 1992 est estimé à 1 milliard de francs. La société sera intégrée dans le réseau Frigoscandia Food Services, qui gère cent six entrepôts frigorifiques dans huit pays européens et aux Etats-Unis.

□ ***Legrand* (appareillage électrique) prend le contrôle de la société hongroise électrique Kontavill.** – Le groupe français d'appareillage électrique Legrand a pris 98 % dans la société hongroise Kontavill, spécialisée dans la fabrication d'interrupteurs et de prises de courant pour un montant non communiqué. Basée à Szentes, dans le centre de la Hongrie, Kontavill réalise un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de francs. Legrand a réalisé pour les neuf premiers mois de l'exercice 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 7,5 milliards de francs, en progression de 2,1 % par rapport à la même période de l'année dernière. La croissance du groupe se fait essentiellement en Europe et en Amérique du Nord.

EXPORT

□ **Philip Morris va produire des cigarettes près de Saint-Pétersbourg.** – Philip Morris, numéro deux mondial de l'agroalimentaire et numéro un du tabac, a signé un accord pour produire un million de cigarettes par an dans une ancienne usine d'armement de la région de Saint-Pétersbourg. Dans le cadre d'une joint venture dont 90 % du capital seront détenus par la firme américaine, Philip Morris fournira 10 millions de dollars (54 millions de francs) d'équipements afin de lancer le projet en Russie. Le groupe américain louera une ancienne usine d'armement pour lancer la production. Les profits dégagés par la vente de ces cigarettes seront entièrement réinvestis dans la construction d'une nouvelle usine de cigarettes dans la région et l'investissement est estimé à 50 millions de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 décembre ↑

Progression

Si la Bourse de Paris a été incapable, mardi 29 décembre au matin, de dégager une véritable tendance, hésitant entre le rouge et le vert, elle s'est sensiblement reprise au cours de l'après-midi. Après une ouverture en hausse symbolique de 0,03 %, l'indice CAC a joué au yoyo au cours de la matinée dans un marché sans grand volume. A la mi-journée, l'indice parisien était en hausse de 0,10 %. Plus tard, grâce à la bonne tenue du franc, du MATIF et à la bonne orientation de la Bourse de Londres, les valeurs françaises ont franchement opté pour la hausse. Au terme des échanges, le principal indicateur de la place s'inscivant à 1 859,40 points en progression de 0,69 %.

Du côté des valeurs, la Société nationale Elf Aquitaine (SNEA) a déposé une offre publique de retrait par voie d'offre publique d'échange sur les actions de la société SOGERAP, indique un communiqué de la Société des Bourses françaises. Le 28 décembre, jour du dépôt de l'offre, le groupe Elf détenait 98,03 % du capital et des droits de vote de la société. La société Elf propose d'échanger la totalité des actions SOGERAP non détenues par elle (1,97 %), contre des actions SNEA déjà émises, à raison de 15 actions SNEA contre 11 actions SOGERAP, portant jouissance au 1er janvier 1993 pour les premières comme pour les secondes. La cotation des actions SOGERAP est suspendue depuis le lundi 28 novembre sur le marché officiel au comptant.

NEW-YORK, 29 décembre ↓

Changement de tendance

Wall Street a renversé sa tendance mardi 29 décembre. Après avoir gagné près de 20 points dans la matinée, la Bourse new-yorkaise a terminé en nette baisse sous la pression de prises de bénéfices dans une atmosphère très active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principal indicateur de Wall Street, perdait 22,42 points, soit 0,67 %, pour s'établir en clôture à 3 310,84 points.

Les investisseurs avaient été encouragés durant la matinée par l'annonce d'un bond de près de 13 points de l'indice de confiance des consommateurs établi par le Conference Board, qui a atteint 78,3 en décembre et par une hausse de 5,8 % des reventes de logements en novembre. Mais une vague de prises de bénéfices a renversé la tendance dans l'après-midi, ont noté des analystes.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	70 3/4	70 5/8
ATT	51 7/8	52 1/4
Boeing	38 7/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/4	29 1/4
Du Pont de Nemours	48 3/8	48
Eastman Kodak	40 3/8	40 3/8
Exxon	62 1/2	61 1/2
Ford	42 1/4	42 3/8
General Electric	87	86 1/4
General Motors	33 1/8	32 1/2
Goodyear	68 3/8	67 5/8
IBM	51 3/4	49 3/4
ITT	69 7/8	71 1/2
Mobil Oil	62 1/2	62 1/2
Pfizer	74	73 1/2
Schlumberger	55 5/8	56 1/2
Texaco	58 1/8	58 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	122 3/4	123
Union Carbide	16 7/8	16 1/2
United Tech.	47 7/8	47 5/8
Westinghouse	12 7/8	12 5/8
Xerox Corp.	79 3/8	78 7/8

LONDRES, 29 décembre ↑

Nouveau record

La Bourse de Londres a inscrit un nouveau record de hausse, mardi 29 décembre, au retour du week-end de quatre jours de Noël, encouragée par le début prometteur de la saison des soldes. Après un départ incertain, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est envolé dans l'après-midi pour clôturer en hausse de 20,3 points soit 0,7 % à 2 847,8 points, surpassant son précédent record de clôture de 2 842 points établi le 22 décembre. Les échanges ont porté sur 285 millions d'actions contre 173,5 millions lors de la demi-séance de jeudi.

Les magasins ont entraîné le marché à la hausse en raison des fortes ventes réalisées lundi, lors du premier jour des soldes qui ont ravivé les espoirs de reprise économique. Mais les alimentaires, le bâtiment et les pharmaceutiques ont freiné la progression. Les fonds d'Etat se sont modestement appréciés.

TOKYO, 30 décembre ↓

Dernier plongeon

La Bourse de Tokyo a terminé, mercredi 30 décembre, l'année par une ultime dégringolade de 2,1 %, symbole d'un millésime 1992 particulièrement noir où la récession économique est venue amplifier au Japon une purge financière en cours depuis trois ans. L'indice Nikkei, le baromètre du marché, a clôturé sous le seuil des 17 000 points à 16 924,95 points, soit un recul de 360,69 points sur mardi dans un volume d'échanges toujours faible (90 millions de titres), au cours d'une dernière séance annuelle réduite comme toujours à une seule matinée de transactions.

Et si les boursiers ont sacrifié au rituel des applaudissements saccadés sur le parquet des cotations pour saluer la fin d'année, le cœur n'y était pas : 1992 se solde par une chute de 26,4 % des cours des actions japonaises par rapport à leur niveau de la fin 1991 (22 983,77 points).

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 30 déc.
Ajinomoto	1 260	1 270
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	1 870	1 800
Honda Motors	1 320	1 300
Matsushita Electric	1 190	1 160
Mitsubishi Heavy	546	530
Sony Corp.	4 260	4 260
Toyota Motors	1 470	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4474	4470	Internt. Computer	133 80	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	24 70	....
Boiron (Ly)	475	480	Locamic	37 10	....
Boisset (Lyon)	222	....	Matra Comm.	305	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	779	778	Molex	135 60	....
Calberson	229	....	N.S.C. Schlumberger	790	....
Cardif	785	775	Publ.Filipacchi	401	401
C.E.G.E.P.	180	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
C.F.P.I.	243 90	....	Select Invest (Ly)	92 50	....
C.N.I.M.	930	948	Serbo	125	....
Codetour	280 50	....	Sopra	318	....
Conforama	....	....	TF1	365	368 90
Creeks	74 90	....	Thermador H. (Ly)	305	....
Dauphin	175	....	Unilog	228	....
Delmas	970	965	Viel et Cie	115	....
Demachy Worms Cie	323	....	Y. St-Laurent Groupe	523	527
Devanlay	950	950			
Deville	77	....			
Dollfus	161 60	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	170	172 50			
Finacor	123	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	425	....			
Gravograph	128 70	....			
Guintoli	909	....			
I.C.C.	175 50	....			
Idianova	41	....			
Immob. Hôtelière	1000	1030			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 30 839.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,44	112,80	112,38
Précédent	112,10	112,50	112,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Jan. 93	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Jan. 93	Mars 93
112	0,46	1,16	0,03	0,75

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 18 285

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 870	1 894	1 904
Précédent	1 865	1 887	1 890

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4850	5,4870	5,5950	5,6020
Yen (100)	4,4056	4,4108	4,4914	4,5010
Ecu	6,6462	6,6526	6,6642	6,6825
Deutschemark	3,4070	3,4080	3,4303	3,4351
Franc suisse	3,7552	3,7592	3,7800	3,7875
Lire italienne (1000)	3,7175	3,7291	3,6997	3,7181
Livre sterling	8,2996	8,3082	8,3895	8,4074
Peseta (100)	4,8000	4,8039	4,7592	4,7709

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 3/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	8 5/8	8 13/16	8 9/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8
Franc suisse	6	6 1/8	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Lire italienne (1000)	13	13 1/2	12 7/8	13 3/8	13	13 3/8
Livre sterling	6 13/16	7 1/16	6 7/8	7 1/8	6 3/4	7
Peseta (100)	15 1/8	15 3/8	14 13/16	15 1/16	14 1/2	14 3/4
Franc français	11	12	11	11 5/8	10 1/2	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

CHANGES

Dollar : 5,48 F ↓

Le dollar s'inscrivait en léger repli, mercredi 30 décembre, après la forte progression enregistrée au cours des dernières séances. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,48 francs contre 5,5150 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	29 déc.	30 déc.
Dollar (en DM)	1,6192	1,6110
TOKYO	29 déc.	30 déc.
Dollar (en yens)	124,57	124,58

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (30 déc.)	10 3/4-11 %
New-York (29 déc.)	2 %

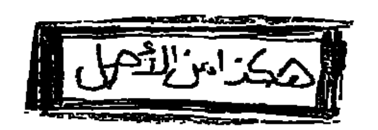
BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	28 déc.	29 déc.
Valeurs françaises	105	105
Valeurs étrangères	87,20	87,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	480,09	481,87
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 857,53	1 870,28
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	28 déc.	29 déc.
Industrielles	3 333,26	3 310,84
LONDRES (Indice « Financial Times »)	28 déc.	29 déc.
100 valeurs	Clos	2 847,80
30 valeurs	Clos	2 178,80
Mines d'or	Clos	64,40
Fonds d'Etat	Clos	94,09
FRANCFORT	28 déc.	29 déc.
Dax	1 544,61	1 542,23
TOKYO	29 déc.	30 déc.
Nikkei Dow Jones	17 285,64	16 924,95
Indice général	1 326,38	1 307,66

Trois compagnies d'assurances japonaises déclassées par Moody's

Après les banques et les maisons de courtage, c'est au tour des compagnies d'assurances-vie japonaises de voir leur crédibilité financière remise en question. L'agence de notation financière américaine Moody's a annoncé, lundi 28 décembre à Tokyo, le déclassement de Dai-Ichi Mutual Life, Sumitomo Life et Meiji Mutual Life, en raison de la mutation de leur métier et d'un environnement financier devenu plus risqué.

Ces compagnies, les plus importantes du Japon après Nippon Life, perdent leur prestigieuse note triple A. Moody's justifie sa décision par «la pression considérable présente et à venir» sur ces compagnies liée aux charges accrues de leur exploitation (vieillissement de la population nippone et gonflement des patrimoines), mais également à leurs activités de placement en raison de l'effondrement du marché boursier et de la dégradation de leurs actifs.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5130	5130	5130	....
825	B.N.P. T.P.	830	835	840	+ 1 20
813	Cr.Lyon. T.P.	824	820	824	....
1614	Renault T.P.	1630	1640	1640	+ 0 61
1650	Rhone Poul. T.P.	1649	1710	1710	+ 3 70
999	Saint Gobain T.P.	1025	1020	1028	+ 0 29
780	Thomson T.P.	800	800	800	....
630	ACCOR	626	628	628	+ 0 32
790	Air Liquide	800	794	799	- 0 13
675	Alcatel-Alsthom	892	889	889	- 0 43
1610	Als.Superm.	1566	1589	1566	....
250	A L S P I	267	270	267	....
485	AGF Sté Centrale	491	487	487	- 0 81
73	Avenir H. Média	85	88	88	+ 1 18
1000	Axa (ex Cie Midi)	1009	992	1001	- 0 79
124	Bafip	135 50	128	136	+ 0 37
40	Bail-Equipem.	58	56 90	57 50	- 0 86
630	Bail Investiss.	631	630	630	- 0 16
395	Bancaire	398	398	399 80	+ 0 45
600	Bazar H.-V.	655	650	630	- 3 82
1220	Berger (M)	1222	1220	1220	- 0 16
375	Bertrand Faure	378	375 50	375 50	- 0 13
930	Bic	938	935	936	- 0 21
1070	B I P	1085	1095	1095	+ 0 92
118	BIS	120	119	119	- 0 83
420	B N P (Ci)	438 30	431 60	435	- 0 75
400	Be'ore Tech.	409	407	420	+ 2 69
2900	Bongrain	2926	2925	2926	- 0 03
420	Bon-Marché	450	445	440	- 2 22
560	Bouygues	588	573	577	- 1 87
82	BP France	84	85	85	+ 1 19
940	B S N	964	960	958	- 0 62
1090	Canal Plus	1093	1093	1090	- 0 27
156	Cap Gem.S.	169 50	168 80	166	- 2 06
176	Carnaudmetalbox	180	178	178 60	- 0 78
2310	Carrefour	2380	2380	2370	- 0 42
147	Casino	148	146 20	146 20	- 1 22
95	Casino ADP	95 30	97	96	+ 0 73
475	Castorama D.L.	493	492	493	....
210	C.C.F.	224	219 60	221 20	- 1 25
25	CCMC Ly.	30	30	29 50	- 1 67
395	C.D.M.E.	402 80	391 10	400	- 0 70
115	C.E.G.I.D.	120	119	119	- 0 83
42	Centrest (Ny)	41	41	44	+ 7 32
290	C.E.P. Comm.	290	286 30	285	- 1 72
70	Cerus	73 50	71 90	71 50	- 2 72
920	Cetelem	980	965	980	....
315	CF Int.	275	280	280	+ 1 82
275	CGI Info.	274	274	269	- 1 82
950	C G I P	970	965	968	- 0 21
600	CGP	660	615	673	+ 1 97
1240	Chargeurs S A	1259	1268	1250	- 0 71
220	Christian Dior	234	233	231 60	- 1 03
440	C I C A (M)	440	440	440	....
270	Ciments franc.	282	282	282	....
475	Clarins	510	501	499	- 2 16
370	Club Mediter.	386 90	386 90	385	- 0 49
830	Coles	874	870	883	+ 1 03
220	Cpt. Entrep.	216	215	219	+ 1 39
1190	Compt Mod.	1233	1200	1225	- 0 65
235	CPR (Paris Réa.)	250	250	249 20	- 0 32
960	Créd. Foncier	985	971	979	- 0 61
335	Crédit Loc France	342 50	340	338 50	- 1 17
430	Cr Lyon (CI)	453	451	453	....
1090	Credit Nat.	1090	1089	1085	- 0 46
540	CSEE	490	493	500	+ 2 04
3190	Damart	3250	3200	3190	- 1 85
350	Dassault Aviation	360	351	370	+ 2 78
180	Dassault Electr.	187	187	187	....
1220	De Dietrich	1350	1340	1340	- 0 74
460	Degremont	470	469 50	464	- 1 28
33	Dév.P.d.C.(Li)	35	....	....	....
45	Dév.R.Sud-Est	45	45	44 50	- 1 11
260	D M C	271 90	271 90	270	- 0 70
385	Docks France	390	390	385	- 1 28
81	Dynaction	87	85	87	....
2140	Eaux (Gle)	2170	2163	2161	- 0 41
700	E.B.F.	700	700	679	- 3 00
385	Ecco	381 50	380	386	+ 1 18
350	Elf Aquitaine	361 20	362	361 70	+ 0 14
1100	EliSanofi(ExSanofi)	1111	1100	1110	- 0 09
225	Erap-Elf (Certif)	229	230 10	230 10	+ 0 48
610	Eridania-Beghin	584	583	584	....
390	Essilor	398	390 10	390 10	- 1 49
177	Essil.Int.(DP)	181	185	185	+ 2 21
770	Esso	780	763	780	....
1310	Eurafrance	1304	1300	1300	- 0 31
415	Euro RSCG	434	434 90	434 90	+ 0 21
62	Eurodisneyland	66	65 85	65 40	- 0 91
770	Europe 1	800	793	793	- 0 88
27	Eurotunnel	29 60	29 70	29 55	- 0 84
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	114	113 20	113 30	- 0 61
240	Fives Lille	243	246	242	- 0 41
605	Fougerolle	612	625	614	+ 0 33
3380	Fromager. Bel	3300	3320	3320	+ 0 61
1780	Gal.Lafayette	1780	....	....	....
330	G.A.N.	331	330	331 10	+ 0 03
320	Gascogne (B)	313	315	317	+ 1 28
1240	Gaz et Eaux	1249	1240	1240	- 0 72
565	Geophysique	535	531	538	+ 0 56
625	Groupe André SA	645	648	636	- 1 40
415	Groupe Cité	432	440	440	+ 1 85
340	GTM-Entrep.	341	341	339	- 0 59
1410	Guyenne-Gas.	1435	1470	1450	+ 1 05
77	Hachette	86 70	90	88 20	+ 1 73
435	Havas	440 60	431	438	- 0 59
230	Idia	228	235	235	+ 3 07
345	Imétal	353	351	351 50	- 0 42
135	Immob. Phénix	149 80	149 80	149 60	- 0 13
130	Ingénico	132	130 20	130 20	- 1 36
6900	Inst. Mérieux	7220	7250	7200	- 0 28
415	Interbail	413	411	415	+ 0 48
360	Intertechnique	377 70	380	384	+ 1 67
820	J. Lefebvre	845	860	855	+ 1 18
475	Klepierre	480	478 20	485	+ 1 04
590	Labinal	608	609	609	+ 0 16
325	Lafarge	334 90	335	334 90	....

COMPTANT (sélection)

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 453	5 515	5 2	5 7
Ecu	6 863	6 646	....	....
Allemagne (100 dm)	340 910	340 370	331	351
Belgique (100 F)	16 595	16 566	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 060	302 820	293	313
Italie (1000 lires)	3 797	3 732	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 310	88 330	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 300	8 300	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 571	2 569	2 1	2 8
Suisse (100 f)	376 760	375 300	364	384
Suède (100 krs)	77 050	77 670	71	83
Norvège (100 k)	80 020	79 530	74	83
Autriche (100 sch)	48 454	48 377	47	50
Espagne (100 pes)	4 806	4 798	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 765	3 770	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 323	4 359	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 396	4 429	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	58700	58900
Or fin (en lingot)	58800	58950
Napoléon (20f)	337	339
Pièce Fr (10 f)	400	....
Pièce Suisse (20 f)	338	340
Pièce Latine (20 f)	337	340
Souverain	428	436
Pièce 20 dollars	2320	2260
Pièce 10 dollars	1000	1040
Pièce 5 dollars	600	....
Pièce 50 pesos	2180	2200
Pièce 10 florins	353	353

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

Jacques et Elisabeth
ROZÉ des ORDONS

ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant

Arthur,

fils de
Violaine ROZE des ORDONS
et de
Olivier FROUIN.

25, rue Chamberlin,
91600 Savigny.
4, avenue Honoré-de-Balzac,
91600 Savigny.

Décès

– Mme Jacques Arizzoli,
M. et Mme Pierre Arizzoli
et leurs enfants,
M. et Mme Max Mattioli
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Maire,
sa sœur,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ARIZZOLI,

survenu le 29 décembre 1992, à Saint-Quintin-sur-Sioule.

Les obsèques seront célébrées en l'abbatiale d'Ebreuil le jeudi 31 décembre, à 11 heures.

Château de Saint-Quintin-sur-Sioule.
63440 Saint-Pardoux.
1, rue du Golf,
03200 Vichy.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme André Blanc,
son épouse,
M. Jean-Pierre Blanc,
M. et Mme Luc Dutilleul,
M. et Mme Pierre Maurizot,
M. et Mme Patrick Blanc,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BLANC,

survenu le 29 décembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean de Valence, le jeudi 31 décembre, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Cyrano »,
4-6, avenue Jean-Moulin,
26500 Bourg-lès-Valence.

– Mme Jean-Marie Boivin,
son épouse,
M. et Mme José-Marie Boivin,
Dominique Boivin,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jean-Marie BOIVIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de la Santé publique,
ancien président du conseil régional de l'ordre des médecins,
ancien maire de Saint-Avertin,

pieusement décédé à Tours, le 23 décembre 1992.

– Marc-André Braun,
son époux,
Les familles Noël, Cantier et Collet,
ont la douleur de faire part du décès de

Anna BRAUN,
née Cantié,

survenu à Paris le 24 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu le 31 décembre, à Montjoi (Aude).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean-Yves Mock,
The Friends of the Tate Gallery,
The Contemporary Art Society,
The Society of London Art Dealers,
La famille Gimpel,
M. Willy Rotzler,
Mme Rosalina Abreu,
sa gouvernante,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Erica BRAUSEN,
fondatrice et directrice de la Hanover Gallery Londres,
cofondatrice de Gimpel Hanover Galerie Zurich,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenue le mercredi 16 décembre 1992, en son domicile, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation, selon ses volontés, a eu lieu au cimetière de Saint-Marylebone East Finchley dans la plus stricte intimité, après lecture des versets de l'Ecclésiaste 3 (1-8) et de saint Mathieu 7 (1-4).

There is no death, only loss.

Erica Brausen, qui vient de disparaître, fut une grande personnalité des arts en Grande-Bretagne dans l'immédiat après-guerre et jusqu'à la fermeture de la Hanover Gallery en 1973. Peintures, sculptures, arts premiers, ensembles de beaux dessins, chacune des expositions qu'elle réalisait, sa manière à elle de le faire, furent l'expression de son regard et l'épanouissement de certitudes jamais dépassées par la notion d'avant-garde. Elle contribua par des dons importants à enrichir les collections de la Scottish National Gallery of Modern Art, à Edinburg, et de la Tate Gallery, à Londres.

– Le docteur Pierre Darsa,
Alexandre et Nicolas Darsa,
son fils
et ses petits-fils,
Ainsi que
Mme Evelyne Darsa
et ses enfants,
Le docteur Henry Darsa
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert DARSA,
née Henriette Capuano,

survenu à Paris le 27 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

On se réunira au cimetière parisien de Pantin le jeudi 31 décembre, à 9 h 30.

5, rue Boutard,
92200 Neuilly.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BRET,

survenu le 26 décembre 1992, à Sunnyvale, Californie, Etats-Unis.

– Mme Philippe Desjardins,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Desjardins, Launay, Chateau,
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe DESJARDINS,

survenu à Biarritz, le 23 décembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 9 janvier 1993, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-7e.

– Mme Henri Guitton,
son épouse,
M. et Mme Bernard Guitton,
M. et Mme Edouard Guitton,
Le Père Jacques Guitton,
Le Frère Gérard Guitton, franciscain,
L'ingénieur en chef de l'armement et Mme Jean-Paul Guitton,
Mlle Geneviève Guitton,
ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
font part du retour à Dieu de

M. Henri GUITTON,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,

survenu à Paris, le 28 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 décembre, à 8 h 30, en la chapelle des Sœurs Augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montaud, à Saint-Etienne (Loire), à 16 heures.

Une messe sera dite ultérieurement en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5e, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue des Feuillantines,
75005 Paris.

(Lire page 22.)

– La famille Nataf,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André Jacques NATAF,

survenu à Paris-3e, le 24 décembre 1992.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu le 29 décembre, au crématorium du Père-Lachaise.

– L'Eglise orthodoxe française,
Mgr Photios, évêque de Lyon,
Les Pères Philarète, Cyprien, Nectaire, Timothée, Maxime,
Presbytéra Anne,
son épouse,
Irène, Séraphim, Vassilissa,
ses enfants,
ont la douleur et la joie de faire part de la dormition dans le Seigneur, survenue le 25 décembre 1992, à Athènes, de leur prêtre, père et époux,

(†) Père Patric RANSON

et de sa fille,

Photinie,

dans l'attente de la résurrection universelle et de la vie à venir dans le paradis des délices.

Diocèse orthodoxe de France,
30, boulevard de Sébastopol,
75004 Paris.

Erratum

– Dans l'avis concernant la famille

PAIRA-VERMEIL,

il fallait lire :
40, rue Foch,
67700 Saverne.
(*Le Monde du 24 décembre.*)

Avis de messe

– A la mémoire de

André VIROTTE-DUCHARME,

décédé le 2 novembre 1992,

une messe sera célébrée le 4 janvier 1993, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 31 décembre 1985,

Martine BLUM

nous quittait.

« Mets-moi comme un sceau sur ton cœur,
Comme un sceau sur ton bras :
Oui, l'amour est fort comme la mort,
L'ardeur, dure comme le Shéol. »
Cant. des cant., 8.6.

Ses enfants,
Son ex-époux,
Sa famille.

Soutenances de thèses

– Soutenance de thèse à Sup'Aéro (spécialité : mécanique des fluides). Stéphane Barre, le 6 janvier 1993, à 11 heures, salle d'accueil de Sup'Aéro, 10, avenue Edouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex : « Action de la compressibilité sur la structure des couches de mélange turbulentes supersoniques. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 décembre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1361 du 24 décembre 1992 fixant le taux de l'intérêt légal pour l'année 1993 ;

– N° 92-1371 du 29 décembre 1992 portant fixation, à compter du 1er janvier 1993 et du 1er juillet 1993, du plafond de la sécurité sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5944

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■		■				■	
IV									
V				■		■			■
VI			■						
VII	■				■			■	
VIII							■		
IX		■				■			
X							■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Prendra l'air. – II. Préparer comme des abattis. – III. Chaîne. – IV. Qu'il vaut mieux ne pas chercher. – V. D'un auxiliaire. Se suivent en glissant. – VI. Le Nil Blanc en est issu. Frappe fort. – VII. Objet de méditation. Dans un nom de pédant. – VIII. Un grand col. Un grand drame. – IX. Port du Japon. Parasite bien accueilli pour les fêtes. – X. Nom qu'on peut donner à ce qui est pis. Lui. – XI. Symbole. La grosse galette.

VERTICALEMENT

1. Comme l'été, en automne. Rien n'a sauté s'il n'en manque pas un. – 2. Dont la mise est au-dessous du minimum. Pour de bonnes fourchettes. Une forêt de hêtres. – 3. A la mode, il y a un certain temps. Revient périodiquement. – 4. Saint. Peut être assimilé à la « farine ». – 5. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. On y défaisait rapidement des liens. – 6. Mit progressivement au point. On y trouve des mers. Participe. – 7. Des vacheries. – 8. Note. Blanc, va avec la probité. Profonde, horrifia une reine. – 9. Peut trancher quand elle est blanche. Tête d'affiche.

Solution du problème n° 5943

Horizontalement

I. Nutritive. – II. Arracheur. – III. Ria. Ion. – IV. Caïn. Nain. – V. Ogres. Le. – VI. Tee. Or. – VII. Eloge. – VIII. Quolibets. – IX. Ultime. Tu. – X. Evasa. Pré. – XI. Se. Entier.

Verticalement

1. Narcotiques. – 2. Uriage. Ulve. – 3. Traire. Ota. – 4. Râ. Ne. Elise. – 5. Ici ! Soliman. – 6. Thon. Robe. – 7. Iéna. Gê. Pi. – 8. Vu. Illettré. – 9. Erine. Suer.

GUY BROUTY

MOTOCYCLISME

Suzuki VX 800 : élégante et robuste

La VX 800 est une curiosité dans la gamme du constructeur japonais Suzuki, qui s'est forgé une réputation avec des engins au caractère sportif, et dont les modèles grand tourisme sont connus pour le tempérament exceptionnel de leur motorisation.

Cette machine simple à l'allure classique rappelle plutôt la production d'un célèbre constructeur américain. De dimensions réduites, avec une hauteur de selle de moins de 80 centimètres, une ligne élancée autour d'un radiateur et d'un réservoir très étroits, affichant un poids raisonnable, la Suzuki VX 800 paraît très facile d'accès malgré une cylindrée de 800 centimètres cubes. En fait, le guidon large aux volumineux contrepoids, et l'angle de fourche prononcé peuvent poser des problèmes en circulation urbaine aux petits gabarits. Malgré le couple impressionnant du gros bicylindre en V, ce n'est pas en ville que cette moto affiche le plus ses qualités.

Extrapolation de la VS 750, un «chopper» conçu pour les grands espaces du marché américain, la VX 800 est avant tout une excellente routière. Sa puissance de 63 chevaux bien étalée jusqu'à 6 500 tours et la position de conduite engagent à plonger dans les grandes courbes en toute décontraction. Une tenue de route très saine, grâce au centre de gravité assez bas, n'interdit pas non plus d'attaquer les virages avec fougue.

Invité à avaler les kilomètres, le motard ne peut qu'apprécier la simplicité de conception de cette machine. La transmission par cardan se fait oublier et le freinage, assuré par deux disques de bonne taille, n'est jamais pris en défaut. Le réservoir de 19 litres permet des étapes de plus de 300 kilomètres sans s'inquiéter de la prochaine station-service. Les pneus de petite taille sont économiques à remplacer et l'entretien régulier se limite à la vidange et au remplacement des bougies.

On aurait mauvaise grâce de regretter l'absence de certains équipements sur une moto de moins de 40 000 francs, mais les qualités routières de la VX 800 mériteraient quelques aménagements : le pilote apprécierait un guidon plus étroit et un petit carénage pour sa protection, une selle plus large pour son confort. Jusqu'à quel point peut-on se passer de ces améliorations qui font monter le prix des engins plus sophistiqués à 50 %, sinon 100 % au-dessus de celui de la VX 800 ? C'est tout le problème des motos «basiques». Elles ont justement été lancées pour satisfaire la demande des nouveaux motards, rebutés par l'inflation technologique autant que financière. Ce débat passera cependant au second plan à la belle saison, quand la VX 800 offrira le charme d'une ligne indéniablement réussie.

CHRISTOPHE DE CHENAY

► Suzuki VX 800 : 39 100 F.

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 DÉCEMBRE

Exposition : « *Les Noces de Cana* et la peinture vénitienne », au Louvre, 11 heures, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Sisley », à Orsay, 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

Exposition : « Rencontre des Amériques », au Musée de l'homme, 13 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la cour », 14 h 30, sous la Pyramide, devant l'auditorium (Connaissance de Paris).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Les plus célèbres chefs-d'œuvre du Louvre, de l'Antiquité au dix-neuvième siècle », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Invalides, de la crypte des gouverneurs, interdite au public, au tombeau de Napoléon », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

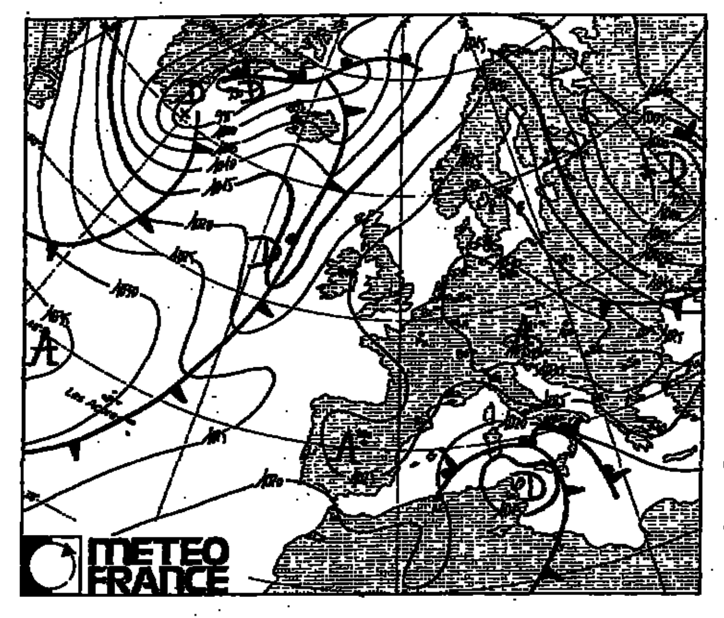
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

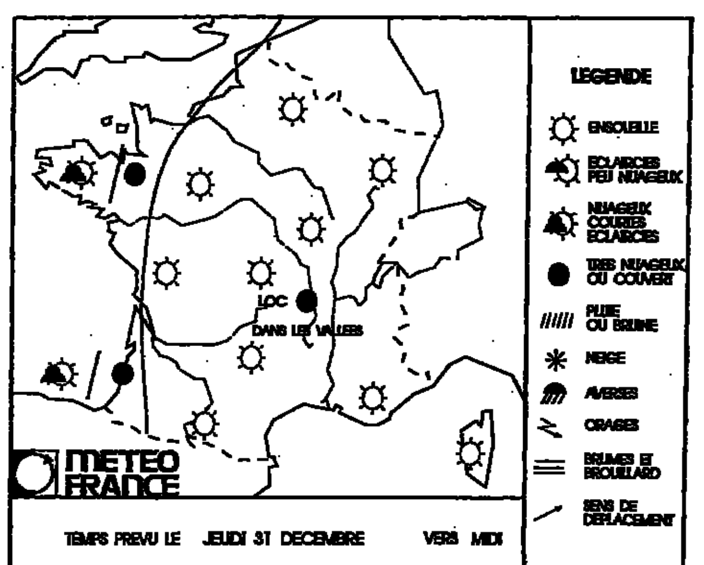
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1992



Jeudi : nuages et redoux à l'ouest, froid sec ailleurs. – Le froid ne s'accentuera pas pour ce jeudi, mais il gèlera encore sur les trois quarts du pays où le ciel sera dégagé au petit jour.

Quelques exceptions au soleil pour la journée :

Sur le Lyonnais, ainsi que dans les vallées environnantes, on risquera des brouillards givrants ou des nuages bas le matin. Dans l'après-midi, le ciel restera souvent gris et brumeux. Par ailleurs, des brouillards localisés toucheront aussi l'Aquitaine et la région de Toulouse ; ils feront place à un ciel bien nuageux au fil de la journée.

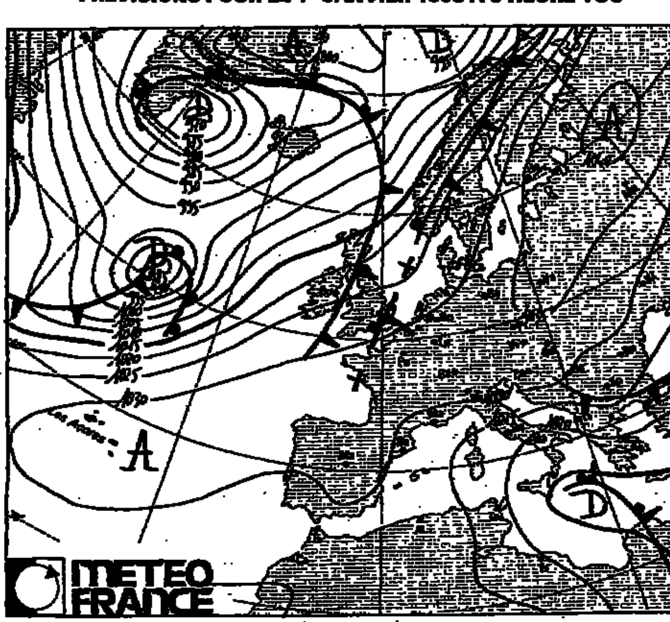
Nuages également, mais plus de douceur, de la Bretagne au Cotentin et à la Vendée.

Les températures restent souvent basses :

Sur un grand quart nord-est du pays, les minima seront compris entre –5 et –10 degrés ; à l'Ouest, il fera entre –2 et –4 degrés ; mais 0 à 3 degrés en Bretagne, sur les pourtours atlantique et méditerranéen.

Les maxima ne dépasseront pas 0 à –2 degrés dans le nord-est du pays, –1 à +2 degrés du Nord au Centre, 1 à 4 degrés du Sud-Ouest à la basse vallée du Rhône, 3 à 6 degrés sur la Bretagne et les côtes atlantiques, et 7 à 11 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-12-1992 à 6 heures TUC et le 30-12-1992 à 6 heures TUC — le 30-12-92

FRANCE			
AJACCIO	11	–1	D
BIARRITZ	11	1	D
BORDEAUX	10	–2	B
BOURGES	4	–5	D
BREST	5	1	C
CAEN	0	–6	D
CHERBOURG	3	–6	D
CLERMONT-FER	–1	–4	B
DIJON	0	–7	C
GRENOBLE	1	–1	C
LILLE	2	–5	D
LIMOGES	6	–4	B
LYON	2	0	C
MARSEILLE	7	–2	D
NANCY	1	–10	B
NANTES	4	2	C
NICE	13	3	D
PARIS-MONTS	2	–3	B
PAU	10	–2	D
PERPIGNAN	18	–1	D
POINTE-A-PITRE	28	22	N
RENNES	3	–2	C
ST-ETIENNE	2	–4	B
STRASBOURG	–1	–10	D
TOULOUSE	9	–2	D
TOURS	2	–5	D
ÉTRANGER			
ALGER	10	7	N
AMSTERDAM	2	–5	D
ATHÈNES	8	6	C
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	12	–1	D
BELGRADE	–5	–12	D
BERLIN	–3	–3	*
BRUXELLES	0	–5	D
COPENHAGUE	3	1	C
DAKAR	25	20	N
GENÈVE	–1	–2	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	8	–4	D
JÉRUSALEM	7	0	D
LE CAIRE	19	6	D
LISBONNE	12	5	D
LONDRES	3	–5	D
LOS ANGELES	15	12	C
LUXEMBOURG	1	–3	D
MADRID	8	–2	D
MARRAKECH	17	11	N
MEXICO	22	8	D
MILAN	5	–10	D
MONTRÉAL	0	–6	*
MOSCOU	–1	–11	*
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	24	9	D
NEW-YORK	7	4	P
PALMA	12	4	C
PÉKIN	5	–3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	2	D
SÉVILLE	16	7	C
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	–6	D
SYDNEY	26	18	D
TOKYO	13	5	D
TUNIS	10	3	P
VARSOVIE	–2	–2	C
VENISE	4	–4	D
VIENNE	–4	–10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

« Chez moi, c'est nulle part... »

COMMENT se fait-il que les sujets réputés scabreux, qui font les choux gras des *reality shows*, se transforment, sous le regard pudique de Mireille Dumas, en faits de société, certes peu banals mais émouvants ou simplement humains ? Tout est dans le mot « pudeur », aux antipodes du voyeurisme racoleur qui rend mal à l'aise devant « Perdu de vue » ou « Mea culpa ».

Après son excellente série documentaire sur la prostitution, diffusée sur TF 1 en novembre, Mireille Dumas, qui a migré depuis sur France 2 avec son émission hebdomadaire « Bas les masques », affine son enquête pour sonder les eaux troubles de la sexualité : le travestisme, l'intersexualité, la transsexualité, l'homosexualité. Autant de réalités qui provoquent soit le rire gras des fans de *la Cage aux folles*, soit le discours moralisateur des intégristes religieux de tout poil. Et s'il existait une attitude médiane ni réprobatrice ni apitoyée, mais compréhensive et dépourvue de tout jugement ?

C'est celle de Mireille Dumas, créant un climat de confiance extraordinaire chez ceux (faut-il dire celles ?) qu'elle interroge. Tout se passe en douceur. Pas d'exhibitionnisme ou de spectaculaire, mais une conversation à bâtons rompus qui, mine de rien, accouche les patients – sans douleur – de leurs secrets enfouis. Tâche d'autant moins évidente, cette fois, que les entretiens ont lieu au Scaramouche, petit cabaret de travestis sur la rive gauche, au milieu du strass et des paillettes d'un spectacle de fin d'année.

Les interviews des artistes, en majorité des transsexuels, prennent un ton plus intimiste encore entre deux chansons aguichantes, deux imitations de Brigitte Bardot ou de La Toya Jackson. Les aveux sont spontanés, touchants, drôles. « *Je suis moche, donc je joue la carte du comique* », confie Joël(le) après une parodie grotesque de Mae West. Puis : « *On me considère comme un monstre. Chez moi, c'est nulle part...* » Ou encore Coccinelle, première transsexuelle française et star vieillissante, qui se moque d'elle-même et de ses kilos en trop.

D'autres s'acceptent. Sandrine, ancien homme d'affaires bardé de diplômes, se dit « *transsexuelle heureuse* », en ajoutant, « *Pourquoi aurais-je peur ? Peut-on avoir peur de soi-même ?* » L'émission aide aussi à dominer cette peur de l'autre.

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 décembre

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les années 70.
22.45 Téléfilm : La Mémoire dans la peau. De Roger Young (2e partie).
0.30 Série : Mike Hammer.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : Secret de famille. D'Hervé Baslé, d'après l'œuvre d'Irène Frain (dernière partie).
22.10 Documentaire : Première ligne. Nylon Blues, une histoire anecdotique du bas. De Françoise Lévie..
23.05 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
0.35 Cinéma : Les Eaux printanières. ■ Film italo-français de Jerzy Skolimowski (1988).

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Yehudi Menuhin : j'ai rencontré les Tziganes. Reportage : Tziganes, éternelle errance, de Bernard Vaillot, Philippe Ody et Isabelle Doumenc. Invités : Yehudi Menuhin ; Emir Kusturica, réalisateur du film *le Temps des gitans* ; Dany Peto Manso, représentant des manouches en France ; Henriette Asséo, historienne ; Jean-Louis Bauer, manouche français ; Taraf de Haidouks, groupe de quatre musiciens roms.
22.25 Soir 3 et Météo.
22.55 Spectacle : Y a des hauts, y a des bas. D'Yves Carlevaris, Xavier Thibault et Dominique Esnault, avec le Grand Orchestre du Splendid.
0.10 Documentaire : Just a dream, Pat Metheny. De Frank Cassenti. Avec Pat Metheny, guitare, Roy Haynes, batterie, Dave Holland, contrebasse.
1.15 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : High Spirits. ■ Film américain de Neil Jordan (1988).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Présumé innocent. □ Film américain d'Alan J. Pakula (1990) (v.o.).
0.42 Di Rosa Girls.
0.45 Cinéma : La Neige et le Feu. ■ Film français de Claude Pinoteau (1991).

ARTE

20.40 Opéra : Le Barbier de Séville. De Gioacchino Rossini. Livret de Cesare Sterbini, d'après Beaumarchais. Mise en scène de Dario Fo. Direction musicale d'Alberto Zedda. Avec Richard Croft, Renato Capecchi, Jennifer Larmore.
23.15 Documentaire : Une petite ville de Pologne. *Portrait d'une femme modeste, poétesse, compositeur et peintre. Rachel Knobler, rescapée d'Auschwitz, aujourd'hui retraitée, se rend en Pologne, dans le* shtetl *où se trouvait sa maison natale.*

M 6

20.45 Téléfilm : Feu Adrien Muset. De Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre, François Berleand.
22.25 Téléfilm : Bikini Collection. De Chris Thompson.
0.00 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les écrivains et leur langue (2).
21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec le docteur Pilon, du bureau médical de Lourdes.
22.40 Les Nuits magnétiques. A la soupe.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Emmanuel Moses (Papernick).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 avril 1990 à Budapest) : Symphonie nº 90 en ut majeur, de Haydn ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre symphonique national de Hongrie, dir. Adam Fischer ; sol. : Margarete Hintermayer, soprano, Andras Molnar, ténor.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en fa mineur op. 55 nº 2, de Haydn ; Trio pour piano, violon, violoncelle nº 1 en ré mineur op. 63, de Schumann ; Quatre pièces pour piano, de Lourie.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Rétrospective des nouveautés phonographiques de l'année 1992.

Jeudi 31 décembre

TF 1

15.25 Série : Agence tous risques.
16.20 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Patrick Timsit.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Journal et Tiercé.
20.45 Cinéma : Poulet au vinaigre. ■■ Film français de Claude Chabrol (1984).
22.40 Variétés : Les Petits Plats dans les grands. Emission présentée par Philippe Bouvard.
0.40 Variétés : Les Filles du Crazy Horse.
1.55 Théâtre : La Dame, le Voleur et le Détective. Pièce d'Henri Rabine-Lear.

FRANCE 2

15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. L'opérette.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Feuilleton : Beaumanoir (et à 5.30).
17.20 Magazine : Giga.
18.50 Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 *Journal, Journal des courses et Météo.*
20.50 Théâtre : Et moi... Et moi ! Pièce de Maria Pacôme.
22.45 ▶ Divertissement : Le Bêtisier. De Monique Cara.
23.30 Divertissement : 93 d'en haut ! Vœux et extraits des spectacles de cabarets parisiens.
0.35 Concert : Hommage à Freddy Mercury. A Wembley, le 20 avril 1992.

FRANCE 3

15.25 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Cinéma : Trafic. ■■ Film français de Jacques Tati (1970).
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. Les dix meilleurs romans du trimestre.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Jeu : Hugodélire (et à 20.45).
20.20 Divertissement : La Classe.
20.50 Spectacle : Las Vegas. Présenté par Vincent Perrot. Avec Siegfried & Roy, Alabama, Tina Turner, Liza Minnelli, Debbie Reynolds et des extraits de revues à grand spectacle.
22.20 Journal et Météo.
22.35 Théâtre : La Madeleine Proust à Paris. Pièce de Laurence Semonin et Thierry Viart, avec Laurence Semonin.
23.30 Dessins animés : Tex Avery.
0.00 Vœux de France 3.
0.05 Spectacle : Bal du Moulin rouge. Revue « Formidable ! », de Jacki Clerico, Jean-Jacques Clerico et Roland Léonar, chorégraphie de Bill Goodson.
1.05 Musique : Portée de nuit.
1.15 Cinéma : Hommage à la MGM. Festival de bandes-annonces.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Nashville Tennessee.
16.00 Cinéma : Cry-Baby. ■ Film américain de John Waters (1990).
17.30 Dessin animé : Les Razmoket.
17.55 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Jacques Dutronc.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Fables géométriques 3.
20.35 ▶ Magazine : Le Zapping de l'année. Présenté par Thierry Beccaro, Jean-Pierre Foucault, Nagui, Christian Blachas, Anne Magnien, Michel Denisot, Maïté et Micheline.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Milliardaire pour un jour. ■■■ Film américain de Frank Capra (1961).
0.15 Les Vœux 1993.
0.20 Cinéma : Total Recall. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1990) (v.o.).
2.10 Cinéma : Le Dindon de la farce. ■■ Film américain d'Anthony Perkins (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam.
18.30 Court métrage : Paris la belle. De Pierre Prévert et Marcel Duhamel. Texte de Jacques Prévert, dit par Arletty et Jacques Prévert (rediff.).
19.00 Info-spéciale. Aujourd'hui, c'est déjà demain. *Au sommaire : l'Allemagne, pays d'immigration ? ; le GATT, la France et ses paysans ; les Etats-Unis et leur nouveau président ; l'effondrement du bloc de l'Est ; y aura-t-il encore une croissance économique en Europe ? ; l'Europe de 1993 lue dans la main par une voyante. Entretiens avec des spécialistes, des professeurs, des hommes politiques, des économistes, des éditeurs...*
19.55 Série : KY TV. De John Kilby.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : La Dernière Valse. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1978) (v.o.).
22.35 Musique : Concert du Nouvel An. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
23.55 Vœux 1993. Programme court d'Olivier Lujon. *Idées, souhaits, espoirs...*
0.10 Série : Dinner for One. Le quatre-vingt-dixième anniversaire. *Miss Sophie et son valet de chambre. Un sketch et un classique de la télévision allemande, produit par la NDR au temps du noir et blanc.*

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. Le Trésor de Rackham le Rouge.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Série : Cosby Show.
20.40 Jeu : Le saviez-vous ?
20.45 Météo 6.
20.50 Série : Les Aventures de Tintin. Les Sept Boules de cristal ; Le Temple du soleil.
22.20 Documentaire : Les Stars de l'action. De Sylvie Bleckmans et Laurent Weil.
23.15 Magazine : Sea, Six and Fun.
0.30 Musique : Dance Party 93. Musique toute la nuit.

FRANCE-CULTURE

20.10 Augustes, Zou..., empereurs du rire.
22.40 Les Nuits magnétiques. Ce soir, on reste ensemble.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Carlos Fuentes (Constancia et autres histoires pour vierges).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 août 1990 à Budapest) : Enigma variations pour orchestre op. 36, d'Elgar ; Concerto pour piano et orchestre nº en sol majeur op. 8, de Beethoven ; Une vie de héros, de R. Strauss, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. Jeffrey Tate ; Bruno-Leonardo Gelber, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour flûte et cordes en ré majeur K 85, de Mozart ; Sonate pour piano en si mineur, de Liszt ; Die Verklaerte Nacht pour septuor à cordes op. 4, de Schoenberg.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

Dans la perspective de l'Union monétaire européenne

Le gouvernement espagnol accorde une plus grande autonomie à la Banque d'Espagne

MADRID

de notre correspondant

Le gouvernement espagnol a clairement manifesté, lundi 28 décembre, sa volonté de suivre la voie de la future Union économique et monétaire européenne, en proposant un statut de large autonomie pour la Banque d'Espagne, inspiré du modèle de la Bundesbank. Le projet de loi, qui a été approuvé par le conseil des ministres, doit être voté par le Parlement et devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1994.

L'objectif européen est clairement affiché par le gouvernement espagnol, qui souligne que le texte répond aux exigences européennes en matière de financement du déficit budgétaire et de politique monétaire.

Premier changement introduit par le nouveau statut : la Banque d'Espagne sera totalement indépendante de l'exécutif pour définir la politique monétaire. Elle devra soutenir la politique économique du gouvernement, mais à condition que celle-ci ne porte pas préjudice à son objectif essentiel : la stabilité des prix.

Autre changement important : la Banque d'Espagne ne pourra plus financer le Trésor ou toute autre entité publique, que ce soit sous forme de prêts ou de découverts. L'Etat devra amortir le découvert accumulé par le Trésor auprès de la Banque centrale depuis 1989, soit 1,1 milliard de pesetas dans un délai de quarante ans et sans intérêts.

En outre, la Banque d'Espagne ne pourra *« acquérir directement auprès de l'émetteur toute forme de dette publique »*, mais devra se financer sur le marché si elle doit intervenir lors de turbulences monétaires.

Enfin, le nouveau statut modifie les organes dirigeants de la Banque. Le gouverneur sera toujours nommé par le roi d'Espagne sur proposition du président du gouvernement, mais son mandat est porté de quatre à six ans et sera désormais non renouvelable. – *(Intérim.)*

Mort de l'économiste Henri Guitton

L'économiste Henri Guitton est mort à Paris, le lundi 28 décembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né le 5 juillet 1904 à Saint-Etienne (Loire), agrégé de sciences économiques et membre de l'Institut, Henri Guitton a joué un rôle très important dans la modernisation de l'enseignement de l'économie en France : c'est lui qui a introduit les mathématiques et les statistiques dans cet enseignement, dispensé à l'époque dans les facultés de droit.

Mais s'il a réhabilité l'économétrie, il a su éviter de tomber dans l'économisme désincarné en restant dans la grande tradition sociale chrétienne : pour lui, l'économie devait être au service de l'homme.

Grand catholique (son frère Jean est un intime du pape), il s'est beaucoup occupé des Semaines sociales, qui réunissaient tous les ans des intellectuels catholiques sur des sujets économiques et sociaux. Bon orateur et excellent enseignant (à Nancy, Dijon, Paris...), il était depuis 1955 le rédacteur en chef de la *Revue d'économie politique*.

Il fut, entre autres, membre du Conseil économique et social (1959-1962), président de la commission des études économiques du CNRS (1963-1967, 1971-1975), fondateur du Centre d'économétrie de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, vice-président (1971), président (1972) puis président honoraire (1972) de la société de statistique de Paris.

Il a également été l'auteur de nombreux ouvrages, le premier (*les Fluctuations économiques*, en 1951) remettant au goût du jour la théorie des cycles et le dernier datant de 1990 (*Repenser le travail, chômage et salariat*).

KENYA : premier scrutin pluraliste depuis vingt-six ans

Les électeurs ont voté dans le calme mais de nombreuses irrégularités ont été constatées

NAIROBI

correspondance

C'est dans le calme et même, selon le mot d'un diplomate, *« dans une certaine solennité »* que les Kényans ont participé, mardi 29 décembre, à leurs premières élections pluralistes depuis vingt-six ans (*le Monde* du 29 décembre). Le scrutin – régional, législatif et présidentiel – a cependant été marqué par de nombreux problèmes administratifs.

Plusieurs bureaux de vote ont ouvert avec retard. Dans certains cas, les urnes ne sont arrivées que dans l'après-midi. Le scrutin n'a pas eu lieu dans quelques localités du nord-est, faute de matériel. Dans de nombreux bureaux, des noms manquaient sur les registres ou les bulletins de vote n'avaient pas été livrés. *« Nous faisons la somme de ces irrégularités pour déterminer si l'on a cherché à empêcher les gens de voter, notamment dans les zones favorables à l'opposition, ou s'il s'agit d'une mauvaise organisation »*, explique Mme Grace Githu, responsable du Comité national de surveillance des élections.

Pour l'opposition, la cause est entendue. *« Il y a eu fraude délibérée »*, affirme M. Murithi, porte-parole du Parti démocratique, qui dénonce notamment la disparition de neuf urnes dans une circonscription où le vote s'annonçait serré. Au dernier jour de la campagne, les partis d'opposition ont dénoncé avec une vigueur accrue les irrégularités commises par le régime du président Daniel Arap Moi. Selon eux, vingt-deux sièges de député (sur 188) étaient acquis d'avance à la KANU, l'ancien parti unique, faute d'opposants, ces derniers ayant été soit empêchés de se présenter le jour des nominations, soit corrompus par le pouvoir, qui a acheté leur défection.

L'opposition s'inquiète également du nombre réduit d'observateurs étrangers – près de 150 pour surveiller les quelque 10 000 bureaux de vote. Et elle crie d'autant plus fort à la fraude qu'elle paraît trop divisée pour l'emporter. Aussi se prépare-t-elle à saisir la justice des irrégularités commises, tout en laissant entendre qu'elle pourrait se faire déborder par des émeutes spontanées après la publication des résultats.

JEAN HÉLÈNE

Dans un message à la veille du 1er janvier

La misère est une menace pour la paix déclare Jean-Paul II

« Si tu cherches la paix, va à la rencontre des pauvres » : tel est le thème du message adressé par le pape à l'occasion du 1er janvier, journée mondiale de la paix organisée par l'Eglise catholique. *« En s'attaquant à la dignité de l'être humain*, écrit Jean-Paul II, *la misère constitue un véritable attentat à la valeur de la vie. Elle atteint dans ses racines le développement pacifique de la société. »*

Devant l'enchaînement de violences raciales et ethniques qui endeuillent des régions comme l'ancienne Yougoslavie, le pape reprend son message de 1981, dans lequel il expliquait déjà que *« la paix requiert, de la part de chaque nation, un engagement à renoncer aux revendications et aux desseins portant atteinte aux autres nations, et donc le refus de souscrire à toute doctrine de suprématie nationale ou culturelle »*.

Il y ajoute le facteur aggravant du sous-développement et de la pauvreté, qui sont aussi des sources de conflits. Reprenant les accents de son encyclique de 1991, *Centesimus Annus*, le pape souligne qu'*« il est urgent d'apporter aux mécanismes économiques les corrections nécessaires pour qu'ils soient en mesure de garantir une distribution des biens plus juste et plus équitable »*. Les seuls mécanismes du marché ne suffisent plus, dit-il en effet, pour régler des situations de pauvreté qui sont autant de germes de violence. Il préconise des actions énergiques de solidarité portant sur les causes mêmes du sous-développement, *« car, en laissant subsister des situations d'extrême pauvreté, on pose les prémisses d'une vie sociale toujours plus exposée à la menace de violences et de conflits »*.

Dans ces causes de la pauvreté, pèse en particulier la dette extérieure des pays sous-développés. *« Elle continue à être un fardeau insupportable, malgré les efforts accomplis pour l'alléger*, écrit Jean-Paul II. *Peut-être le moment est-il venu de réexaminer les conditions de remboursement total ou partiel, en cherchant des solutions définitives qui permettent d'absorber pleinement les lourdes conséquences sociales d'ajustement. »*

Les mouvements migratoires font naître aussi des tensions violentes. *« Pour faire face aux réactions de xénophobie*, dit Jean-Paul II dans son message du 1er janvier 1993, *il est moins utile de recourir à des mesures provisoires d'urgence que d'agir sur les causes en promouvant, par de nouvelles formes de solidarité entre les nations, le progrès et le développement des pays d'où proviennent les flux migratoires. »* Au nom de la *« pauvreté évangélique »*, le pape invite enfin les pays riches à faire preuve de plus de sobriété dans leur consommation.

Le vote des budgets dans les régions

□ **Auvergne : l'UDF et le RPR n'obtiennent que le renfort de l'élu CPNT.** – Le projet de budget de la région Auvergne, présenté par M. Valéry Giscard d'Estaing, a été adopté sans difficulté par 25 voix contre 17 et 5 abstentions. Les vingt-quatre élus de l'UDF et du RPR ont voté pour, n'enregistrant qu'un seul renfort, celui de M. Jean-Pierre Lallite (Cantal), seul élu du mouvement Chasse, Pêche, Nature, Traditions (CPNT). Les neuf conseillers socialistes, les quatre communistes et quatre écologistes sur cinq ont voté contre. Le cinquième écologiste et les quatre élus du Front national se sont abstenus. Le budget primitif 1993, qui s'élève à 1,19 milliard de francs et dont la fiscalité directe est en hausse de 8,95 % par rapport à 1992, a deux priorités essentielles : l'emploi et l'éducation. – *(Corresp.)*

□ **Basse-Normandie : deux élus Verts s'associent à la majorité de droite.** – Le conseil régional de Basse-Normandie, présidé par M. René Garrec (UDF-PR), a approuvé le budget 1993 par 26 voix contre 1 et 18 abstentions. Les vingt-quatre élus de la majorité ont voté pour, ainsi que deux élus Verts, MM. Didier Anger (Manche) et Jean-Luc Pithois (Orne). Les neuf élus socialistes, les cinq du Front national, deux élus de Génération Ecologie et un Vert et un dissident des Verts se sont abstenus. Un seul conseiller régional a voté contre : l'élu communiste. D'un montant de 1,276 million de francs, le budget 1993, dont près de la moitié est destinée à des dépenses de formation, est en augmentation de 13 % sur l'an dernier. Les impôts régionaux connaîtront une hausse de 16 %. – *(Corresp.)*

□ **Centre : les socialistes et les écologistes s'abstiennent sur le budget régional.** – Le conseil régional du Centre, que préside M. Maurice Dousset (UDF-PR), a adopté son budget primitif pour 1993 par 32 voix contre 19 et 26 abstentions. L'UDF et le RPR ont voté pour, le PC et le Front national ont voté contre, le PS et les écologistes se sont abstenus. D'un montant de 2,5 milliards de francs, ce budget est, pour plus de la moitié (57 %), consacré à l'éducation et à la formation. La pression fiscale sera en augmentation de 25 %.

EN BREF

□ **Un opposant iranien aurait été enlevé à Istanbul.** – La presse turque a rapporté mardi 29 décembre qu'un ressortissant iranien, M. Abbas Golizade, qui serait un ancien garde du corps du Chah, avait été enlevé samedi à Istanbul. Cinq personnes qui, selon l'épouse de M. Golizade, témoin de l'enlèvement, parlaient en persan ont forcé cet ancien capitaine de l'armée à monter dans un véhicule. Près d'un million de réfugiés iraniens vivent actuellement en Turquie, selon le journal *Hurriyet*. – *(AFP.)*

□ **Deux diplomates iraniens impliqués dans l'assassinat de dirigeants kurdes à Berlin.** – Deux diplomates iraniens en poste en Allemagne sont impliqués dans les assassinats de quatre dirigeants kurdes de l'opposition iranienne, le 17 septembre à Berlin (*le Monde* du 19 septembre), a indiqué mardi 29 décembre le magazine *Stern*. Selon la revue, les deux diplomates doivent être discrètement renvoyés dans leur pays, aux termes d'un accord entre les autorités allemandes et l'ambassade d'Iran. Celle-ci a toutefois nié toutes ces accusations et affirmé dans un communiqué que *« tout acte de terreur, (...) quel qu'en soit le but, doit être fermement condamné »*. Six Libanais et un Iranien ont déjà été inculpés dans cette affaire. – *(AFP.)*

□ **M. Quilès se démet de son mandat de conseiller de Paris.** – M. Paul Quilès a annoncé, mardi 29 décembre, qu'il se démettait de ses mandats de conseiller (PS) de Paris et de conseiller du treizième arrondissement. Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, qui sera candidat aux élections législatives dans le Tarn, a indiqué que, *« en raison du respect »* qu'il doit à ses électeurs, il ne peut à la fois *« représenter les électeurs parisiens »* et aspirer à représenter ceux du Tarn. M. Quilès, qui était en 1989 tête de liste du PS dans le treizième arrondissement de la capitale, sera remplacé au Conseil de Paris par Serge Blisko, qui le remplaça à l'Assemblée nationale de 1983 à 1986.

□ **Sondage : les cotes de MM. Mitterrand et Bérégovoy en baisse.** – Selon le « tableau de bord » mensuel *Paris Match*-BVA (publié dans l'hebdomadaire daté 7 janvier), les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Bérégovoy sont en baisse. Par rapport à novembre, les « mauvaises opinions » sont passées de 56 % à 60 % pour le chef de l'Etat, de 45 % à 50 % pour le premier ministre, et les « bonnes opinions » de 36 % à 32 % pour le premier, de 39 % à 36 % pour le second (enquête effectuée du 14 au 18 décembre auprès de huit cent soixante-quinze personnes). D'autre part, les intentions de vote aux élections législatives donnent 44,5 % à la droite, 29,5 % à la gauche, 15 % aux écologistes et 11 % au Front national (enquête effectuée du 1er au 8 et du 14 au 18 décembre auprès de trois mille six cent dix personnes).

□ **L'armée russe s'est retirée de Vilnius.** – L'armée russe a achevé, mardi 29 décembre, son retrait de la capitale lituanienne. Elle laisse cependant dans le pays 15 000 soldats dont le départ est prévu le 31 août 1993, selon le ministre de la défense lituanien, M. Audrius Butkevicius. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Vichy : « Pas coupable, mais responsable », par Daniel Bensaïd ; Vietnam : « Les dettes d'un francophone », par Alain Dugrand 2

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie : Mgr Duval n'écarte plus l'hypothèse d'une intervention militaire « appropriée » en Bosnie 3

Tadjekistan : les communistes ont pris le contrôle de la frontière afghane 3

Tchécoslovaquie : l'heure de vérité en Slovaquie 4

Le Bangladesh a entrepris le rapatriement « volontaire » de milliers de réfugiés rohingyas vers la Birmanie 4

Brésil : l'ex-président Collor a été suspendu de ses droits civiques pour corruption 5

Cuba : la plupart des passagers d'un avion détourné sur Miami ont demandé l'asile politique aux Etats-Unis 5

L'affaire des Palestiniens expulsés ; le mouvement Hamas lutte pour la création d'un Etat islamique en Palestine 6

Somalie : les Américains ont lancé une vaste opération de police à Mogadiscio 6

SOCIÉTÉ

Les réquisitions dans l'affaire de Port-Fréjus 7

Des reproductions de manuscrits de la bibliothèque Vaticane disponibles en vidéodisques 7

Les développements de l'affaire Botton : les ambitions politiques de M. Charles Giscard d'Estaing 8

ARTS ◆ SPECTACLES

● Le vignoble bordelais visité par l'architecture ● L'intégrale des disques de Jane Birkin ● Angelin Preljocaj au Théâtre de la Ville ● La sélection des programmes de la semaine .... 9 à 15

ÉCONOMIE

L'augmentation du travail à temps partiel en 1992 16

Les établissements de crédit ont fortement accru leurs provisions pour risques 16

L'Italie entame une « année noire » 17

Lockheed commercialisera la fusée russe Proton 17

Les Japonais construiront les rames du métro du Caire 17

Services

Abonnements 2

Annonces classées 20

Carnet 20

Marchés financiers .... 18 et 19

Météorologie 21

Motocyclisme 20

Mots croisés 20

Radio-télévision 21

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1991 a été tiré à 452 253 exemplaires.

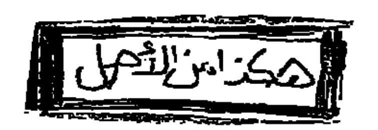
Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Ingmar Bergman romancier

Renouant avec ses premières amours, le cinéaste écrit. Et montre magnifiquement au lecteur ce qu'il faut regarder.

« Point » : la partition de la Tchécoslovaquie

Le 31 décembre 1992 à minuit, la Tchécoslovaquie cédera la place à deux Etats distincts, après soixante-quatorze années de coexistence entre Tchèques et Slovaques.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5130	5130	5130	....
825	B.N.P. T.P	830	835	840	+ 1 20
813	Cr.Lyon. T.P.	824	820	824	....
1614	Renault T.P.	1630	1640	1640	+ 0 61
1650	Rhone Poul. T.P.	1649	1710	1710	+ 3 70
999	Saint Gobain T.P.	1025	1020	1028	+ 0 29
780	Thomson T.P.	800	800	800	....
630	ACCOR	626	628	628	+ 0 32
790	Air Liquide	800	794	799	- 0 13
875	Alcatel-Alsthom	892	889	889	- 0 43
1610	Als.Superm.	1566	1589	1566	....
250	A L S P I	267	270	267	...
485	AGF Sté Centrale	491	487	487	- 0 81
73	Avenir H. Média	85	88	88	+ 1 18
1000	Axa (ex Cie Midi)	1009	992	1001	- 0 79
124	Bafip	135 50	128	138	+ 0 37
40	Bail-Equipem.	58	56 90	57 60	- 0 86
630	Bail Investiss.	631	630	630	- 0 16
395	Bancaire	398	398	399 80	+ 0 45
600	Bazar H.-V.	655	650	630	- 3 82
1220	Berger (M)	1222	1220	1220	- 0 16
375	Bertrand Faure	378	375 60	375 50	- 0 13
930	Bic	938	935	936	- 0 21
1070	B I P	1085	1085	1095	+ 0 92
118	BIS	120	119	119	- 0 83
420	B N P (CI)	438 30	431 60	435	- 0 75
400	Bolloré Tech.	409	407	420	+ 2 69
2900	Bongrain	2925	2925	2925	- 0 03
420	Bon-Marché	450	445	440	- 2 22
560	Bouygues	588	573	577	- 1 87
82	BP France	84	85	85	+ 1 19
940	B S N	964	960	958	- 0 62
1090	Canal Plus	1093	1093	1090	- 0 27
156	Cap Gem.S.	169 50	168 80	166	- 2 06
176	Carnaudmetalbox	180	178	178 60	- 0 78
2310	Carrefour	2380	2380	2370	- 0 42
147	Casino	148	146 20	146 20	- 1 22
95	Casino ADP	95 30	97	96	+ 0 73
475	Castorama D.L.	493	492	493	....
210	C.C.F.	224	219 60	221 20	- 1 25
25	CCMC Ly.	30	30	29 50	- 1 67
395	C.D.M.E.	402 80	391 10	400	- 0 70
115	C.E.G.I.D.	120	119	119	- 0 83
42	Centrest (Ny)	41	41	44	+ 7 32
290	C.E.P. Comm.	290	286 30	285	- 1 72
70	Cerus	73 50	71 90	71 50	- 2 72
920	Cetelem	980	965	980	....
315	CF Int.	275	280	280	+ 1 82
275	CGI Info	274	274	269	- 1 82
950	C G I P	970	965	968	- 0 21
600	CGP	660	615	673	+ 1 97
1240	Chargeurs S A	1259	1258	1250	- 0 71
220	Christian Dior	234	233	231 60	- 1 03
440	C I C A (M)	440	440	440	....
270	Ciments franc.	282	282	282	....
475	Clarins	510	501	499	- 2 16
370	Club Mediter.	386 90	386 90	385	- 0 49
830	Coles	874	870	883	+ 1 03
220	Cpt. Entrep.	216	215	219	+ 1 39
1190	Compt Mod.	1233	1200	1225	- 0 65
235	CPR (Paris Réa.)	250	250	249 20	- 0 32

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	985	971	979	- 0 61
335	Crédit Loc France	342 50	340	338 50	- 1 17
430	Cr Lyon (CI)	453	451	463	....
1090	Crédit Nat.	1090	1089	1085	- 0 46
540	CSEE	490	493	500	+ 2 04
3190	Damart	3250	3200	3190	- 1 85
350	Dassault Aviation	360	351	370	+ 2 78
180	Dassault Electr.	187	187	187	...
1220	De Dietrich	1350	1340	1340	- 0 74
480	Degremont	470	469 50	464	- 1 28
33	Dév.P.d.C.(Li)	35	...	....	....
45	Dév.R.Sud-Est	45	45	44 50	- 1 11
260	D M C	271 90	271 90	270	- 0 70
385	Docks France	390	390	385	- 1 28
81	Dynaction	87	85	87	...
2140	Eaux (Gle)	2170	2183	2181	- 0 41
700	E.B.F.	700	700	679	- 3 00
385	Ecco	381 50	380	386	+ 1 18
350	Elf Aquitaine	361 20	362	361 70	+ 0 14
1100	EliSanofi(ExSanofi)	1111	1100	1110	- 0 09
225	Erap-Elf (Certif)	228	230 10	230 10	+ 0 48
610	Eridania-Beghin	584	583	584	....
390	Essilor	398	390 10	390 10	- 1 49
177	Essil.Int.(DP)	181	185	185	+ 2 21
770	Esso	780	783	780	....
1310	Eurafrance	1304	1300	1300	- 0 31
415	Euro RSCG	434	434 90	434 90	+ 0 21
62	Eurodisneyland	66	65 85	65 40	- 0 91
770	Europe 1	800	793	793	- 0 88
27	Eurotunnel	29 60	29 70	29 55	- 0 84
1460	Eurz	1450	1460	1450	....
117	Finextel	114	113 20	113 30	- 0 61
240	Fives Lille	243	246	242	- 0 41
605	Fougerolle	612	625	614	+ 0 33
3380	Fromager. Bel	3300	3320	3320	+ 0 61
1780	Gal.Lafayette	1780	....	....	...
330	G.A.N.	331	330	331 10	+ 0 03
320	Gascogne (B)	313	315	317	+ 1 28
1240	Gaz et Eaux	1249	1240	1240	- 0 72
565	Géophysique	535	531	538	+ 0 56
625	Groupe André SA	645	648	636	- 1 40
415	Groupe Cité	432	440	440	+ 1 85
340	GTM-Entrep	341	341	339	- 0 59
1410	Guyenne-Gas.	1435	1470	1450	+ 1 05
77	Hachette	86 70	90	88 20	+ 1 73
435	Havas	440 60	431	438	- 0 59
230	Idia	228	235	235	+ 3 07
345	Imétal	353	351	351 50	- 0 42
135	Immob. Phénix	149 80	149 80	149 60	- 0 13
130	Ingénico	132	130 20	130 20	- 1 36
6900	Inst. Mérieux	7220	7250	7200	- 0 28
415	Interbail	413	411	415	+ 0 48
360	Intertechnique	377 70	380	384	+ 1 67
820	J. Lefebvre	845	860	855	+ 1 18
475	Klepierre	480	478 20	485	+ 1 04
590	Labinal	608	609	609	+ 0 18
325	Lafarge	334 90	335	334 90	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Lebon	265	252	260	- 1 89
3900	Legrand	4070	3950	4060	- 0 25
2120	Legrand (DP)	2140	2150	2150	+ 0 47
132	Legris Industries	132 80	134 50	134 50	+ 1 28
705	Locindus	685	725	700	+ 2 19
3620	L.V.M.H.	3767	3770	3768	+ 0 03
470	Lyon.Eaux/Dumez	494	490	491 10	- 0 59
37	Magnetto Ly.	37	...	....	...
275	Mar. Wendel	280 10	281	282	+ 0 68
182	Matra	194	195 50	195	+ 0 52
78	Metaleurop	79	82	79 50	+ 0 63
15	Métrologie In.	14 75	15 10	15 25	+ 3 39
180	Michelin	184	183 10	184	..
80	MMB	82 80	82 20	82 20	- 0 72
82	Moulinex	76 20	78	76 30	+ 1 46
725	Navig. Mixte	745	740	730	- 2 01
123	Nord-Est	125	125 50	125 50	+ 0 40
215	Nordon (Ny)	210	...		....
41	Olipar	41	40 95	40 50	- 1 22
1010	Oréal	1047	1045	1049	+ 0 19
355	Paribas	365 90	363	365	- 0 25
210	Pechiney Int.	212	208 50	210	- 0 94
285	Pechiney (CIP)	293 50	290	290	- 1 19
360	Pernod Ricard	363	370	367 20	+ 1 16
580	Peugeot	589	590	589	...
284	Pinault	289 80	285	289 80	..
760	Plastic-Omn.	781	775	790	+ 1 15
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	180 20	180 40	180	- 0 11
795	Primagaz	813	801	808	- 0 62
639	Printemps	698	687	695	- 0 43
540	Promodes	548	550	547	- 0 18
210	Radiotechn.	225	228	224 90	- 0 04
6440	Redoute (La)	6500	6490	6500	..
136	Remy Cointreau	140	137	137	- 2 14
530	R. Poulenc CIP	541	536	537	- 0 74
34	Rochette(La)	35	35	34 50	- 1 43
410	Roussel Uclaf	423	412	420	- 0 71
2760	R. Impé.Ly *	2770	2720	2799	+ 1 05
133	Saga (Ny)	130 10	130 50	132	+ 1 46
2450	Sagem	2420	2424	2420	...
505	Saint Gobain	530	517	520	- 1 89
1140	Saint Louis	1182	1179	1188	+ 0 51
1610	Salomon Ly.	1620	1640	1645	+ 1 54
310	Salvepar (Ny)	304	300	300	- 1 32
1460	S A T	1440	..	..	....
280	Saut. Chât.	283	281	283 50	+ 0 18
790	Saupiquet (Ns)	795	783	783	- 1 51
590	Schneider	610	609	602	- 1 31
10	SCOA	11 20	11 55	11 95	+ 6 70
380	Scor s.a.	351	...	..	..
340	S.E.B.	337 70	338 50	334	- 1 10
425	Sefimeg	425	436 50	425	...
128	Selectibanque	128	128	128 80	+ 0 63
125	Sextant A.	124	124 10	123	- 0 81
510	S F I M	505	...	...	...
170	S G E	174	174	170	- 2 30
450	Simco	439 40	439 90	437 20	- 0 50

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	817	820	819	+ 0 24
355	Sligos	384	384 90	384 90	+ 0 23
600	Société Génl.	615	610	606	- 1 46
40	Sodexco(B)	40	40	40	..
66	Sodero(Ns)	64	62	62	- 3 13
975	Sodexho	994	992	997	+ 0 30
73	Sogerail(Ny)	73 60	73 60	73 60	
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Som-Allib.	1099	1130	1100	+ 0 09
395	SOPHIA	399	395	395	- 1 00
950	Sovac	962	963	958	- 0 42
285	SPEP	295	295 90	294 90	- 0 03
290	Spie-Batignol.	277 20	277	277 10	- 0 04
575	Strafor Facom.	588	573	561	- 1 23
255	Suez	261 90	260 10	259 60	- 0 88
1170	Synthélabo	1159	1160	1155	- 0 35
141	Thomson CSF	143 50	143	142 60	- 0 63
220	Total	229 70	230	230	+ 0 13
140	- (certif.)	139	139 10	144 90	+ 4 24
188	Truffaut Fin.	172	175	175	+ 1 74
475	U.A.P.	499 90	495	498 90	- 0 20
179	U F B Locab.	181	181 10	181 10	+ 0 06
155	U.G.C. DA (Robot)	175 80	173	171	- 2 73
400	U I C	433	430	430	- 0 69
485	U I F	465	489	489	+ 5 16
770	U I S	770	770	770	
340	Unibail	331	331	329	- 0 60
640	Valéo	643	644	644	+ 0 16
140	Vallourec	146	146 50	146	....
245	Via Banque	240	248	248	+ 3 33
220	Worms et Cie	226 40	226	226 60	+ 0 09
1370	Zodiac	1390	1382	1383	- 0 50
740	Elf Gabon	771	780	780	+ 1 17
86	Amax	87	88 80	88 35	+ 1 56
161	Amer. Barrick	166 50	165 50	165 10	- 0 84
133	Amer. Express	135 30	134 60	135 90	+ 0 44
275	A.T.T.	281 50	287 10	290 30	+ 3 13
85	Anglo Amer C.	97 20	98 40	98 40	+ 1 23
161	Amgold	160 50	....	..	.
210	Banco Santander	190	191 90	190	.
700	B.A.S.F.	708	694	728	+ 2 82
880	Bayer	897	902	917	+ 2 23
40	Blenheim Plc	40	41	41 10	+ 2 75
23	Buffelsfont.	22 10	22	21 55	- 2 49
151	Chase Manh.	163	159 40	159 30	- 2 27
1780	Daimler Benz	1820	1815	1847	+ 1 48
64	De Beers	65 60	65 40	65 40	- 0 30
2160	Deutsche Bank	2228	2224	2228	..
1180	Dresdner Bank	1212	1214	1215	+ 0 25
34	Driefontein	35 10	34 95	34 80	- 0 85
280	Du Pont-Nem.	285 80	281 60	281 50	- 1 62
220	Eastman Kodak	225	222 10	222	- 1 33
6	East Rand	5 50	5 75	5 75	+ 4 55
25	Echo Bay	25 50	26 25	26 50	.
185	Electrolux	180	180	180	
141	Ericsson	145 10	145	144	- 0 76
335	Exxon Corp.	343 90	335 80	335 80	- 2 36

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	232	230 50	230 50	- 0 65
26	Freegold	26 05	26 10	26 10	+ 0 19
11	Gencor	11 10	11 15	11 20	+ 0 90
475	Gén. Elect.	476	474 60	475 10	- 0 19
175	Gén. Motors	182	180	180	- 1 10
300	Gén. Belgique	313 10	313 50	313	- 0 03
38	Gd Metropol.	38 40	38 05	37 95	- 1 17
42	Guinness	42 66	43	43 20	+ 1 29
19 50	Hanson PLC	19 15	19 30	19 15	..
6 60	Harmony Gold	6 90	6 70	6 70	- 2 90
360	Hewlett Packard	380	382 80	382 80	+ 0 74
33	Hitachi	32 50	32 80	33	+ 1 54
820	Hoechst	837	..	..	..
59	Homestak.	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	86	86 60	86 60	+ 0 70
280	I.B.M.	273 10	273	277 20	+ 1 50
380	I T T	395	394 10	392 20	- 0 71
164	Ito Yokado	165 30	163	160	- 3 21
52	Matsushita	51 50	50 45	51 15	- 0 68
265	Mc Donald's	273	272 30	272	- 0 37
255	Merck	253 90	246	246	- 3 11
585	Minnesota M.	570	.	..	..
37	Mitsubishi	38 40	...	..	.
340	Mobil corp.	337 50	342	340 60	+ 0 92
365	Morgan J.P.	364 60	361 40	361 40	- 0 88
4160	Nestlé	4250	4245	4280	+ 0 71
121	Norsk Hydro	119	119	118	- 0 84
55	OFSIL	56	55	56	..
1250	Pétrofina	1249	1239	1256	+ 0 56
425	Philip Morris	432	433	432 90	+ 0 21
59	Philips	58 70	60	59 05	+ 0 60
61	Placer Dome	61 20	60	61	- 0 33
295	Procter Gamble	305	298 50	299	- 1 97
181	Quilmès	185	180	180	- 2 70
14 50	Randfontein	14 15	14 30	14 30	+ 1 06
250	Rhone Poul. Rorer	254 90	254 90	254	- 0 35
445	Royal Dutch	447 80	448 80	448	+ 0 04
55	R T Z	55 35	55 80	56 05	+ 1 26
12 50	Saat & Saatchi	12 40	12 40	12 40	.
18 50	St Helena	19 80	17 40	17 70	- 10 6
310	Schlumberger	310 60	313 60	310 70	+ 0 03
45	Shell transp.	46	46 10	46	.
1970	Siemens	2035	2005	2010	- 1 23
186	Sony	187	186	188	+ 0 53
84	Sumitomo Bank	80 50	81 20	78	- 3 11
159	T.D.K.	161 80	159 70	159 70	- 1 30
55	Telefonica	54 20	54	53 80	- 0 74
28	Toshiba	28	27 55	27 80	- 0 71
575	Unilever	584	578	584	.
260	Unt.Techn.	262	259 10	259 10	- 1 11
153	Vaal Reefs	157	157 90	157 20	+ 0 13
810	Volkswagen	813	824	816	+ 0 37
265	Volvo	264	250	255	- 3 41
51	West. Deep.	52 10	52 10	52 10	.
430	Xerox Corp.	439	.	.	..
114	Yamanouchi	114 60	114	114	- 0 52
4 45	Zambia Cop.	4 74	4 75	4 78	+ 0 84

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 70	4 69
10,80% 79/94	101 40	3 46
Emp.Etat 13,4% 83	103 75	0 33
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 40	8 23
OAT 10% 5/2000	....	5 94
OAT 9,9% 12/1997	107 86	0 46
OAT 9,8% 1/1996	....	8 97
PTT 11,2% 85	106 20	0 98
CFF 10,30% 86	106 20	8 73
CFF 10,25% nov 90	110 75	8 14
CNA 10 % 1979	101 25	7 74
CNB Bques 5000F	98 60	4 24
CNB Paribas 5000F	....	4 24
CNB Suez 5000F	97 20	4 24
CNI 1/82 5000F	98 30	4 24
CNT 9 % 86	....	5 92
CRH 10,90% déc.85	110	....
CHARB FCE 3% 100	154 50	...
CNCA	1051	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % nov. 89	685	....
Ly. Eaux cv 6,5%	789	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1470	....
Arbel	392	410
Bains C.Monaco	895	865
B.Hypoth.Europ.	220	....
B.N.P. Intercont.	310	319
Bénédictine	2400	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	840	....
B T P	21 70	21
Cambodge	1120	...
Carbone Lorraine	257	275
Case Poclain	2 20	...
C.G.C.	245 70	245
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	310	...
Caragen	23 60	....
Champex Ny	9 05	...
CIC (CIP)	158	158
C.I.M.	1103	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	1900	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3360	....
Cpt Lyon Alemand	290	291 20
Concorde	472	490
Constr.Mét.Prov.	8 20	....
Crédit Gén.Ind.	90	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1900	....
Didot Bottin	573	....
Eaux Bassin Vichy	3079	....
Eca	256	255 20
En.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	469 90	465
Fidei	372	374 50
Finalens	300	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1770	1800
Foncière (Cie)	475	....
Fonciня	318	....
France I.A.R.D.	340 10	....
France SA (La)	1485	1500
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	368	372
Genefim	253	248
Gévelot	375 10	....
G.F.C.	332	332
Groupe Victoire	715	....
G.T.I (Transport)	274	....
Immobail	311	313
Immobanque	642	628
Im.Marseillaise	4150	....
Invest.(Ste Cle.)	3050	...
Lambert Frères	....	...
Lille Bonnières	860	....
Locafrancière	500	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2470	2474
Lucia	175	...
Machines Bull	17 50	....
Mag.Uniprix	161	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	336	...
Mors	41	43 60
Navigation (Nle)	149 60	...
Optorg	258 90	246
Oréal (CI)	574	570
Origny-Desvroise	455	....
Palais Nouveauté	1015	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	180	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	178	....
Parthena Invest.	215 10	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	601	..
Porcher	234	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	....
Publicis	516	516
Rochefortaise	115 20	....
Rosario	130	135
Rougier	171	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	170	....
Saga	348	...
Saint Dominique (F.)	120	130
Salins du Midi	521	529
Savoisienne M.	145	...
S.C.A.C.	690	...
Senelle	537	537
S.Emd.Part. (M)	152	...
Silic	565	562
S.I.P.H.	76	....
S.M.C.I.	68	....
Sofal	475	....
Soffo	170	...
Sofical	1019	990
Sofiann (ex Satam)	62	....
Sofragi	2240	2240
Soudure Autogène	622	649
Sovabail	263	...
Stemi	602	...
Taittinger	2085	2085
Testut-Aequitas	136 50	..
Tour Eiffel	230	....
Ulinor	1030	....
Vicat	448	447
Viniprix	1510	...
Virax	109	..
Maroc Sté Brasserie	200	...

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	480	...
Akzo Nv Sico	401	..
Alcan Aluminium	81 50	..
American Brands	210	...
Arbed	241 10	...
Asturienne Mines	82 60	..
Banco Popular Espa.	520	...
B.Reglements Int.	18150	....
Can.Pacifique	65 50	....
Chrysler Corp.	179	..
C I R	2 45	..
Commerzbank	810	..
Dow Chemical	305	319 90
Fiat	14 05	.
GBL (Brux Lamb.)	440	...
Gevaert	830	...
Glaxo Holdings Ltd	64 15	....
Goodyear Tire	378 90	...
Grace and Co (WR)	185 10	....
Honeywell Inc. Im.	331	...
Johannesburg	59 65	....
Koninklijke Pakhoed.	85	....
Kubota	21 50	..
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	73 30	..
Olivetti priv	3 90	..
Pfizer Inc	403	396 50
Ricoh	26 40	..
Robeco	296 80	297 10
Rodamco NV	138 40	140
Rolinco	294 90	294 30
Sapem	3 50	...
Sema Group	26 55	....
SKF Aktiebolaget	53 50	...
Tenneco Inc.	200	....
Toray Ind.	27 70	...
West Rand Cons.	4 05	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calciphos	52 30	....
C G H Cogenhor	7	...
Coparex	576	...
Drouot Assurances	...	....
Electro-Banque	.	..
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soufres Ind.	13	..
Gachot S.A.	40	....
Guy Degrenne	253	....
Lecteurs du Monde	220	...
Micolas	1100	...
Paracip. Percier	250	....
Quadrant	40	...
Rorento N.V.	242 90	...
St-Gobain-Emballage	1631	....
Schlumberger Ind.	501	....
S.E.P.R.	1380	...
S.M.T. Goupil	0 44	...
S.P.R. act. B.	230	...
Waterman	1100	..

SICAV (sélection) 29/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	201 38	195 99
Acamonetaire C.	30047 27	30047 27
Actimonetaire D.	30047 27	30047 27
Améri-gan	7898 10	7594 33
Amplitude	638 45	619 85
Associc	1163 10	1163 10
Atout Futur	421 40	411 12
Aurecic	1081 28	1049 79
Avenir Alizes	1743 47	1708 28
Axa Capital	180 56	175 30
Axa Court Terme	8406 15	8406 15•
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	923 77	898 88
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar.	760 04	737 90
Axa Europe	125 39	121 74
Axa Investments	109 07	105 89
Axa NPI	118 83	115 37
Axa Ob.Fr Extrans.	148 86	144 52
Axa Ob.In.Ex Mu.U Se.	138 36	134 33
Axa Prem.Ex.Agepre.	122 30	118 74
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	148 28	143 94
Axa Valeurs PER	121 26	117 72
Cadence 1	1074 33	1053 26
Cadence 2	1061 42	1040 61
Cadence 3	1052 95	1032 30
Capimonetaire	6635 88	6629 26
Capioblig.	6826 79	6692 93
Captacic	1399 96	1379 27
Coaxis	1393 21	1369 23
Comptavalor	3709 94	3704 38
Converimmo	330 96	324 49
Credinter	448 45	435 39
Credit Mutuel Capital	1352 05	1325 54
Cred.Mut.Ep.Cour T	705 25	705 25
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 36	92 81
Cred.Mut.Ep.J.	73428 75	73428 75
Cred.Mut.Ep.long.T.	195 29	190 06•
Créd.Mut.Ep.Monde	1157 26	1126 29
Cred.Mut.Ep.Quatre	1100 73	1071 27
Deeze	1348 21	1315 33
Drouot France	834 79	810 48
Drouot Sécurité	233 21	226 42
Ecocic	1071 34	1040 14
Ecuper	126 82	123 13
Ecur. Capitalisation	2719 72	2692 79•
Ecur. Expansion	507144 62	506385 04
Ecur. Géovaleurs	2352 74	2284 21•
Ecur. Investissement	154 11	149 62
Ecur. Monepremière	70958 84	70958 84•
Ecur. Monétaire	41596 04	41596 04
Ecur. Trésorerie	2564 27	2564 27
Ecur. Trimestriel	2049 53	2029 24
Elancel	109 54	106 35•
Energia	269 82	257 58
Eparcic	3809 70	3809 70
Eparcourt-Sicav	4553 31	4541 96
Epargne Associat.	26704 26	26400 20
Epargne Capital	11444	11330 69
Epargne Croissance	1736 51	1690 03
Epargne Oblige.	208 99	201 45
Epargne Premiere	15140 38	15027 67
Epargne-Unie	1305 28	1273 45
Epargne Valeur	446 26	433 34
Eufi Cash capi.	8371 54	8371 54•
Eufimvest capi.	597 78	580 37•
Euro Solidarité	1088 50	1077 72
Eurocic Leaders	1013 86	984 33
Eurodyn	1138 70	1110 93
Euro Gan	5942 58	5714 02
Europe Nouvelle	521 26	497 62
Fonsicav	15259 14	15259 14
France-gan	9631 78	9261 33
France Garantie	278 66	276 11
France Obligations	500 07	495 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	448 12	435 07
Francic Pierre	100 23	97 31
Francic-Regions	1064 93	1033 91
Fructi-Associations	37 15	37 15
Fructi-Capi	44 90	44 24
Fructidor	240 96	237 40
Fructifrance action C.	905 34	884 23
Fructifrance action D.	886 06	864 45
GAN Rendement	5289 66	5211 49
Gestilion	15692 17	15614 10
Gest.Associations	172 83	169 03
Horizon	1258 01	1222 34
HLM Monétaire	14735 33	14735 33
Indicia	1047 14	1026 45•
Indust.Fse Court.T.	1556 65	1556 65
Interépar	108678 30	105512 91
Interoblig	14887 70	14595 78
Intersélection Fce	525 76	515 45
Japacic	147 37	143 08
Jeunepargne	298 47	294 06
Latitude	2378 28	2372 72•
Leumi C.T	13232 13	13232 13
Leumi L.T.	6905 65	6704 51
Lion Association	11885 90	11885 90
Lion Institution	31495 83	31417 29
Lionplus	1046 44	1025 92
Lion Trésor	2251 81	2229 51
Lion 20 000	27664 84	27664 84
Livret Bourse Inv.	567 98	551 44
Livret Portefeuil.	717 60	696 70
Méditerranée	168 11	163 21
Mensuel CIC	10247 11	10145 65
Monacien	72067 22	72067 22
Mone.J.	38284 74	38284 74
Monévalor	86728 69	86728 69
Mutualité dépôts	14264 07	14235 60
Natio Court Terme	100449 00	100149
Natio Court Terme2	301147 00	301147
Natio-Epargne	18751 67	18566 01
Natio-Ep. Ret.	126 30	122 92
Natio Eparg.Trésor	8246 85	8230 39
Natio-Fran.index	1016 63	989 42
Natio-Inve.	1118 02	1088 10
Natio-Inter	1525 92	1485 06
Natio-Monétaire	26666 01	26666 01
Natio-Opportunités	989 43	943 48
Natio-Patrimoine	1298 90	1264 14
Natio-Perspectives	1043 95	1016 01
Natio-Placements	62485 45	62485 45
Natio-Revenu	1049 82	1039 43
Natio Sécurité	11704 61	11704 61
Natio-Valeurs	869 22	845 96
Nippon-Gan	4850 89	4684 32
Nord Sud Develop.	1661 88	1659 56
Obli-Associations	161 57	159 97
Oblicic-Mondial	2718 58	2678 40
Oblicic-Régions	1076 44	1060 63
Oblifutur	3017 35	2943 76
Oblig. tres caté.	184 95	182 22
Oblilion	1453 87	1439 28
Oblisécurité Sicav	13661 03	13661 03
Oraction	1029 43	1004 32
Orvalor	7334 30	7190 49
Paribas Capitalisation	1589 66	1568 17
Paribas Opportunités	126 55	121 39
Paribas Patrimoine	576 89	553 37
Patrimoine Retraite	235 62	231
Pervalor	626 35	614 07
Placement A.	1453 51	1425 01•
Placement J.	7635 23	7619 99•
Placement M.	70909 22	70767 68•
Placement Nord	916 44	898 47•
Plenitude	138 89	134 84•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	23004 52	22981 54
Poste Gestion	69578 70	69578 70•
Première Oblig.	11180 87	11169 70
Prevoy. Ecureuil	117 21	116 05
Priv'Associations	31082 75	31082 75
Proficus	984 57	960 56
Quartz	134 69	131 40
Réalvalor	720 03	705 91
Remacic	162 68	160 28
Revenus Trimestr.	5373 37	5320 17
Revenu-Vert.	1172 40	1143 80
St Honoré Vie & Santé	991 12	946 18
St Honoré Bons du Tr.	11848 58	11789 63
St Honoré Global	225 39	215 17
St Honoré Invest.	767 07	732 29
St Honoré Pacifique	585 68	559 12
St Honoré PME	486 28	464 23
St Honoré Real	15829 15	15786 09
Sécuricic	1835 58	1835 58
Sécuri-Gan.	12459 33	12215 03
Sécurivaux	1468 41	1468 41
Sicasden	723 91	713 21
Sicav Associations	1946 43	1946 43
SFI-CNP Assur	672 60	653 01
S.G. Fr. opport. C et D	1108 05	1086 32
Sicav 5.000	440 40	428 61
S.I. Est	1321 53	1283 04
Slivafrance	678 08	659 93
Slivam	398 59	387 92
Slivarente	219 98	215 67
Slivinter	436 63	424 94
S.N.I	1072 18	1040 96
Sogenfrance C et D	1159 41	1136 68
Sogépargne	309 66	303 59
Sogevar	974 34	955 24
Soginter	1295 63	1270 23
Soleil Investissements	596 13	573 20
Solstice	2196 77	2190 29•
State Street Act. Eur	9068 74	8762 07•
State Street Act. Frce	10079 98	9786 39•
St. Str. Act.Japon	10377 19	10026 27•
State Street Emer. Mts	12054 53	11474 98•
St Street OAT Plus	10975 98	10760 78•
Stratège Actions	849 46	816 79
Stratège Rendement	1486 73	1439 93
Technocic	1013 72	984 19
Techno-Gan	5737 13	5516 47
Thesora	698 55	691 63
Trésor Plus	1371 05	1357 48
Trésor Trimestriel	1050 35	1039 95
Trésoricic	137534 30	137534 30
Trilion	5191 88	5125 25
UAP Investissement	429 23	413 72•
UAP Actions France	580 76	559 77•
UAP Act. Select.	615 20	592 96•
UAP Aedificandi	533 94	514 64•
UAP Aleli	212 97	205 27•
UAP Alto Sicav	167 23	161 19•
UAP Moyen Terme	149 07	143 68•
UAP Premiere Cat.	11478 26	11063 38•
Uni-Associations	119 08	119 08
Uni-Foncier	1192 72	1163 63
Unifrance	573 07	559 09
Uni Régions	1172 33	1143 74
Univar	247 95	247 95
Univers Actions	1259 99	1229 26
Univers Obligations	1851 16	1806 01
Valorg	2160 21	2158 05
Valrnal	58340 59	58312 43

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 453	5 515	5 2	5 7
Ecu	6 653	6 648	....	....
Allemagne (100 dm)	340 910	340 370	331	351
Belgique (100 F)	16 595	16 566	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 080	302 820	293	313
Italie (1000 lires)	3 797	3 732	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 310	88 330	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 300	8 300	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 571	2 569	2 1	2 8
Suisse (100 f)	376 760	375 300	364	384
Suède (100 krs)	77 050	77 670	71	83
Norvège (100 k)	80 020	79 530	74	83
Autriche (100 sch)	48 454	48 377	47	50
Espagne (100 pes)	4 806	4 798	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 765	3 770	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 323	4 359	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 396	4 429	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	58700	58900
Or fin (en lingot)	58600	58950
Napoléon (20f)	337	339
Pièce Fr (10 f)	400	....
Pièce Suisse (20 f)	338	340
Pièce Latine (20 f)	337	340
Souverain	428	436
Pièce 20 dollars	2320	2260
Pièce 10 dollars	1000	1040
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2180	2200
Pièce 10 florins	353	353